

Quelque chose pour
tout le monde : l'Église
catholique apostolique
romaine et l'esclavage :
coup d'oeil historique au
[...]

Biegelaar, Henricus Joannes (1832-1901). Quelque chose pour tout le monde : l'Église catholique apostolique romaine et l'esclavage : coup d'oeil historique au profit de l'oeuvre contre le trafic des esclaves en Afrique / H. J. Biegelaar,..... 1894.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

H. J. BIEGELAAR,
ANCIEN CONFESSEUR DES ZUAVES PONTIFICAUX



**QUELQUE CHOSE
POUR
TOUT LE MONDE.**

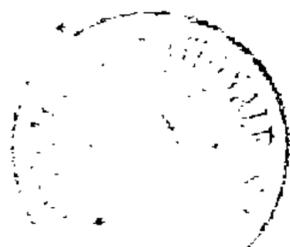
L'Église Catholique Apostolique Romaine et l'Esclavage.

**COUP D'OEIL HISTORIQUE,
AU PROFIT DE L'OEUVRE CONTRE LE TRAFIC
DES ESCLAVES EN AFRIQUE**



TRÉVISE,
Typogr. de l'Instit. Mander.
1894.





Avant - propos.

Qui ne connaît pas l'oeuvre si éminemment civilisatrice de Son Éminence, Monsieur le Cardinal *Lavigerie* en Afrique (1), à la quelle le Souverain Pontife donna heureusement l'initiative ? Cet Oeuvre de la charité chrétienne, à peine commencée, rencontre des difficultés non ordinaires, et un des généreux bienfaiteurs a eu la bonté de promettre un prix assez considérable pour la réponse à la question : Qu'est-ce qu'on doit faire pour obtenir le but de l'Oeuvre, c'est à dire premièrement et spécialement l'abolition d'un commerce, trois fois vergogneux pour l'humanité, encore plus que l'esclavage elle même, et devenir ensuite graduellement à l'abolition totale de la honte de l'humanité, c'est à dire de l'esclavage, aussi dans le « pays noir ? » (2).

(1) Il est encore vivant dans son oeuvre.

(2) Le résultat en est connu.

2016

80 03
983.

Dans les pages suivantes l'on trouve une réponse indirecte à cette question ; c'est à dire un précis historique de tout ce que l'Église a pu faire, pendant le cours des Siècles, pour abolir cette abomination abominable et trop honteuse, que l'on nomme l'esclavage. « Re-
« gardez et faites selon l'exemple que Vous a
« été montré sur la montagne. » Ces paroles de l'Écriture Sainte pourraient être rappelées en précisant historiquement l'influence bienheureuse de l'Église, en enseignant la *vraie* liberté, fraternité et égalité (1) de tous les êtres humains, avec les moyens salutaires d'obtenir ces dons si estimables et si précieux. Cette Église, n'est Elle pas comparée aussi dans les Livres Saints à une Ville, construite sur une montagne ? Cependant, avant de commencer cet aperçu, nous recommandons, avec ferveur chrétien, à tous ceux qui lisent ces pages, une prière et l'aumône. L'aumône pour « l'Oeuvre en Afrique contre le commerce des esclaves etc, où il s'agit des frais considérables. Que chacun donne selon ses moyens, avec contentement et avec la main droite, sans que la main gauche le sâit et de belle humeur. » Dieu aime ceux

(1) Liberté, Égalité et Fraternité encore perfectionnées dans l'Église Triomphante.

qui donnent gaiement, « et que l'on ne l'oublie pas du tout : » il est plus heureux de donner que « de recevoir, » remplissant bien sa place, n'étant pas au dessous de sa place. Et la prière que nous Vous demandons, comme l'aumône, au nom de Jésus Christ, c'est, en premier lieu, un « Pater Noster, » un « Notre Père qui êtes aux cieux, » (c'est à dire le Père aussi des malheureux qui gémissent si pitoyablement et si misérablement dans l'esclavage) pour le Bien de ces pauvres frères et soeurs, encore en esclavage, et afin que réussissent les travaux et les peines de leurs illustres bienfaiteurs, particulièrement du Saint Père, Leon XIII, du Cardinal Lavignerie (1), des Religieux et des Religieuses qui travaillent incessamment, sans se décourager, pour obtenir le but sublime et nous dirions presque, « grandiose. » Et n'oublions pas, en gémissant ce « Pater Noster, » et en y ajoutant un « Ave Maria, » à demander la concorde amicale et vraiment chrétienne entre les Puissances qui s'entendaient à la Conférence de Bruxelles, en 1890, pour prêter efficacement leur prestige morale et leur assistance matérielle, en proportion de leur puis-

(.) Pour le repos de son âme.

sance actuelle et de leur bonne volonté, contre le trafic, si terriblement honteux. L'on a dit de toute chose sur la Politique : « la bonne Politique, » écrivait Mably, ne diffère pas de la saine morale »; « la plus mauvaise de toutes les Politiques est de mentir, » disait Voltaire ; et Pétion répétait : « il n'est pas toujours bon d'être trop politique ; » et Addison : « la Politique est un animal bipède, raisonnant, servant « Dieu de manière à ne pas offenser le diable. « La bonne Politique, c'est la franchise et la « probité, » et Dumourier : « la véritable Po-
« litique ne peut être que l'amour éclairé de
« la Patrie ; la demi-politique doit être franche
« et vertueuse. » Choisissez, Vous qui jugez la terre, et apprenez, sans exciter des divisions. Remplissez bien votre place. En souhaitant à tous les hommes de bonne volonté, la paix et toutes sortes de prospérités, nous voudrions n'être pas au dessous de ce sujet, si hautement intéressant.





DIFFICULTÉS À SURMONTER.

Quand était venue la plénitude des temps » pour la descente de Jésus Christ, le divin Instituteur de l'Église Catholique, l'état religieux et moral du monde offrait le spectacle le plus humiliant. Les dieux de bois et de pierre avaient pris toutes les formes ; légumes des jardins, animaux, tout avait des autels. L'on était arrivé à n'avoir plus de divinité réelle que le vice brutal et la sensualité. Deux augures pouvaient ils encore se regarder l'un et l'autre sans rire ?... Même dans le Centre de la civilisation (?) d'alors, à Rome, *l'esclavage était le droit commun*, et la femme de toutes

les conditions était la première esclave ; la famille n'existait que de nom, et les empereurs étaient obligés de faire des lois pour que le genre humain ne s'éteignit pas dans un célibat infame ; tout cela avec le divorce légal, la prostitution constituée, l'exposition des enfants, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés ; voilà autant de signes caractéristiques d'une dégradation si profonde qu'elle était sans aucun remède humain. À l'entrée du Prince des Apôtres dans la « ville éternelle, » pour y proclamer à tous ses habitants, libres et esclaves, les Bonnes Nouvelles des Mystères de la Croix, la proportion des uns et des autres y était de 2 0/10 de 20 0/10). Lorsque l'Apôtre des nations avec sa culture classique qu'il a acquise dans les écoles florissantes de Tarse ; avec son éloquence qui le fait ranger par le célèbre Longin à côté de Démosthène, d'Eschine et d'Isocrate, se faisait entendre à Athènes, il y avaient en Attique 400,000 esclaves, sans conter les femmes et les enfants. À Sparte on comptait 36,000 citoyens, 244,000 Hélotés et 110,000 Perioèques ; à Corinthes vivaient alors 460,000 et en Aegine à peu près 470,000 esclaves. Le Messie attendu des Juifs pouvait seul régénérer un tel monde,

où l'on s'ennuya si pitoyablement, si misérablement. N'était ce pas pour ce conquérant pacifique que les esclaves romains traçaient de grandes voies à travers les nations ? Chez Israël qui vivait (1) au milieu des peuples comme témoin et souvenir des divines miséricordes ; dont les maîtres, les docteurs furent les prophètes qui viennent retracer quelque image du Messie attendu, ajouter quelques traits à son histoire anticipée, révéler, d'une manière plus précise, la date certaine de son avènement ; chez Israël l'esclavage n'avait point du tout le caractère du Paganisme, du dédain de l'homme et de la cruauté épouvantable. L'esclavage chez les Juifs était unique dans ce vieux monde. Le nom existe, mais l'Israélite travaillait avec ses esclaves, il leurs faisait participer le repos du sabbat, et c'était un de ses devoirs, de reconnaître dans ses domestiques, servants, servantes, valets, serviteurs, certains droits humains. Car ce Peuple élu fut l'image de Celui qui révélerait l'égalité vraie et véridique de tous les êtres raisonnables, délivrant non seulement de l'esclavage corporel, mais aussi de la servitude spirituelle. Mais, quand le sang humain

(.) En sacrifiant à Jéhovah,

→ ne coulait pas, celui des taureaux et des génisses inondait les temples, et il s'établit une libation de sang continuelle, qui prit sa source dans l'idée confuse de l'expiation et du rachat religieux. Sur deux principes s'établit la civilisation (?) antique, qui pourtant dérivait de la même idée : *le droit commun de l'esclavage* (et l'infériorité de la femme). Il est impossible d'expliquer la condition d'avilissement de celle-ci, sans recourir à l'histoire de la déchéance, telle que la raconte Moïse. L'esclavage subsistait sans contexte pendant quarante siècles, impliquant le principe de solidarité qui découlait de l'idée d'une expiation religieuse. De ces énigmes le Peuple Juif seul avait la clef, tandis qu'autour de ces énigmes s'agitait toute la vie des nations païennes. Le secret de ces vagues espérances, de ces aspirations vers un Libérateur inconnu, vers un siècle d'or nouveau, chanté par Virgile, en agitant mystérieusement l'Orient et l'Occident; ce secret, le Peuple Juif seul l'avait, quand la Synagogue avait encore la Promesse divine.





LA CONSTITUTION DE L'ÉGLISE
POUR VAINCRE LES DIFFICULTÉS.

L'Apôtre pût dire, que « Jésus Christ, semblable en tout à ses frères, avait passé par toutes nos tentations. » Pour bien établir la différence de sa royauté spirituelle avec la souveraineté de ce monde, le divin Sauveur tout d'abord, manifeste sa puissance par des miracles, *sans avoir égard aux qualités des personnes*; tandis que toutes les infirmités, toutes les maladies, toutes les souffrances cèdent à sa parole. Les aveugles, *sans distinction de personne*, recouvrent la vue, les possédés sont délivrés de leur obsession. Un paralytique est aussi bien guéri publiquement le jour du sab-

bat ; et un serviteur du Centenier guéri aussi bien que la fille de Jaïr, étendue sur son lit de mort, ressuscitée à la voix de l'Auteur de la vie. Sa doctrine n'était pas moins merveilleuse, et elle devait produire, dans le monde religieux et moral, la même transformation que la puissance du Fils de Dieu opérait sur le monde matériel. Sa parole n'affectait ni éclat, ni recherche oratoire ; sa manière d'enseigner n'avait rien qui ressemblât aux méthodes des philosophes (?) et des sages (?). Simple et familier dans ses discours, il présentait ses idées sublimes sous la forme de paraboles et d'images. C'était dans le coeur qu'il voulait graver sa loi toute de charité ; c'était au coeur que sa parole s'adressait, mettant une insistance particulière à enseigner l'Unité de Dieu, *Père de tous les hommes*. Et ce principe fondamental, il l'établissait non par des arguments et des dissertations, mais avec le ton simple, naturel, vrai, du Fils qui parle de son Père. L'idée d'un Dieu irrité et terrible qu'on ne pouvait voir sans mourir, et qu'il fallait apaiser par le sang des victimes et des hécatombes, dominait tout le monde antique. Dans la doctrine du Sauveur, Dieu n'apparaît plus que comme le Père de l'enfant prodigue ; comme le bon Pa-

steur qui ramène sur ses épaules les brebis errantes ; comme la fontaine d'eau vive pour l'âme altérée, ainsi qu' à la Samaritaine, près du puits de Jacob ; enfin comme le Dieu de la miséricorde et du pardon. Le Testament Nouveau s'appelle, pour cette raison, la Loi de Grâce, comme le caractère propre et saisissant de ce Testament. Apparaissant ainsi la grâce de Dieu à la terre, Jésus-Christ établit les canaux par les quels elle se doit communiquer aux hommes ; c'est à dire les Saints Sacraments, autant de Signes sensibles de l'opération mystérieuse et invisible de la grâce sur les âmes. Rien dans le passé ne ressemblait à de telles institutions, à une telle doctrine, à de telles oeuvres. Comme Jésus se montre secourable à toutes les douleurs !

Pour assurer à toutes les générations la pureté de sa doctrine, l'intégrité des Sacraments ; en un mot, pour perpétuer le bienfait de la Rédemption qu'il apportait au monde, Jésus Christ fonda en effet une Société visible, toujours une, toujours enseignante, qu'il chargea du Dépôt de ses enseignements, l'Église catholique. Quand on étudie cette Société, alors deux objets tirent particulièrement l'attention : les éléments et la forme. « Venez avec moi,

« et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes, » dit un jour, selon l'Évangile, Jésus, marchant sur les bords de la petite mer de Galilée, en y voyant des pêcheurs, qui n'avaient pour toute fortune que leurs filets, pour toute science que celle de leur métier; voilà les éléments choisis. Les noms de ces élus de Dieu pour cette grande entreprise, depuis Simon, qui fut appelé Pierre, jusqu'à Judas Iscariote, qui trahit son Maître, étaient tous inconnus au monde des philosophes (?) et des puissants du Siècle. L'obscurité, la faiblesse, l'ignorance de ces douze Juifs devaient mieux faire ressortir la divinité de la doctrine qu'ils allaient être chargés d'enseigner au monde. En choisissant à dessein la faiblesse de la terre pour confondre les puissances, Jésus leurs recommande de rester faibles, humainement parlant, et de n'emprunter aucun secours, aucune défense terrestre, comme une condition caractéristique du succès de leur mission. « Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups. » « Ne vous mettez point en peine, » leurs dit-il encore, « d'avoir de l'or ou de l'argent dans votre bourse. » « Lorsque quelqu'un ne voudra point écouter votre parole, secouez, en sortant de sa maison, la poussière de vos

« sandales. » N'est ce pas là ce que Saint Paul appelle la folie de la croix, que le succès le plus inouï, le plus éclatant, le plus durable, n'a cessé de proclamer hautement la sagesse même de Dieu ? — Ainsi réunis les éléments de sa Société, le Sauveur les constitue dans l'unité et dans l'autorité ; deux principes corrélatifs, sans les quels nulle institution ne saurait vivre. Dans le Messie, vrai Fils de David, dont les prophéties avaient reproduit jusqu'au moindre trait, le peuple Juif ne reconnut pourtant pas le « Désiré des nations, « l'Attente du monde, l'Envoyé des collines « éternelles. » Même cette aveuglement avait été prédit ; et il s'explique d'autant plus facilement que le Christ, aux yeux d'un peuple charnel et grossier, devait être un héros environné de gloire et de magnificence, un conquérant ; malgré qu'il avait célébré la Pâque avec ses disciples, en terminant la dernière cène par l'institution du Sacrement de l'Eucharistie, miracle permanent de l'amour d'un Dieu qui réside au milieu des hommes, pour en devenir l'aliment et le breuvage, disant à tous : « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués, « qui êtes chargés, et je vous soulagerai. »





SUITE.

L'Église n'avait aucune perfection à attendre du temps. Dès l'origine, sa constitution, établie par Dieu, offrait les mêmes éléments dont la suite de l'histoire a fait ressortir la richesse et la fécondité, en montrant l'action sur le monde. Le premier siècle présente déjà, en germè, le spectacle des institutions qui devaient se développer plus tard. L'étude de ce siècle est une des plus importantes, car tous les dogmes, de même que la plupart des institutions, calomniés ou rejeteés par l'erreur, trouvent une éclatante confirmation dans l'enseignement et la tradition apostolique. L'autorité

est le premier caractère de l'enseignement des Apôtres.

Ils étaient investis des témoins oculaires, instruits immédiatement par le Sauveur, formant un lien entre la parole divine et la foi des âges suivants. Le caractère de simplicité ressortait de ce principe d'autorité, c'est à dire de la simplicité de leur doctrine, signalée déjà plus haut. Sans les ressources de l'éloquence, ils l'exposaient en face de la philosophie païenne aussi bien que du Judaïsme ; sans aucun des artifices du langage humain, avec la force de conviction que portent en eux-mêmes des faits récents, connus et incontestables. Cette simplicité entraînait dans les desseins de la divine Providence, qui voulait proportionner la doctrine de l'Évangile à l'intelligence *des petits et des faibles*, par les quels le Christianisme commença ses conquêtes dans le monde. Cette enseignement des Apôtres empruntait d'ailleurs une force surnaturelle à l'éclat des miracles. Suivant la parole de notre Seigneur, ses disciples opéraient plus de prodiges qu'il n'en avait fait Lui-même, pour confirmer une doctrine si merveilleuse elle-même, qu'on-pourrait dire d'elle, que le plus incroyable des miracles serait que l'univers se fut converti à la foi sans miracle.

Par l'enseignement oral des Apôtres à leurs disciples cette doctrine se transmettait. Par la charité la Nouvelle Alliance devait être gravée dans les coeurs. Suivant la parole de leur divin Maître, les Apôtres parcouraient le monde, enseignant avec autorité, ne disputant point comme les sophistes et les rhéteurs, ne composant pas de traités comme les philosophes. Par une force surnaturelle la grâce amenait à leurs pieds des ames subjuguées. A ces nouveaux chrétiens étaient exposés les points principaux de la foi ; ces fidèles étaient baptisés, admis à la communication du Corps et du Sang de Jésus Christ, et l'imposition des mains leur conférait l'Esprit Saint ; puis l'Apôtre les quittait pour faire d'autres conquêtes. Lorsque les chrétientés se furent multipliées, les Apôtres ne purent suffire à distribuer de vive voix, à la foule de leurs disciples, le pain de la parole, malgré l'activité féconde de leur zèle. Mais dès que des doctrines étrangères menaçaient d'altérer le dépôt de la tradition ; dès que les Juifs et les Gentils, également ennemis de la foi chrétienne, cherchaient à en ebranler les fondements ; il devint nécessaire de fixer la véritable doctrine, dans un corps de monuments écrits. De la plume des Évangélistes et des

Apôtres sortit donc successivement le Nouveau Testament, parole de Dieu, inspirée par l'Esprit Saint aux écrivains Sacrés, infaillible comme l'Ancien. La parole humaine n'eut jamais à exprimer des vérités plus sublimes, et avec un pareil caractère de simplicité. L'Évangile n'est pas seulement le récit des actions merveilleuses d'un Dieu descendu parmi les hommes ; c'est encore un code de lois qui a régénéré le monde, et hors duquel il n'est ni repos pour les individus, ni salut pour les sociétés. C'est un exposé clair et précis de dogmes religieux dont la hauteur avait dépassé l'intelligence des plus célèbres philosophes de l'antiquité. C'est un ensemble de préceptes moraux si parfait qu'il est impossible de concevoir l'idée d'une vertu plus éminente et pourtant tellement proportionnée à tous les hommes que cette vertu néanmoins est devenue populaire parmi les vrais disciples de cet Évangile. Les formes ordinaires des raisonnements humains on n'y rencontre pas, ni la méthode scientifique des moralistes ou des orateurs ; mais comme une révélation saisissante de la divinité, est chacune de ses paroles. A chaque page on sent que l'autorité la plus élevée, que la plus miséricordieuse puissance s'inclinent jusqu'à l'intelli-

gence et au coeur de l'homme. A ce Livre divin seul il appartenait d'élever des milliers de vierges, de confesseurs, de martyrs, de toute condition, de tout âge, dans tous les siècles chrétiens, et dans tous les pays du monde.

Les Actes des Apôtres furent écrits à Rome, par Saint Luc, deux ans après que Saint Pierre eut fait de cette Capitale le centre de la Catholicité. Ils contiennent l'histoire des premières années de l'Église, le récit des voyages et des travaux des Apôtres, en particulier ceux de Saint Paul, dont Saint Luc avait été pendant quelque temps le compagnon, et ils s'arrêtent à l'arrivée de Saint Paul à Rome, où il devait être jugé, par suite de son appel à César. Les Épîtres de Saint Paul aux différentes chrétiens de Rome, de Jérusalem, d'Asie et d'Achaïe confondaient par leur sublimité toute éloquence et toute raison humaine. Adressées à une multitude de néophytes, récemment convertis des ténèbres du paganisme à l'admirable lumière de la foi ; elles étaient destinées à leur servir de l'aliment spirituel des enfants, du lait de la doctrine qu'il faut distribuer *aux petits et aux faibles*, une source inépuisable d'inspirations fécondes et de magnifiques enseignements.

L'Épître de Saint Jacques, ce monument de

la charité du saint évêque de Jérusalem, est adressée à la catholicité toute entière. Les deux Épîtres de Saint Pierre, trois de Saint Jean et l'Épître catholique de Saint Jude complètent la série des Lettres écrites par les Apôtres aux Églises qu'ils avaient évangélisées. Lues dans les assemblées « des saints, » avant la célébration des divins mystères ; reçues avec le respect dû à la parole de Dieu même ; commentées par les évêques ou les prêtres qui présidaient la réunion des fidèles ; communiquées aux chrétientés diverses, elles se transportaient comme un dépôt sacré. La sollicitude que les premiers chrétiens apportèrent à leur conservation, est une garantie certaine de leur intégrité. La certitude de la tradition, qui en a conservé, par les Pères et les Docteurs, au sein de l'Église catholique, la saine intelligence et le véritable esprit, est confirmée par la vigilance avec laquelle ils condamnaient toutes les interprétations privées. De l'Apocalypse de Saint Jean, qui ferme la liste, Saint Jérôme a dit un mot qui conserve encore toute sa force : « l'Apocalypse offre autant de mystères que de mots. » Dès l'origine, ces monuments des siècles apostoliques furent reçus avec le respect dû à la parole de Dieu. On les trouve cités

dans « Pasteur » d'Hermès, dans la lettre à Diognète, dans les lettres de Saint Clément. Les efforts des hérétiques pour corrompre l'enseignement apostolique dans sa source, n'ont abouti qu'à mieux faire ressortir l'importance que l'Église attachait, dès lors, à la conservation des Livres du Nouveau Testament, purs de tout mélange étranger. Les livres Saints et les écrits des Pères apostoliques renferment plutôt l'histoire et la morale, qu'un ensemble où les dogmes chrétiens sont exposés d'une manière didactique. La méthode orale, ou la tradition de la vérité par la parole, tel est le caractère saillant de l'enseignement apostolique.

→ La tradition complète l'enseignement écrit, le texte sacré confirme la tradition ; on ne peut détacher l'un de l'autre, tandis que la loi du secret, inviolablement gardée, en face du paganisme et du Judaïsme, explique suffisamment la réserve des auteurs ecclésiastiques. Les nécessités de la polémique, engagée plus tard contre l'hérésie, amenaient le développement successif de chaque point particulier de la doctrine ; mais les Papes et les conciles ne font que s'appuyer sur la tradition, venue directement des Apôtres, en définissant les dogmes.



LA PRATIQUE DE LA DOCTRINE.

Le tableau de la chrétienté naissante forme un contraste frappant entre les vices du monde païen et les vertus inspirées par les doctrines de l'Évangile. Car la régénération de l'homme moral, apportée au monde par l'avènement du Rédempteur, devait se traduire, au sein du Christianisme, par une vie nouvelle des mœurs inconnues à la corruption de la société antique. La vie des premiers chrétiens, conforme aux conseils de la perfection évangélique, a été bien retracée par les Apologistes des premiers siècles. « Chez nous vous trouverez des ignorants, des pauvres, des ouvriers,

« de vieilles femmes qui ne pourraient peut-
« être pas montrer par des raisonnements la
« vérité de notre doctrine ; ils ne font pas de
« discours , mais ils font de bonnes oeuvres.
« Aimant notre prochain comme nous-mêmes,
« nous avons appris à ne pas frapper ceux
« qui nous frappent, à ne pas faire de procès
« à ceux qui nous dépouillent ; si l' on nous
« donne un soufflet, nous rendons l'autre joue ;
« si l' on nous demande notre tunique, nous
« offrons encore notre manteau. Selon les dif-
« férences des années, nous regardons les uns
« comme nos enfants, les autres comme nos
« frères et nos soeurs. Nous honorons les per-
« sonnes plus âgées comme nos pères et nos
« mères. L' espérance d' une autre vie nous fait
« mépriser la vie présente, et jusqu' aux plaisirs
« de l' esprit. Le mariage est, chez nous, une vo-
« cation sainte, qui donne la grâce nécessaire
« pour élever les enfants dans la crainte du Sei-
« gneur..... On nous accuse d' être des factieux.
« La faction des chrétiens est d' être réunis
« dans la même religion, dans la même mo-
« rale, dans la même espérance. Nous formons
« une conjuration pour prier Dieu en commun,
« et lire les divines Ecritures. Si quelqu' un
« de nous a péché, il est privé de la Commu-

« nion, des prières et de nos assemblées, jusqu'à
« ce qu' il ait fait pénitence. Ces assemblées
« sont présidées par de vieillards, dont la sa-
« gesse a mérité cet honneur. Chacun apporte
« quelque' argent, tous les mois, s' il le veut et
« le peut. Ce trésor sert à nourrir et enterrer
« les pauvres, à soutenir les orphelins, les nau-
« fragés, les exilés, les condamnés aux mines
« ou à la prison, pour la cause de Dieu.....
« Notre repas commun s'explique par son nom
« d'*agape*, qui signifie *charité* » Dans le pre-

mier siècle, les païens confondirent la Religion de Jésus Christ avec le Judaïsme, et l'enveloppèrent dans un égal mépris. Mais la propagation rapide de l'Évangile appela l'attention générale sur une doctrine qui dominait les intelligences les plus relevées comme les plus humbles. La ruine de Jérusalem ne permettait plus de les confondre. Le monde païen, épouvanté de voir ses temples déserts, ses dieux méprisés, ses sacrifices tombés en désuétude, ses moeurs, ses superstitions et ses fables ouvertement combattues, essaya de ressusciter par le glaive ses institutions mourantes et d'étouffer les contempteurs des idoles dans des flots de sang. La haine populaire, habilement exploitée par les empereurs, les magistrats et les

prêtres des faux dieux, servit ces projets de vengeance, et l'histoire présente le spectacle de trois siècles de massacres, de meurtres et de tortures juridiques, publiquement exercés contre des milliers de victimes de toute âge, de tout rang, de tout sexe, sur tous les points de la terre connue alors ; parmi les spectateurs ne s'élevait pas une seule voix pour jeter un cri d'indignation à la face des bourreaux. On faisait manger aux nouveaux baptisés du miel, pour marquer l'entrée de la vraie terre promise, et l'enfance Spirituelle. Pendant la première semaine, les néophytes portaient la robe blanche, qu'ils avaient reçue au sortir de l'eau sainte, pour marque de l'innocence qu'ils devaient garder. Au premier siècle on trouve plusieurs saints dont les noms venaient des faux dieux. La coutume de changer de nom et de prendre celui des martyrs et des confesseurs ne s'introduisit qu'après le Concile de Nicée. Le Sacrement d'Eucharistie était administré aussitôt après le Baptême aux néophytes. Les gladiateurs, les comédiens, les coureurs de cirque, les femmes de mauvaise vie, les divins, ne pouvaient être baptisés qu'après avoir renoncé à leur ancien genre de vie, et avoir donné des marques d'une véritable et sincère conversion.

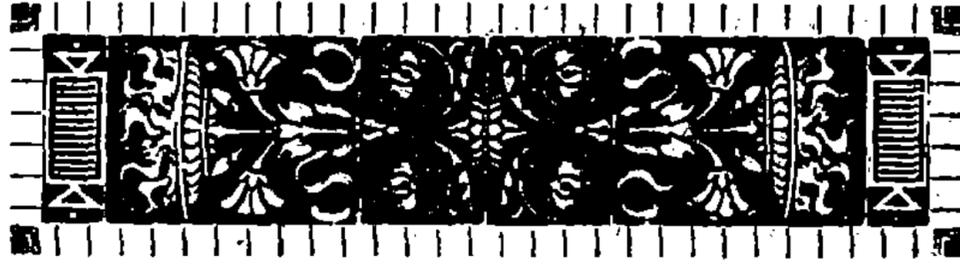
Pour signe de ralliement et comme pour symbole abrégé, les chrétiens avaient le signe de la croix, qui précédait chacune de leurs actions. Tous leurs travaux, le labour, les semailles, la moisson et la récolte des fruits commençaient et finissaient par la prière. Une maison, récemment construite, ou nouvellement habitée, recevait une bénédiction spéciale ; et chaque repas commençait par la prière. Une occupation constante des familles chrétiennes étaient l'étude et la méditation de l'Écriture Sainte. L'austérité de la vie entretenait cet esprit de prière dans les premiers chrétiens avec « l'homophagie » et « la xerophagie, » c'est à dire l'abstinence de tout aliment cuit, ou à ne manger que des fruits secs, tels que noix, amandes, et autres semblables ; ou de se contenter de pain et d'eau. Les « agapes, » les repas des chrétiens en commun, avaient été institués en souvenir de la cène ; chacun y contribuait pour sa part. Les persécutions fréquentes avaient donné lieu aussi à une coutume particulière. Chaque chrétien emportait quelquefois dans sa demeure les espèces eucharistiques, pour se communier lui même, en cas de nécessité. De la communauté de biens, qui semble indiquée dans le passage des Actes des Apôtres : « les chrétiens

vendaient leurs propriétés et en apportaient le prix aux pieds des Apôtres, » on parle beaucoup en ces derniers temps. Des systèmes récents qui cherchent à renouveler dans l'esprit public les utopies des plus anciens spoliateurs, sous le nom moderne de socialisme, ont voulu se placer sous le patronage de l'Église primitive, en voulant faire croire que leurs principes étaient les principes mêmes de l'Évangile. Une double erreur il y a là, de fait et de droit. En fait, la mise en communauté des biens des fidèles n'était point une mesure générale, même au premier siècle. Saint Paul dit aux riches, qui se plaignaient de la simplicité des « agapes, » qu'ils avaient la liberté de faire bonne chère dans leurs maisons. La veuve Tabithe, dont la libéralité est louée dans les Actes des Apôtres, avait conservé l'administration de ses biens. En droit, la mise en communauté des biens n'était point une mesure obligatoire pour les premiers Chrétiens. Pour quelques-uns seulement elle était l'occasion de pratiquer la perfection évangélique, d'une manière spéciale. Quand Ananie et Saphire n'apportent au Chef des Apôtres qu'une partie de leurs richesses, Saint Pierre leur dit : « Vous étiez libres de garder entre vos

« mains la totalité de votre fortune, mais parce
« que vous avez voulu tromper le Seigneur,
« voici que sa main va s'appesantir sur vous. »

Vouloir étendre à tous les Chrétiens l'usage de la mise en communauté des biens serait donc la même erreur que de déclarer obligatoires et universels les vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté que s'imposent les religieux. Dès le premier siècle l'on voit aussi s'introduire, dans l'Eglise, la pénitence publique pour les grandes fautes, tandis que les divers degrés de cette pénitence furent réglés successivement par les canons.





S U I T E .

La partie principale de la vie des premiers Chrétiens faisait la prière publique. Le dimanche, que les païens nommaient le « jour du soleil, » et qui fut substitué au samedi des Juifs, par les Apôtres, immédiatement après la Résurrection, chaque « église » s'assemblait. D'abord le lieu de réunion fut une de ces salles à manger, que les Latins nommaient « cenacula, » et qui étaient au haut des maisons. La persécution obligea plus tard de se retirer dans les cryptes ou caves souterraines, formées par les carrières, hors de villes. La célébration du sacrifice était l'objet capital de ces assemblées.

« Fraction du pain, » « Oblation, » collecte (collecta, assemblée), Eucharistie (action de grâces), Liturgie (office publique) sont les différents noms, donnés à cette célébration.

Il n'y avait alors qu'un sacrifice, dans chaque « église » ; il était offert par l'évêque assisté de ses prêtres. La célébration ne pouvait en être faite par les prêtres qu'à défaut de l'évêque absent ou malade. Après les prières, on lisait quelques passages, d'abord de l'Ancien Testament, puis du Nouveau. La lecture de l'Évangile était suivie des explications convenables aux besoins de son troupeau. Cette première partie du sacrifice était la seule à la quelle les cathéchumènes, c. à d. ceux qu'on instruisait dans la foi et qui n'étaient pas encore baptisés, eussent le droit d'assister. Après qu'on les avait fait retirer, on offrait les dons, le vin mêlé d'eau, qui devaient être la matière du sacrifice. Le peuple se donnait alors le baiser de paix, les hommes aux hommes, les femmes aux femmes, en signe de parfaite union. Ensuite commençait l'action du sacrifice. Les paroles étaient prononcées, les paroles de la consécration sur les espèces sacrées ; on récitait l'oraison dominicale ; le célébrant prenait la sainte communion et la distribuait à tous les

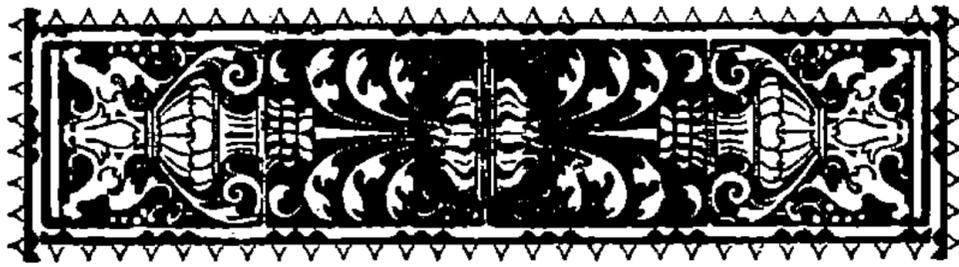
assistants, faisant la distribuer par les diacres sous l'espèce de vin. Régulièrement, tous ceux qui entraient dans l'église communiaient (les enfants eux-mêmes recevaient le Sacrement de l'Autel). Outre la célébration des Saints mystères, des prières publiques réunissaient les Chrétiens aux différentes heures du matin et du soir. La récitation ou le chant des psaumes faisait le fond de ces offices. Les matines semblent avoir succédé au sacrifice du matin de l'ancienne Loi. Les Vêpres tenaient la place du sacrifice du soir; les prières de tierce, de sexte et de none passèrent aussi dans les usages des Chrétiens, qui les conservèrent après les avoir reçues des Juifs. Dans les Actes des Apôtres et dans les auteurs des premiers siècles on en trouve des traces. Tout ce qui regardait la Liturgie, était alors particulièrement environné de mystère, et c'est un fait important à constater, puisqu'il explique le silence des monuments de cet âge sur une multitude de questions de détails. La crainte d'exposer la doctrine évangélique et les Sacrements aux profanations et aux railleries des infidèles, les faisait entourer d'un secret inviolable. Non seulement on ne célébrait pas les mystères devant un païen, même catechumène, mais on se gardait comme

d'un crime de lui raconter ce qui s'y passait, de prononcer en sa présence les paroles solennelles, ou même de parler de la nature du Sacrement. Dans les écrits où les discours publics, s'il était question des mystères, on n'employait que des termes obscurs ou énigmatiques.

Ainsi « rompre le pain, » signifie consacrer et distribuer l'Eucharistie, ce que les infidèles ne pouvaient pas entendre. La nécessité de défendre l'Église contre les calomnies les plus absurdes, fit passer quelques fois par les apologistes la règle du secret. Sortie à peine du cœur de l'Homme-Dieu, l'Église portait avec elle le caractère de sa divinité, dans sa constitution et dans ses lois. Dans les siècles suivants on la voit étendre sa mission, sa puissance sur tout l'univers. Alors sa discipline se modifie, suivant les besoins de ses nouveaux enfants; son culte déploie alors une majesté plus solennelle. Sa doctrine, attaquée par les hérésies, est définie successivement sur toutes les questions particulières par les Souverains Pontifes, les Conciles, les docteurs; mais ce développement dans l'espace et le temps, n'amène aucun dogme nouveau, aucune règle, aucune mesure, aucune loi, qui n'ait sa racine dans les temps apostoliques, et qui n'en découle par une tradition

→ légitime et non interrompue. Les hommes passent, les empires, les institutions, les lois humaines, les formes de gouvernement tombent tour à tour, payant chacun leur tribut à la caducité qui attend toute oeuvre des hommes; l'Église seule demeure aujourd'hui ce qu'elle était hier, et ce qu'elle sera jusqu'à la consommation des siècles, sans avoir reçu du temps ni changement radical, ni atteinte, puis qu'elle porte en elle-même *la vérité pour tous les hommes.*





CONFIRMATION DU PRÉCÉDENT.

« N' usez point de mensonge, les uns en-
« vers les autres; dépouillez le vieil homme
« avec ses oeuvres, et revêtez-vous de cet hom-
« me nouveau qui, par la connaissance (de la
« vérité que lui donne l'Évangile) se renou-
» velle selon l'image de celui qui l'a créé
« (image qui avait été effacée par le péché,
« et qui est retracée par la grâce de Jésus
« Christ, qui forme en nous cet homme nou-
« veau). Où il n'y a ni gentil, ni Juif, ni in-
« circoncis, ni barbare, ni Scyte, ni *esclave*, ni
« libre; mais où Jésus Christ est tout en tous.
« Revêtez-vous donc, comme élus de Dieu, Saints



« et bienaimés, de tendresse et d'entrailles
« de miséricorde, de bonté, d'humilité, de mode-
« stie, de patience; Vous supportant les uns les
« autres, chacun remettant à son frère tous les
« sujets de plaintes qu' il pourrait avoir contre
« lui, et vous entre - pardonnant, comme le
« Seigneur Vous a pardonné. Mais surtout revê-
« tez-vous de la charité, qui est le lien de la
« perfection : et faites regner dans vos cœurs
« la paix (de Jésus Christ), à laquelle ne faisant
« qu' un corps, et soyez reconnaissants. Que la
« parole de Jésus Christ habite en vous avec
« plénitude, et vous comble de sagesse. Instrui-
« sez-vous et exhortez-vous les uns les autres
« par des psaumes, des hymnes et des cantiques
« spirituels ; chantant de cœur avec édification
« les louanges du Seigneur. Quoi que vous fassiez,
« ou en parlant, ou en agissant, faites tout au
« nom du Seigneur Jésus Christ, rendant grâ-
« ces par Lui à Dieu le Père..... Serviteurs,
« obéissez (aussi) en tout (ce qui est juste) à
« ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne
« les servant pas seulement lorsqu' ils ont l' oeil
« sur vous, comme si vous ne pensiez qu' à
« plaire aux hommes, mais avec simplicité de
« cœur et crainte de Dieu. Faites de bon cœur
« tout ce que vous faites, comme le faisant pour

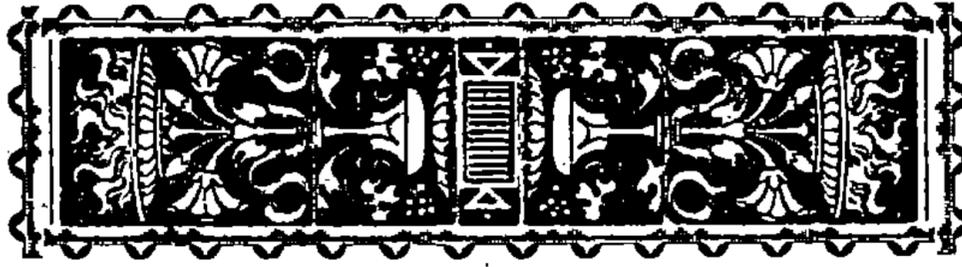
« le Seigneur, et non pour les hommes. Sachant
« que vous recevrez du Seigneur l'héritage (du
« ciel) pour récompense (de votre fidélité): c'est
« le Seigneur Jésus Christ que vous servez (en
« la personne de vos maîtres). Mais (si Dieu
« récompense ainsi le serviteur fidèle) celui qui
« agit injustement, recevra (aussi de Lui) la
« peine due à son injustice; car Dieu n'a pas
« d'égard à *la condition des personnes* ». (Épître
« de S. Paul aux Colossiens C. III). « Quant à
« vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des
« prêtres rois, la nation sainte, le peuple con-
« quis, afin que vous publiez les grandeurs de
« Celui qui vous a appelés des ténèbres à son
« admirable lumière. Vous qui autrefois n'étiez
« point son peuple, mais qui maintenant êtes
« le peuple de Dieu, vous qui autrefois n'aviez
« point obtenu miséricorde, mais qui maintenant
« avez obtenu miséricorde. » (Première Épître
de S. Pierre C. II). « Il est (done) nécessaire
« de vous y soumettre, non seulement par la
« crainte du châtement, mais aussi par (le de-
« voir) (de) la conscience (qui ne veut pas qu'on
« s'oppose à une autorité légitime, si justement
« établie et pour une si bonne fin). Celui donc
« qui résiste aux puissances, résiste à l'ordre
« de Dieu; et ceux qui y résistent, attirent

« condamnation sur eux-mêmes. (Épître de S.
« Paul aux Romains C. XIII). Vous aussi qui
« êtes jeunes, soumettez vous aux prêtres. Tâ-
« chez de vous inspirer tous l'humilité les uns
« aux autres, parce que Dieu résiste aux super-
« bes, et donne sa grâce aux humbles ». (Pre-
« mière épître de S. Pierre C. V. v. 5 ; et C. II
« v. 18 etc.) « Et vous, serviteurs, soyez soumis à
« vos maîtres, avec toutes sortes de respect, non
« seulement à ceux qui sont bons et doux, mais
« à ceux qui sont rudes et facheux. Car ce qui
« est agréable (à Dieu) est que, dans la vue de
« Lui plaire, nous endurons (les maux) (et) les
« peines qu'on nous fait souffrir avec injustice.
« Aussi quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est
« pour vos fautes que vous endurez (les coups
« et) les soufflets (de vos maîtres)? Mais si, en
« faisant du bien, vous souffrez avec patience
« (ces mauvais traitements), c'est cela qui est
« agréable à Dieu. Car c'est à quoi vous avez
« été appelés (lorsque Jésus Christ vous a mis
« au rang de ses disciples), puisque Jésus Christ
« même (qui est votre Maître et votre Chef) a
« souffert pour nous, vous laissant (ainsi) un
« exemple, afin que vous marchiez sur ses pas
« (et que vous l'imitiez). Et le même Prince
« des Apôtres (II^{ème} Épître C. II. v. 19.) « leur

« promettant la liberté, quoiqu'eux mêmes soi-
« ent esclaves de la corruption, parce que qui-
« conque est vaincu, est l'esclave de celui qui
« l'a vaincu. Ils ont quitté le droit chemin, et se
« sont égarés en suivant la voie de Balaam, fils
« de Bosor, qui aima la récompense de son
« iniquité ». « Lorsque (ce peuple) sera converti
« au Seigneur (et que le Seigneur habitera en
« eux par la foi), le voile (qui était sur leur
« coeur) en sera oté (et ils auront la liberté de
« voir ce qu'il leur avait toujours caché); car
« le Seigneur est esprit; et où est l'esprit du
« Seigneur, là est aussi la liberté. (Deuxième
« épître de S. Paul aux Corinthiens). « Pour
« nous (mes) frères, (nous ne serons pas chassés
« de la maison de Dieu, ni exclus de l'héritage
« céleste, (puisque) nous ne sommes point les
« enfants de la servante, mais de la (femme)
« libre, et c'est Jésus-Christ qui nous a acquis
« cette liberté. « (le même Apôtre, Épître aux
Galates C. IV v. 31). Autant de Commentaires
authentiques des paroles de l'Évangile de Saint
Jean (C. VIII): « Jésus dit donc aux Juifs qui
« croyaient en lui: si vous demeurez (fermes dans
« la foi que vous avez en moi) et dans l'observa-
« tion de ma parole, vous serez véritablement
« mes disciples. Et vous connaîtrez la vérité; et

« la vérité (se découvrant à vous), vous rendra
« libres. « Ils (les Juifs) lui répondirent: nous
« sommes de la race d'Abraham, et nous n'a-
« vons jamais été *esclaves* de personne; com-
« ment donc dites-vous que nous serons rendus
« libres? Jésus leur répondit: en vérité, en
« vérité, je vous dis que quiconque commet le
« péché est esclave du péché. Or l'esclave ne
« demeure pas toujours dans la maison (du père
« de famille); mais le fils y demeure toujours.
« Si donc le Fils (de Dieu) vous met en liberté
« (et vous affranchit de l'esclavage du péché),
« vous serez alors véritablement libres,, (et vous
« demeurerez toujours dans la maison du Père
« Céleste). » De telles doctrines sur la liberté
vraie et véritable les Apôtres allaient proclamer
dans le monde, sous la haute direction de Saint
Pierre, qui les portait d'Antioche à Rome et
par ses disciples partout dans les terres Italiennes,
où gémissaient des esclaves. Les lecteurs de
ces pages connaissent les voyages de l'Apôtre
des nations, comme on les lit dans les Actes
des Apôtres, pour propager ces nouvelles *de la
liberté chrétienne pour tous.*





LA VRAIE LIBERTÉ FAIT PROGRÈS.

Dans l'intervalle de la fondation des Sièges d'Antioche et de Rome, Saint Pierre prêcha l'Évangile dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce et l'Asie-Mineure, suivi de Marc, de Pancrace, de Marcien, de Rufus, d'Apollinaire, évêques futurs d'Alexandrie, de Syracuse et de Capoue. En envoyant son disciple à Alexandrie, le Prince des Apôtres, pour y fonder l'église, la capitale d'Egypte reçut ainsi la Foi de Saint Pierre, de même que l'avaient reçue Rome, la capitale de l'Occident, et Antioche, la capitale de l'Orient. Dans le même temps, S. Paul recevait la grâce, à laquelle il s'en appelle,

quand il écrivait, que « ce n'est point par les hommes, mais par la grâce de Jésus-Christ qu'il a été fait Apôtre ». Prenant avec lui Barnabe et Jean Marc, il partirent pour leur mission. Ils prêchèrent l'Évangile à Salamine, capitale de l'île de Chypre, s'adressant d'abord dans les synagogues; leur origine juive leur donnait y facilement entré. Par le Proconsul Sergius Paulus appelé à Paphos, S. Paul frappait de cécité l'imposteur Elymas, et conquit le Proconsul à la Foi. Les messagers de la bonne Nouvelle revinrent de Paphos sur le continent asiatique, et de Perga en Pamphlie, où Marc les quitta, ils allèrent à Antioche de Pisidie. Là et à Iconium, en Lycaonie, leur parole convertit une multitude de Juifs en de païens à l'Évangile. Parmi les disciples d'Iconium se trouvait une jeune vierge, S. Thècle, dont l'antiquité chrétienne a célébré la mémoire, et a placé le nom à côté de Saint Etienne, puisque, la première des martyres, elle eu la gloire de souffrir pour le Nom de Jésus-Christ. Trainée devant les juges païens, qui voulaient la faire renoncer à la Foi, elle résistait courageusement à la torture, et fut, par leur ordre, exposée aux bêtes de l'amphithéâtre. Mais les lions vinrent se coucher à ses pieds et respectèrent son corps virginal. Le peuple,

touché de ce spectacle, exigea que l'on relâchat; elle put terminer en paix ses jours. Néanmoins, elle reçut le titre de martyre, suivant la coutume des premiers siècles de l'Église, où l'on donnait ce nom à tous ceux qui avaient souffert pour l'Évangile des tourments mortels de la nature, quand même ils y auraient survécu miraculeusement. A Lystre les deux Apôtres furent d'abord pris pour des dieux, et l'on voulait leur offrir des sacrifices; mais le même peuple, changeant tout à coup de dispositions, sous le souffle de la colère des Juifs, poursuivit S. Paul à coups de pierres, et le traina hors des murs. Le lendemain ils partirent pour Derbe, qu'ils évangélisèrent. Ils firent une nouvelle visite aux croyants de Lystre, d'Antioche de Pisidie, et d'Iconium; donnaient des pasteurs à ces églises naissantes, et retournèrent à Antioche de Syrie, terminant ainsi leur première mission. S. Paul avait reçu immédiatement de Dieu les lumières nécessaires à sa mission, appelé d'une manière extraordinaire à l'apostolat. Afin de donner à son enseignement et à sa discipline la sanction extérieure de la vérité; c'est à dire celle d'un parfait accord avec la doctrine et la conduite des autres apôtres, il se rendit à Jérusalem (poussé par une inspiration

supérieure), pour la seconde fois après sa conversion, accompagné de Tite et de Barnabe, qu'il avait amené des ombres du paganisme. Là, il rencontrait S. Pierre qui venait d'y faire un voyage, S. Jacques et S. Jean. Dès cette époque, fut agitée entre eux la question de l'obligation absolue de la Loi Mosaique. Les trois Apôtres Pierre, Jacques et Jean avaient la même doctrine; ils les reconnurent, lui et Barnabe, pour leurs véritables collègues, et il fut décidé que l'un et l'autre prêcheraient spécialement les païens, pendant qu'eux-mêmes continueraient à évangéliser les Juifs. L'agitation qui résulta, peu de temps après, dans l'église d'Antioche, fit sentir la nécessité d'une décision suprême de la part de l'apostolat réuni à Jérusalem, où Paul et Barnabe furent envoyés en députation.

Les cinq Apôtres nommés formèrent, avec les prêtres et les fidèles, le premier Concile, connu sous le nom de Concile de Jérusalem. S. Pierre, en sa qualité de Chef de l'Église, porta le premier la parole, en établissant: que Dieu ne faisait aucune différence entre les Juifs et les Gentils, pour la vocation à la foi. « L'Église
« de Jésus Christ était la montagne profétique
« d'Jsaïe, où toutes les nations de la terre devaient se réunir dans l'unité de la Foi ». Dans

le même sens parlèrent Saint Paul et Saint Jacques; et l'Assemblée réduisit les obligations des païens convertis aux suivantes: a) S'abstenir des viandes offertes en sacrifices, b) de la chair des animaux étouffés, du Sang et c) de la fornication. La première défense était nécessaire pour préserver les nouveaux chrétiens d'une rechute dans le paganisme; quant à la fornication, le sens moral était tellement éteint chez les païens qu'ils la regardaient comme une action indifférente, et il importait que la pureté des mœurs devint un signe distinctif de la Loi Nouvelle. La prohibition des chairs étouffées était maintenue par l'Église, attentive des lors au bien, même physique, de ses enfants. Celle du sang était relative à un ordre de choses plus élevé. Dans les sacrifices, le sang était l'offrande principale réservée au Seigneur. Tant que ces sacrifices continuaient à s'offrir dans le temple de Jérusalem, on conçoit que les chrétiens aient conservé respectueusement cette prescription. La décision du Concile, précédée par cette parole solennelle: « il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous », fut envoyée aux églises de Syrie et de Cilicie. Paul et Barnabe revinrent à Antioche, pendant que Saint Pierre reprenait le chemin de Rome. S. Paul commença peu de

temps après sa seconde mission, accompagné de Silas (tandis que Barnabe et Jean-Marc s'embarquèrent pour l'île de Chypre). Ils se rendirent en Asie-Mineure, visitant d'abord les églises de la Syrie septentrionale, de la Cilicie et de la Lycaonie. Il s'adjoignit à Lystre le jeune Timothée. Les trois hérauts de la foi parcoururent ensuite la Phrygie, la Galacie et la Mysie. Le médecin et Évangéliste S. Luc se joignit à eux dans la Troade. Une vision que S. Paul eut en songe l'avertit de quitter l'Asie et de se rendre en Macédoine. A Philippe, une marchande de pourpre, Lydie, se convertit avec toute sa maison. Dans cette même ville, la guérison d'une esclave, possédée du malin esprit fut cause que, sur l'ordre du gouverneur romain, Paul et Silas après avoir été battus de verges, furent jétés en prison comme séducteurs du peuple, et comme prédicateurs d'un culte nouveau, non autorisé. Le miracle qui leur ouvrit les portes de leur cachot pendant la nuit, et la constance pleine de joie des Apôtres, touchèrent tellement le geôlier, que, s'étant fait instruire par S. Paul, il crut en Jésus Christ, et reçut le Baptême avec toute sa famille. Effrayée de la précipitation avec laquelle elle avait maltraité un citoyen romain, l'autorité de la ville

rendit la liberté avec beaucoup d'égards aux deux prisonniers, en les priant toutefois de s'éloigner. Les Apôtres s'arrêtèrent plus longtemps à Thessalonique, en y formant parmi les Juifs une église qui devint rapidement florissante. Mais les Juifs incroyants ayant cherché, par une plainte calomnieuse, à extorquer la condamnation des missionnaires près de l'autorité païenne, il partirent pour la ville de Béroé. Poursuivi jusque là par les Juifs de Thessalonique, S. Paul laissa Silas et Timothée, et fut seul sur Athènes, centre de la civilisation (?), des arts et des lettres, réduite alors à n'être que l'esclave de Rome. Les futurs Consuls et les futurs Césars venaient apprendre dans ses écoles à penser juste (?) et à parler bien (?); ainsi Athènes dominait encore ses maîtres par la science (?) et le génie (?). De toutes parts, l'oeil n'y rencontrait que statues et temples élevés en l'honneur des dieux, que sacrifices sanglants et pompes païennes. Un autel sans nom, dressé à un dieu inconnu, fournit à l'Apôtre une heureuse manière de commencer sa prédication, annonçant, en face d'un auditoire étonné, le Dieu unique tout puissant, « dans lequel nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes », et qui jugera le monde par celui qu'il a ressuscité d'entre les

morts. Les uns répondent par la moquerie à ses paroles; les autres lui disent qu'ils l'entendront une autre fois; quelques uns seulement croient en Jésus Christ, parmi les quels Denys, membre de l'Aréopage, et une humble femme, nommée Damaris. D'Athènes, S. Paul se rendit dans Corinthe, la capitale de l'Achaïe. Encore là, la majorité des Juifs accueillit sa doctrine avec tant d'hostilité, qu'il ne tarda pas à se tourner avec plus de succès vers les Grecs. Sur ses entrefaites, Silas et Timothée, de retour de Macédoine, avaient apporté des nouvelles consolantes sur l'état des églises de cette contrée. L'Apôtre retourna à Jérusalem, revint à Antioche. Cette seconde mission, il la fit bientôt suivre d'une troisième qu'il commença encore dans l'Asie-Mineure. Pendant trois ans il s'arrêta à Ephèse. Là, s'éveilla le premier soupçon que le règne du Christ menaçait le culte jusqu'alors tout-puissant des idoles, et qu'allait tomber dans la poussière devant le Crucifié, la grande Diane des Ephésiens. Pendant son séjour à Ephèse, S. Paul écrivit aux Chrétiens de la Galatie, pour les prémunir contre les faux docteurs judaïsants. Dans le même intervalle, il envoya Tite, avec sa première Épître, à l'église de Corinthe, menacée de discessions intérieures.

Il se rendit, dans l'année 59, par la Troade, en Macédoine, pour revoir les fidèles de Philippe, de Tessalonique et de Béroë, d'où il écrivit sa seconde Épître aux Corinthiens. C'est vraisemblablement à la même époque qu'il envoya une première lettre à son disciple Timothée.

Ayant ensuite tourné son zèle apostolique vers les églises de Grèce, il remit à la diaconesse Phœbé, qui allait à Rome, son épître aux fidèles de cette ville, qui commençaient à former une église. L'année suivante il s'empressa de se rendre en Syrie, pour aller à Jérusalem, célébrer la fête de la Pentecôte, Ayant réuni les évêques et les prêtres d'Ephèse et des églises voisines à Milet, il les conjura de prendre grand soin des troupeaux confiés à leur garde, les prémunit contre les faux docteurs et, après avoir prié en commun, les quitta, avec le présentiment des périls qui l'attendaient. A Césarée, il vit le diacre Philippe et ses quatre filles, douées du don de prophétie. Arrivé à Jérusalem, il n'y trouva plus aucun des Apôtres, à l'exception de Saint Jacques, évêque de cette ville. Le tribun romain Lysias profita de la déclaration des Phariséens, le fit conduire à Césarée, devant le procureur Félix, avec un cer-

tificat d'innocence. Les implacables persécuteurs de l'Apôtre se représentèrent devant Porcius Festus, successeur de Félix, et ne négligèrent rien pour obtenir une condamnation. S. Paul en appela à l'empereur, et Porcius reçut l'appel. L'an 62 l'Apôtre partit, comme prisonnier, pour Rome, accompagné de Saint Luc et d'Aristarque.





UNE LETTRE À PROPOS.

Par suite d'un naufrage, sur la côte de Malte, S. Paul reste trois mois dans cette île. Il reçut le fraternel accueil d'une église déjà formée à Puteoli, et l'année 63 il fit son entrée dans la capitale de l'empire, au milieu des frères chrétiens, accourus au devant de lui. A Rome il resta deux années, jouissant de la permission d'habiter un logement particulier, sous une surveillance peu rigoureuse, avec un soldat auquel il était enchaîné, recevant ceux qui se présentaient en sa maison, pouvant annoncer librement l'Évangile.

Le récit des « Actes des Apôtres » par S.

Luc, s'arrête ici. Le spectacle des premières conquêtes de l'Évangile n'est pas seulement un fait passager dont la signification soit circonscrite aux temps qui l'ont vu se produire.

L'attitude de l'Église est restée la même dans tous les siècles, ayant toujours eut des ennemis acharnés à combattre. Le sublime fugitif, S. Paul, qui subjugué, en passant, des villes et des royaumes, n'est-il pas un modèle par excellence de tous les prédicateurs et de tous les ministres de Jésus Christ ? Ils triomphent alors qu'ils sont vaincus.

Indépendamment de la lettre portée à Philémon par Onésime, esclave fugitif et désormais converti, qu'il lui renvoyait, S. Paul écrit, pendant sa captivité à Rome, les Épîtres aux Ephésiens, aux Colossiens et aux Philippiens, véritables encycliques, dans lesquelles il développait les principes de la Foi sur la glorification de Jésus-Christ, la rédemption de l'humanité déchue et la vocation des Gentiles. Selon toute apparence, dans le même temps a été écrite l'Épître aux Hébreux, c'est-à-dire aux Juifs vivants dans la Judée et à Jérusalem, une explication : comment le Christianisme est sorti de la Religion Juive, et par quels avantages éminents la nouvelle Loi est supérieure à l'an-

cienne. Le zèle apostolique de S. Pierre et de S. Paul, réunis dans la même cité, fit faire de rapides progrès à l'Église de Rome. Jusque dans la cour impériale pénétra la doctrine chrétienne, de sorte que S. Paul pouvait écrire aux Philippiens: « tous les fidèles vous saluent, « particulièrement ceux de la maison de César. » Il profita aussitôt de la liberté, pour entreprendre de nouvelles missions. On peut croire qu'il mit alors à exécution le projet de visiter l'Espagne, dont il avait déjà parlé dans son Épître aux Romains. Clément de Rome dit: « que S. Paul fut le héraut de la foi chrétienne dans le monde entier, qu'il pénétra jusqu'aux limites de l'Occident. » Accompagné de son disciple Tite, l'Apôtre alla aussi dans l'île de Crète. Il y laissa ce digne disciple en qualité d'inspecteur des églises nouvellement fondées, avec le pouvoir d'instituer des évêques et des prêtres. De Nicopolis il lui envoya de suite une instruction sur la manière de diriger le troupeau confié à sa garde (l'épître à Tite). De là S. Paul se rendit à Corinthe, visita encore une fois les églises de la Troade et de Milet, puis il revint à Rome vers la fin de l'année 66.

Il convient de donner ici la traduction française, authentique, de la lettre de l'Apôtre

à Philémon, exhortant à recevoir Onésime, *son esclave*, qui s'étant enfui de chez lui, était venu trouver Saint Paul à Rome, et y avait reçu le Baptême.

« Paul prisonnier (pour la foi) de Jésus-
« Christ, et Timothée (son) frère, à notre cher
« Philémon, notre coopérateur (dans le mini-
« stère de l'évangile). A (notre) très chère soeur
« Appie (son épouse); à Archippe (notre ami
« commun), le compagnon de nos combats (et
« de nos travaux évangéliques); et à l'église
« qui est dans votre maison. Que Dieu notre
« Père et Jésus-Christ (notre) Seigneur vous
« donne (*à tous*) la grâce et la paix. Me sou-
« venant sans cesse de vous dans mes prières
« (mon chère Philémon), je rends grâces à mon
« Dieu. Apprenant quelle est votre foi envers
« le Seigneur Jésus et votre charité envers *tous*
« les saints; et de quelle sorte la libéralité, qui
« naît de votre foi, éclate aux yeux de tout le
« monde, se faisant connaître par tant de bon-
« nes oeuvres qui se pratiquent dans votre
« maison pour l'amour de Jésus Christ. Car
« votre charité (mon chère), frère, nous a com-
« blés de joie et de consolation, voyant que
« les coeurs des saints (qui étaient affligés) ont
« reçu tant de soulagement de votre bonté.

« C'est pourquoi (je m'adresse aujourd' hui à
« cette même bonté, et je vous prie d'en faire
« sentir les effets à une personne qui m'est
« très-chère). (Je dis que je vous en prie), (car)
« encore que je puisse prendre (en qualité d'A-
« pâtre de) Jésus-Christ, une entière liberté de
« vous ordonner une chose qui est de votre
« devoir ; néanmoins l'amour (que j'ai pour
« vous) fait que j'aime mieux vous en sup-
« plier, quoique vous soyez tel que vous êtes
« (et que je sois tel que je suis, c'est-à-dire,
« quoique vous soyez mon disciple) et que je
« sois Paul (qui vous a instruit des vérités de
« la Foi), qui est déjà vieux, et (qui) de plus
« (est) maintenant prisonnier (pour l'amour) de
« Jésus Christ. Or la prière que je vous fais
« est pour mon fils Onésime, que j'ai engendré
« dans mes liens, (l'ayant converti à la Foi
« depuis que je suis en prison) ; qui vous a
« été autrefois inutile, mais qui vous sera main-
« tenant très-utile, aussi bien qu' à moi. Je
« vous le renvoie ; et je vous prie de le rece-
« voir comme mes entrailles (et mon cher fils).
« J'avais pensé de le retenir auprès de moi,
« afin qu' il me rendît quelque service en votre
« place, dans les chaînes que je porte pour
« l'Évangile. Mais je n'ai rien voulu faire sans

« votre consentement, désirant que le bien que
« je vous propose n'ait rien de forcé, mais soit
« (entièrement) volontaire. (J'ai donc mieux
« aimé vous rendre cet esclave fugitif, que de
« le retenir sans vous en avoir parlé. Je vous
« prie de le bien recevoir, et de regarder sa
« fuite comme une chose qui vous est, avan-
« tageuse). Car peut-être qu'il n'a été séparé
« de vous pour un temps, qu'afin que vous le
« recouvriez pour jamais. Non plus *comme un*
« *simple esclave*, mais comme celui qui, d'escla-
« ve, est devenu l'un de nos frères bien-aimés,
« qui m'est (en effet) très cher, à moi en par-
« ticulier, et qui vous le doit être encore beau-
» coup plus, étant à vous, et selon le monde
« (comme votre esclave par sa condition) et
« selon le Seigneur (comme votre frère par la
« Foi en Jésus-Christ). Si donc vous me consi-
« dérez comme étroitement uni à vous, rece-
« vez-le comme moi-même (car il est aussi très-
« étroitement uni à moi). S'il vous a fait tort,
« ou s'il vous est redevable de quelque chose,
« mettez cela sur mon compte. C'est moi, Paul,
« qui vous l'écris de ma main; c'est moi qui
« vous le rendrai, pour ne vous pas dire que
« vous vous devez vous-même à moi, (et que je
« pourrais vous demander la grâce d'Onésime,

« en compensation de celle du salut que je vous
« ai procuré. Je vous prie donc de lui pardon-
« ner). Oui (mon) frère, que je reçoive de vous
« cette joie dans le Seigneur; donnez-moi, au
« nom du Seigneur, cette sensible consolation.
« Je vous écris ceci dans la confiance que vo-
« tre soumission me donne, sachant que vous
« en ferez encore plus que je ne dis. Je vous
« prie aussi de me préparer un logement (chez
« vous); car j'espère que Dieu me redonnera
« à vous encore une fois par (le mérite) de vos
« prières. Epaphras, qui est comme moi prison-
« nier pour Jésus-Christ, vous salue. Avec Marc
« (quelques uns croient que c'est Jean Marc,
« Cousin de Barnabe), Aristarque, Démas et
« Luc, qui sont mes aides et mes compagnons;
« (selon le grec: qui sont mes coopérateurs,
« dans le ministère de l'Évangile). Que la grâce
« de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre
« esprit. Amen ».

Observez bien, que S. Paul fait mention, dans cette lettre, de ses liens ou de sa prison, pour mieux disposer Philémon à lui accorder la grâce d'Onésime qui était le principal motif de sa Lettre. Il joint Timothée avec lui comme un nouvel intercesseur, qui était connu de Philémon comme compagnon presque inséparable

de Saint Paul et pour lors à Rome avec lui. (Archipe est celui dont il est parlé dans l'Épître aux Colossiens IV. 17. On croit qu'alors il était prêtre ou même évêque, et qu'il gouvernait l'église de Colosse en l'absence d'Epaphras, qui en était l'apôtre et le premier évêque, et qui était alors prisonnier à Rome). Saint Jérôme remarque (Proëm. in ep. ad Philemonem) qu'il y avait quelques personnes qui trouvaient que le sujet de cette épître était peu digne du soin de l'Apôtre, et qui par cette raison voulaient qu'elle ne fût pas de lui, ou du moins prétendaient qu'elle ne méritait pas d'être mise au rang des Saintes Ecritures, comme n'ayant rien de nécessaire pour notre édification, ni qui fût digne du Saint Esprit. Mais ce raisonnement même est bien indigne de ceux qui adorent un Dieu qui n'a pas dédaigné de mourir pour des esclaves rebelles et impies, et qui savent que ce Dieu choisit ce qu'il y a de plus faible selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de plus fort, et ce qu'il y a de plus bas selon le monde pour confondre ce que le monde estime de plus grand. Aussi cette Épître a-t-elle toujours été reçue dans l'Église, qui l'a regardée *comme étant très digne du zèle et de la charité de S. Paul, et très propre à faire com-*

prendre aux premiers pasteurs de l'Église le soin qu'ils doivent avoir des moindres de leurs brebis. Mais on peut aussi tirer de cette Épître beaucoup d'instructions très utiles pour tous les fidèles.... Pour aller prêcher cet Évangile dans les diverses contrées de l'Univers, les Apôtres s'étaient séparés. Ils composèrent, avant de se quitter, un abrégé substantiel de la doctrine chrétienne, au quel on donnait le nom de « Symbole », parce que, semblable au mot d'ordre, il servait à distinguer les fidèles des païens ou des hérétiques. Ce Symbole devait assurer l'unité de doctrine, de même que la primauté de S. Pierre maintenait l'unité du Gouvernement. L'histoire de la plupart des Apôtres, après leur dispersion, est enveloppée de ténèbres presque impénétrables. On sait pourtant que S. Mathias alla prêcher la Bonne Nouvelle dans la Colchide, S. Simon dans la Lybie, S. Jude dans la Mésopotamie; S. Mathieu se rendit en Ethiopie, après avoir écrit son Évangile à la prière de la Judée; S. Barthélemy passa dans la Grande Arménie. S. Jean prêcha dans l'Asie-Mineure. La Sainte Vierge, l'Immaculée, ne le suivit pas dans ses voyages Apostoliques, d'après l'opinion la plus probable. S. Jacques, fils d'Alphée, demeura à Jérusalem, dont il avait été établi évêque; S.

André fut envoyé chez les Shythes, d'où il passa en Grèce et en Epire; S. Philippe mourut à Hiérâpolis en Phrygie, après avoir évangélisé la Haute-Asie, et S. Thomas alla chez les Parthes et jusqu'aux Indes, pour abolir *partout, partout, partout l'esclavage.....*





LA LIBERTÉ DE L'ÉVANGILE
SE PROPAGE.

Quelle merveilleuse extension du Christianisme sous le fer de ses bourreaux ! S. Justin écrivait : « il n'y a pas de peuple chez lequel « on ne rencontre des croyants à Jésus-Christ. » Et S. Irénée : « L'Église s'était étendue sur « toute la terre et jusqu'aux extrémités du « monde les plus lointaines. » Pas moins remarquables sont les paroles de Tertulien : « nous « sommes d'hier, et nous remplissons tout ce « qui est à vous ; nous ne vous laissons que « vos temples. Si nous voulions seulement nous « séparer de vous, nous retirer dans quelque « pays éloigné, le départ de tant de citoyens dé-

« concerterait votre puissance. Vous frémiriez
« sur la désolation, sur le silence d'un monde
« en quelque sorte éteint ; vous chercheriez des
« hommes à qui commander. » À défaut de
statistiques précises et positives, un coup d'oeil
rapide, jeté sur l' Orient et l' Occident, donne
une idée approximative de l'accroissement de
l' Église, à la fin du III siècle. Sous le ponti-
cat de S. Sylvestre I^{er} Rome comptait, dans son
enceinte seule, quarante églises. La fondation
de la plus part des églises d' Italie est attri-
buée, par les anciennes traditions locales, aux
disciples de S. Pierre. Les anciens martyrolo-
ges font remonter à l'époque apostolique l'ins-
titution de Photin à Bénévent, de Priscus à
Capoue, de S. Asper à Naples, de Philippe d'Ar-
gyrium à Palerme, de S. Marcien, premier évê-
que de Syracuse. Lucques regarde comme son
premier apôtre S. Paulin, envoyé en Etrurie
par le Prince des Apôtres ; Fièsole, S. Romulus ;
Ravenne, S. Apollinaire ; Milan, S. Anathalon ;
Aquilée, S. Marc ; Bologne, S. Zamas, envoyé
par le Pape, S. Denys ; Zénon, premier évêque
de Vérone, subissait le martyre sous l'empereur
Gallien ; Pouzzoles avait eu pour premier évê-
que S. Patrobas, nommé par S. Paul, dans son
Épître aux Romains. Les origines du Christia-

nisme dans l'Afrique proconsulaire, au premier siècle un peu obscures, se développent avec éclat dès le deuxième. Carthage était le siège principal, depuis le desert de Barca jusqu'à l'Atlantique. Dès la fin du II. siècle Agrippinus était évêque de cette magnifique et populeuse cité, relevée depuis long temps de ses ruines, et alors en relation, par son commerce, avec le monde entier, et y convoquait un synode de soixante-dix évêques. Dès le temps de Tertulien, la Religion de Jésus-Christ avait pénétrée parmi les Africains primitifs, c'est-à-dire chez les Gétules et les Maures, qui demeuraient plus avant dans l'intérieur du pays, dans les gorges et les vallées de l'Atlas, parlant un idiôme particulier, nomades pour la plus part. Dans les trois premiers siècles, le Nord-ouest de l'Afrique était divisé en trois provinces ecclésiastiques : l'Afrique proconsulaire, la Numidie et la Mauritanie. Dans le siècle suivant on en compta six, c'est-à-dire la Tripolitaine, qui ne se composait que de cinq évêchés, le Bysacène et la Mauritanie, outre celle que nous venons de citer.

L'Église d'Espagne apparaît pour la première fois dans l'histoire. (en l'an 250), lorsque deux évêques, Basilide d'Astorgá, et Martial de

Léon, furent déposés dans un synode, ayant apostasié dans la persécution de Dèce. Le Concile d'Elvire, en 306, tenu par dix-neuf évêques espagnols, nous montre à cette époque la Religion Chrétienne florissante dans cette contrée.

Les Gaules évangélisées, dès la fin du premier siècle, par des disciples des Apôtres, qui avaient vu S. Pothin, S. Trophime à Arles, S. Irénée à Lyon, S. Benigne à Autun, S. Victor à Marseille, S.S. Donatien et Rogatien à Nantes, comptaient, au III. siècle, presque autant de sièges épiscopaux que de villes importantes. Dans le Concile tenu à Arles contre les Donatistes (a. 214), parurent les évêques de Reims, de Rouen, de Bordeaux, de Vaison, et les envoyés des églises de Mende, d'Apt, d'Orange et de Nice.

Dans les contrées situées sur la rive droite du Rhin, et divisées en Germanie supérieure et en Germanie Inférieure, la Religion Chrétienne était déjà puissante, au II. siècle. Trêve, Cologne, Tongres, Spire, Mayence étaient autant de centres religieux, d'où la doctrine de l'Évangile se répandait dans les contrées les plus reculées de l'Allemagne. Les pays du Danube, le Norique, la Vindélicie, et la Rétie (l'Autriche, la Bavière, le Tyrol et les Grisons),

dont les principales villes étaient peuplées de colons romains (Laureacum, Augusta, Vindellicorum, Tridentum) avaient reçu de bonne heure les semences de la Foi. La persécution de Dioclétien y fit de nombreux martyrs.

La Grande-Bretagne, où, sous le règne de Claude, les colonies romaines avaient apporté avec elles l'Évangile, était presque toute peuplée de Chrétiens, selon Gildas, le plus ancien écrivain de cette nation, en 303; lors de la promulgation des sanglants édits de Dioclétien, les églises y furent démolies, les livres Saints brûlés publiquement dans les rues, une multitude de prêtres et de laïques suppliciés, « en sortes
« que les forêts et les cavernes, qui servèrent
« de refuges aux Chrétiens, semblaient alors
« plus habitées que les villes elles-mêmes. »

Trois évêques Bretons, Eborius d'York, Restitutus de Londres et Adelphius de Lincoln, parurent au synode d'Arles, après la fin de la persécution. Le Rhodope, l'Heminontus, la Thrace, la Scythie et la Mésie inférieure avaient, sur la rive de la Méditerranée, des Chrétientés florissantes comme celles de la Grande-Bretagne. En Thessalonique, Philippe, Macédoine, Beroe, églises apostoliques, n'avaient pas dégénéré, au III. siècle, de leur ferveur primitive. Athènes,

la capitale de l'ancienne civilisation (?) grecque, Byzance, destinée à devenir la reine d'un empire nouveau, étaient conquises à la Foi du Rédempteur *des pauvres esclaves*.

Le même spectacle de Foi et de fécondité religieuse offrait l'Orient. Dans toutes les villes de la Phénicie et de la Syrie la doctrine de l'Évangile s'était répandue de Jérusalem. Les noms de Tyr, de Césarée en Palestine, de Sidon, de Bérite, de Ptolémaïs, de Tripoli, de Séleucie, de Biblos, d'Hérapolis, d'Apamée, de Samosate, et, pardessus tous, celui d'Antiochie rappellent autant d'illustres et grandes églises. Dans l'Arabie Romaine, Bosra, dans l'Osroéne, Edesse avaient de bonne heure reçu l'Évangile. Les chrétientés d'Amide, de Nisibe, de Séleucie et de Ctésiphon, dans la Mésopotamie et la Chaldée, étaient célèbres. L'Asie Mineure, évangélisée par S. Paul, avait ses sièges illustres d'Ephèse, de Laodicée, de Pergame, de Philadelphie, de Thyatire, de Tarse, de Smyrne, de Mopsueste, d'Iconium, de Myre, de Milet, d'Antioche de Pisidie, de Corinthe, de Nicée, de Chalcédoine, etc. Les îles de Crète, de Chypre et de l'Archipel étaient remplies de Chrétiens. L'Arménie, la Perse elle-même, malgré les persécutions fréquentes qui s'y élevaient

contre le Christianisme, comptaient de nombreuses et florissantes Chrétientés. L'Égypte envoyait au Concile de Nicée les évêques de Naucratis, de Phtinonte, de Pélusium, de Panephise, de Memphis et de Héraclée. La Thébaïde comptait, au III.^{em} siècle, pour églises épiscopales Lycopolis, Hermopolis et Antinoe. Ptolemais, la métropole de la province de la Pentapole, comptait de nombreux évêchés. En un mot, le tableau des conquêtes du Christianisme, au III.^e siècle, embrasse toutes les contrées du monde connu. Cette extension si rapide a frappée les historiens les plus hostiles à l'Église. En cherchant à expliquer ce fait par des causes purement naturelles; ils ont prétendu que les persécutions contre les fidèles étaient loin d'avoir les caractères d'universalité, de persévérance et de cruauté que nous leur attribuons. Mais les faits sont trop éclatants, trop nombreux, trop avérés pour qu'on puisse les contredire *de bonne foi*. On n'aura pas de peine à comprendre les paroles de Tertulien: « l'idée
« d'être obligé de renoncer aux plaisirs, aux
« sensualités, aux passions du siècle, éloigne
« plus du Christianisme que la crainte d'être
« condamné à mort pour l'avoir embrassé ». Pour lutter contre tous les obstacles que lui

imposaient les intérêts, les passions, les préjugés, les habitudes et les superstitions réunis, l'Église n'emploia jamais d'autres armes que la puissance de sa doctrine. La vie des Chrétiens, la calme de leur conscience, leur mépris pour tout ce qui faisait l'objet des préoccupations des autres hommes, l'ardeur avec laquelle ils couraient à la mort, comme à une vie meilleure, produisaient une impression profonde sur des âmes façonnées, par le paganisme, à la mollesse, aux sensualités et au luxe exagéré des jouissances. Malgré soi, on sentait, qu'il y avait dans cette doctrine une force de régénération spirituelle et comme de la dignité humaine. « La plupart de ces disciples apostoliques, dit Eusèbe, après avoir été initiés à la vie chrétienne, parcouraient les pays les plus éloignés, pour faire connaître le nom de Jésus Christ: ils répandaient partout le livre des Saints Évangiles. Des milliers de païens qui entendaient leurs paroles, ouvraient aussitôt leur cœur à l'adoration du vrai Dieu. » Et Saint Justin écrivait: « de même que l'on taille souvent les branches fécondes de la vigne pour faire naître les bourgeons plus abondants et plus forts; de même les païens, sans le vouloir, en usent avec nous; car le peuple

« chrétien est un cep planté par Dieu le Père
« et par Jésus-Christ le Sauveur. » Ceux des
païens qui n'étaient pas tout à fait dépourvus
de sens, ni complètement aveuglés, commencent,
en présence d'un tel spectacle, à soupçonner
que ce devait être plus qu'une illusion qui élé-
vait tant de personnes, de toute age et condi-
tion, au-dessus des faibles ses ordinaires, et
leur inspirait une constance invincible. Le joieux
mépris de la mort et des souffrances faisait
souvent même une si puissante impression sur
quelques uns des spectateurs, qu'une conversion
spontanée en était la suite. Celse, le philoso-
phe (?) demandait : « quel homme de bon sens
« regardera comme possible que tous les pen-
« ples de la terre, grecs et barbares. se soumet-
« tent jamais à une seule et même croyance,
« à un seul et même culte. » Ce qui paraissait
impossible au philosophe (?) païen, n'endevint
pas moins le fait le plus éclatant et le plus
avéré. La question des miracles était celle qui
ambarassait le plus l'argumentation hostile des
philosophes. (?) Chose remarquable ! Aucun d'eux
ne cherche à les nier. Tous leurs efforts ten-
dent à les expliquer, d'une manière plus ou
moins ingénieuse, jamais à les révoquer en
doute. Dans le même temps où parurent les

premiers édits des païens contre les Chrétiens, ceux-ci commencèrent à publier des apologies destinées, soit à inspirer aux empereurs et aux gouverneurs des procédés plus doux à l'égard des fidèles, soit à faire pénétrer, dans les esprits cultivés, de meilleures notions du Christianisme méprisé et méconnu, soit enfin à dévoiler les parties vulnérables du polythéisme, et à justifier, chez les disciples de la Religion nouvelle, leur éloignement de la religion de l'Etat. Toutes les objections de la philosophie, tous les sophismes et les préjugés du polythéisme, sont complètement réfutés, dans les ouvrages de ces apologistes. La vérité y est vengée de toutes les calomnies, exposée de bonne foi, appuyée sur des faits, dégagée des nuages, dont la passion et l'ignorance cherchaient à l'obscurcir. Il suffit de nommer ici : Quadrate, Aristide, Miltiade, Apollinaire d'Hierapolis, Méliton de Sardes, Justin, Tatien, Tertulien, Clément d'Alexandrie et Origène. Ce n'était pas seulement contre les attaques du dehors que l'Église avait à se défendre. À peine constituée, elle avait vu naître, dans son sein, des adversaires d'autant plus dangereux, qu'ils se servaient, contre elle, d'armes qu'ils lui avaient en quelque sorte empruntés. L'Afrique fut la première

infestée par les erreurs de Manès, qui se répandirent dans toute l'étendue de l'empire, avec une grande rapidité. Dioclétien porta contre les Manichéens une loi très sévère, parce qu'ils venaient de la Perse, ennemie de Rome. Le Manichéisme ne tarda pas à s'étendre sous le coup de ces terribles édits. Le même empereur publia, contre la Religion catholique, des édits plus cruels encore que contre les Manichéens. Le Catholicisme sortit vainqueur d'une lutte où le Manichéisme succomba sans retour.

Outre les systèmes d'hérésie, la première époque de l'Église vit s'élever des sectes qui n'attaquaient point à tout l'ensemble de la doctrine, mais seulement à quelques dogmes particuliers. Comme si aucun genre d'attaques n'avait du manquer à l'Église naissante, pour qu'en résistant à toutes, elle donnât mieux la mesure de la force divine qui la soutenait, les schismes longs et opiniâtres de Félicissime, Novat, Novatien etc. lui suscitèrent de nouveaux embarras. Les Pères et les docteurs en appellent sans cesse à la tradition, comme règle infallible de la Foi, dans la lutte engagée avec tant d'ennemis. La doctrine catholique étant une doctrine révélée, il n'appartient à aucun esprit humain de la refaire dans le sens

de ses propres inspirations. Chaque homme, à chaque instant, peut discerner la vraie foi d'avec les systèmes faux et arbitraires, en interrogeant cette règle, sans descendre dans les détails de la controverse. Tous les Pères en appellent à cette tradition, Évangile vivant, complétant l'Évangile écrit. Il montraient la nécessité de croire à l'Église, et à elle seule, sous peine de flotter au hasard des opinions humaines, à tout vent de doctrine. Ils ne se bornaient pas à cette réfutation générale ; chaque erreur particulière trouve, dans les écrits des docteurs catholiques, de savants et courageux adversaires.

Les Chrétiens profitaient, dans l'intervalle des persécutions, pour construire des églises et des basiliques à ciel ouvert. La persécution de Maximin détruisit une multitude de ces lieux saints. Plus tard, à mesure que le paganisme abandonnait ses temples, les Chrétiens les purifiaient et en prenaient possession pour inaugurer le culte du vrai Dieu. Attentive à conserver pieusement les dépouilles mortelles de ses enfants, destinés à ressusciter un jour dans la gloire, l'Église consacrait dès lors des lieux séparés des sépultures païennes pour y déposer les morts. Tertulien parle déjà de ces cimi-

tières, où les corps des justes reposent dans le sommeil de la mort, attendant le réveil de la résurrection. Ces tombes étaient fréquemment recouvertes de peintures et de sculptures pieuses. Saint Cyprien recommande aux fidèles de Carthage la prière pour les morts, comme une Sainte et charitable pratique. La pénitence publique était déterminée d'après des règles canoniquement établies par des Conciles particuliers. Ces règles n'étaient pas tellement invariables qu'elles ne pussent subir les modifications réclamées par la diversité des temps et des usages particuliers des églises. Ceux qui étaient soumis à la pénitence publique venaient, le premier jour du carême, se présenter à la porte de l'église en habit de deuil. Le prélat leur mettait des cendres sur la tête et leur donnait des cilices pour s'en couvrir. Ils se prosternèrent ensuite pendant qu'on priait pour eux. La prière finie, le prélat leur faisait une exhortation, après laquelle on les conduisait à la porte de l'église, qui était aussitôt fermée en leur présence. Les jours de fêtes, ces pénitents venaient se présenter à la porte de la basilique, où ils restaient pendant les offices. On les admettait, après un certain temps, aux instructions, mais on les faisait sortir avant

les prières de la consécration. Plus tard, ils étaient admis aux prières, mais prosternés; enfin on les permettait de prier debout comme les autres, mais avec cette différence qu'ils étaient placés au côté gauche dans l'église. Ces ordres de pénitents étaient distingués *non par des noms de libres et d'esclaves*, mais par les noms de pleurants (plorantes), auditeurs (auditores), prosternés (prostrati) et consistants (consistentes). Donc l'Église avait des lors une vie intérieure et divine, que ne pouvaient atteindre ni les haines populaires, ni le glaive des bourreaux, ni les entraves d'une législation hostile, ni les arguments des philosophes (?).





CONTINUATION.

L'influence du Christianisme se répandait dans le monde romain, à la faveur des assemblées des évêques. Les peuples s'habituèrent peu à peu à aller y chercher les vrais principes de la justice. *Au contact de la charité évangélique, la législation perdait sa dureté païenne.* L'empereur Constantin secondait mirablement ce mouvement religieux et civilisateur. *La grande question de l'esclavage, qui pesait alors sur la moitié du genre humain, devait attirer l'attention d'un tel empereur chrétien. Par une loi de 314, il ordonne, sous les peines plus sévères, à ceux qui connaîtraient des personnes*

→ injustement retenues en servitude, d'en avertir les magistrats, pour qu'elles soient immédiatement délivrées. Il proclamait le principe, éminemment chrétien, que soixante ans même d'esclavage ne peuvent prescrire contre la liberté d'un homme. Par les lois païennes, l'affranchissement avait été environné de formalités qui le rendaient difficile et rare. Il devait se faire en présence des préteurs et des Consuls eux mêmes. En permettant d'affranchir les esclaves dans l'Église, Constantin leva tous ces obstacles. En présence du peuple chrétien et des évêques, il ne demandait d'autres formalités *qu'une simple attestation, signée des ministres de l'Église.*

Il déclara par une loi subséquente (en 316) que ceux qui auraient été affranchis de cette manière jouiraient pleinement de tous les droits des citoyens romains. L'année précédente, il abolit l'antique et barbare coutume de marquer sur le front, avec un fer rouge, ceux qui étaient condamnés à l'amphithéâtre ou aux mines. « Nous défendons de déshonorer ainsi le visage de l'homme, par ce qu'il y paraît un vestige de la majesté du ciel. » La même année (315) vit encore abolir le supplice de la croix, *jusque-là réservé aux esclaves.* Depuis que Jésus-Christ y avait voulu mourir, et que la croix

→ était devenue l'étendard des légions romaines, et l'ornement de la couronne impériale, son ignominie était changée en gloire. Contre la plus grande flétrissure de la civilisation romaine, → le parricide légale, passé de Sparte à Rome, Constantin fait encore publier, dans toutes les villes d'Italie, et graver sur l'airain, comme pour la rendre éternelle, une loi qui retire au père de famille le droit de faire mourir le jeune enfant qu'il ne voudrait ou ne pourrait nourrir : « dès qu'un père apportera aux officiers des finances un enfant qu'il sera hors d'état de nourrir, on prendra indifféramment, ou sur le trésor public ou sur le domaine du prince, ce qui sera nécessaire pour nourrir et habiller l'enfant, et cela, sans aucun délai, parceque la faiblesse de l'enfant n'en supporte pas ».

Pour l'Afrique, en particulier, il fit, en 323, une loi non moins charitable, ordonnant aux proconsuls, gouverneurs et trésoriers de venir au secours des pères de familles que l'indigence réduirait à *vendre leurs enfants*. En 325, il interdit les combats des gladiateurs. Sous les empereurs romains, les mœurs publiques étaient devenues telles qu'on avait dû imposer des amendes et des peines judiciaires

à ceux qui vivaient dans le célibat, par un honteux calcul. Le Christianisme qui n'admet que deux états, le mariage et la continence parfaite, et qui remettait ainsi la virginité en honneur, en même temps qu'il sanctifiait les devoirs des époux, condamnant le libertinage comme un crime; rendait une modification nécessaire dans les lois, créées pour un état de choses qui disparaissait, à mesure que la perfection évangélique s'appliquait sur une plus grande échelle. Une autre loi nouvelle rendit obligatoire l'observation du Dimanche pour tout l'empire, pour consacrer les usages chrétiens, et les faire passer dans les habitudes générales. C'était principalement en ce jour qu'on recevait et qu'on instruisait les catéchumènes, que juifs ou païens pouvaient assister aux instructions publiques de l'Église. Le décret de Constantin plaçait l'observation du Dimanche sous la sauvegarde des lois. On devait interrompre les travaux ordinaires (les tribunaux devaient vaquer); il n'était fait exception que pour ceux de l'agriculture, qui sont parfois trop urgents pour qu'on les puisse différer. Interprète fidèle de tous les sentiments chrétiens, l'empereur n'usa point, contre le paganisme, de la violence dont le paganisme ne s'était pas fait faute,

depuis trois siècles, contre la Religion de la Croix, respectant l'erreur, dans l'espèce de droit que lui donnait un usage immémorial. Il se contenta de défendre de consacrer de nouvelles idoles, ne faisant pas d'édits de proscription. Cette loi était accompagnée d'une autre qui ordonnait de rétablir les églises abattues durant la persécution, de les augmenter, de les agrandir, ou d'en élever de nouvelles plus en rapport avec l'accroissement des fidèles. « Nous espérons que tous nos sujets embrasseront la foi du Dieu véritable. » Il voulait qu'on prit, sur son domaine particulier, les dependes nécessaires pour ces constructions, et qu'on n'y épargnât rien de ce qui pourrait être convenable à la majesté du grand Dieu qu'on y adorait. Ces ordonnances étaient couronnées par la loi du 23 Juin 318, qui permettait aux parties de décliner la juridiction des magistrats, pour s'en rapporter au jugements des évêques. C'était inaugurer la magistrature des Pontifes, juges de leurs peuples, comme ils en sont les pasteurs. La science historique de nos jours s'est rangée du côté de la vérité catholique et repousse la calonnie éomme des Ariens. Le spectacle, dans les guerres contre les Francs, rappelait les dieux sanguinaires du Capitole,

et non pas le Dieu de l'Évangile ; et dans la déplorable circonstance de sa seconde femme, Fausta, Constantin fut encore plus mal heureux que coupable. La loi romaine qui mettait les enfants, la femme, la famille toute entière à la discrétion de son Chef, absolvait son conduite au point de vue du droit alors en vigueur, mais la loi des decemvirs n'était point la loi de Jésus-Christ, ni même celle de l'humanité. La vanité, n'est elle pas le dernier sentiment qui meurt au cœur de l'homme ? Sans doute, et il faut toute la puissance des Sacrements et l'efficacité de la grâce, pour la combattre victorieusement. Ainsi s'explique le fait, que les titres d'Eternité, d'adoration etc., introduits dans l'étiquette de la cour impériale, par l'orgueil des princes idolâtres, et l'adulation impie des courtisans, ne furent pas abolis par Constantin. De tels faits sont regrettables, ne pouvant cependant faire oublier la gloire dont il se couvrit par les institutions chrétiennes dont il dota l'empire. Les écrivains qui ont pris à tâcher de faire rejaillir sur tout son règne l'odieux des faits particuliers, pour suivent surtout en lui, **l'empereur qui avait fait le premier monter le Christianisme sur le trône.** Les progrès du Christianisme n'étaient pas

moins remarquables en dehors des limites de l'empire Romain. Une ambassade de Sapor, roi de Perse, à Constantin (326), apprenait à l'empereur que la Perse et le pays des Sères (la Chine), qui en était tributaire, comptaient dans leur sein des églises nombreuses, et que les peuples se réunissaient par milliers dans le Bercaïl du Christ. Les Ibériens, peuple barbare, campé dans le voisinage du Pont-Euxin, convertis par les exemples et les miracles d'une pauvre captive chrétienne, envoyaient, dans le même temps demander à Constantinople des évêques, pour les instruire dans la Foi. Par les soins de Frumence, enfant chrétien, jeté sur les rivages inhospitaliers, et qui, plus tard, ordonné évêque, établissait des églises et bâtissait des temples au vrai Dieu, les habitants des grandes Indes embrassaient aussi la Religion de Jésus-Christ. En cette même année, 327, un événement s'accomplissait, qui allait changer les destins du monde. Rome était devenue comme étrangère à ses maîtres. Galérius n'en avait vu que les murailles, et n'y entra jamais. Dioclétien lui préférait Nicomédie. Constantin, élevé à la cour de cette ville, proclamé empereur en Bretagne, n'avait pour Rome aucune sympathie. Déjà Jules César avait for-

mé le projet de rebâtir Troie, et d'y transporter le siège de l'empire. En le modifiant, Constantin reprit ce plan, et plaça la nouvelle capitale du monde à Byzance. Assise, ainsi que Rome, sur sept collines, sous un climat sain et tempéré, dans une contrée naturellement fertile; appuyée sur deux mers, la Propontide et le Pont-Euxin, Byzance domine à la fois les rivages de l'Europe et de l'Asie. Quelle situation incomparable! Le canal du Bosphore, qui sépare les deux continents, lui forme un port vaste et sûr, et les navires des deux mondes apportent à ses pieds les richesses de l'univers. Constantin y fonda la nouvelle cité, qu'il appela de son nom : Constantinople; déclarant que c'était par l'ordre de Dieu qu'il entreprenait ce travail gigantesque. Il pourvut à tous les besoins des églises de sa nouvelle ville, chargeant Eusèbe de Césarée de faire exécuter, par les meilleurs copistes, cinquante exemplaires des saintes Écritures, pour les distribuer à chacune des églises.

La mort d'Arius avait fait une impression profonde sur l'esprit de Constantin; il crut devoir s'adresser, pour éclairer sa religion, au patriarche du désert, S. Antoine. Les moines ne purent dissimuler la joie qu'ils ressentaient

d'un pareil honneur fait à leur Père, quand les officiers du palais arrivèrent sur la montagne, porteurs du message impérial. « Ne vous étonnez pas, » leur dit le Saint, « de ce qu'un « empereur écrit à un homme mortel ; étonnez « vous plutôt de ce que Dieu ait voulu écrire « sa loi pour les hommes, et leur parler par « son propre Fils. » Il répondit à Constantin par des Conseils pleins de sagesse, où il lui rappelait la frivolité des choses de la terre et l'approche des jugements éternels. Constantin le jeune avait eu le temps, pendant son règne éphémère, de rétablir les évêques orthodoxes chassés de leurs sièges par les Ariens. Pendant que les querelles de l'Arianisme avaient agité tout l'Orient, l'Église de Carthage n'avait cessé d'être désolée par le schisme des Donatistes. L'évêque catholique, Gratus, y assembla un Concile, sur la fin de l'année 348, pour achever la pacification, et régler les mesures à prendre par rapport aux schismatiques de bonne foi, qui demandaient en foule à rentrer dans la Communion de leur pasteur légitime. La paix dont jouissait l'Église après la réunion de l'Orient et de l'Occident au Concile de Sardique et la dispersion des « Circoncellions » en Afrique, n'était troublée que par la persécution que

Sapor II. roi de Perse, exerçait contre les Chrétiens dans ses états, depuis l'an 327. Il inventa contre les fidèles, nombreux encore dans les églises de Perse, des tortures qui avaient échappé à l'ingénieuse cruauté des proconsuls romains. Dans la ville de Lubaham, on saisit deux frères chrétiens, Jonas et Birch-Jésus, qui apportaient aux fidèles, emprisonnés pour la Foi, les secours de leur charité et de leur dévouement. Jonas fut attaché à un pieu, à demi empalé et fouetté avec des verges, jusqu'à ce qu'on lui eût mis les côtes à nu. Plongé ensuite en cet état dans un étang glacé, il y passa la nuit. On ramena le martyr le lendemain devant le tribunal et on le somma de nouveau d'adorer le soleil et le feu. « La vie, » répondit Jonas, « est semblable à une semence que le Chrétien répand sur la terre; s'il a la patience d'attendre l'heure de la moisson, elle produira dans l'avenir une gloire immortelle. » Les juges, à ces paroles, lui font couper, une à une, les articulations des pieds et des mains, phalange par phalange, et les étalèrent sur le marbre du prétoire, en lui disant: « tu n'as qu'à attendre l'heure de la moisson; tu vois comme nous avons semé tes doigts; ils te produiront des pieds et des mains au

« centuple ». « Dieu qui les a créés saura bien
« me les rendre, » dit le saint. Aussitôt on lui
arrache la peau de la tête, on lui coupe la lan-
gue jusqu'à la racine, et on le jette dans une
chaudière de poix bouillante; par une protec-
tion visible de Dieu, la poix s'échappe tout à
coup du vase sans blesser le martyr. Les juges
le font alors étendre sous une presse de bois,
qui lui brise les membres. On le scie ensuite
par morceaux, et on le jette dans une citerne
desséchée, avec des gardes pour empêcher que
les Chrétiens ne vinssent enlever ces précieuses
reliques. Son frère, Birch-Jésus, souffrit des
tortures non moins atroces. On lui appliqua sur
les deux bras des lames de fer rougies au feu.
« Si tu fais tomber une de ces lames, » lui di-
« rent les juges, » nous affirmerons que tu as
« renoncé à la foi des Chrétiens. « Ministres d'un
« roi impie, » « s'écria le Saint, je ne crains pas
« votre feu, je ne secouerai point le bras, et
« j'y conserverai toutes les lames qu'il vous
« plaira d'y mettre. » A ces mots, les juges lui
firent verser du plomb fondu dans les narines
et dans les yeux, et ordonnèrent de le ramener
dans la prison, et de l'y laisser passer la nuit,
suspendu par un pied. Le lendemain, les tour-
ments n'avaient point affaibli la constance du

Saint. On le frappa d'abord avec des épines, puis on lui énfonça dans la chair des pointes de roseau fort aiguës, et quand tout son corps en fut couvert, les bourreaux le lièrent avec des cordes, et le roulèrent sur le sol qu'il ensanglantait. Après cette horrible torture, on lui versa dans la bouche de la poix bouillante et du soufre euflammé. Il rendit l'esprit dans ce dernier supplice. Les restes des deux illustres frères, rachetés cinq centes drachmes, par un de leurs amis, furent ensevelis avec honneur par les Chrétiens. Ces Cruantes s'exercaient dans toute l'étenda de la Perse. L'histoire ne conservé encore les noms de Sapor, évêque de Beth-Nictor; Jsaac, évêque de Séleucie; Abraham, Mahanes et Siméon. Tant de cruautés ne faisaient qu'augumenter en Perse le nombre des fidèles. L'année 340, le roi Sapor publia, contre les Chrétiens, un décret général qui condamnait leurs personnes à l'esclavage, et confisquait leurs biens.

P. S. de ce chapitre. Pline-le-Jeune, gouverneur de Bithynie, l'ami de l'empereur Trajan, écrivait à ce prince. « J'ai voulu examiner, par « moi-même, la conduite des Chrétiens; ils ont « coutume de s'assembler, à un jour marqué, « avant le lever du soleil, et de chanter en-

« semble des hymnes en l'honneur du Christ
« qu'il révèrent comme un Dieu. Ils s'obligent,
« par serment, à éviter tous les crimes, à ne
« commettre ni fraude, ni vol, ni adultère, à
« ne jamais manquer à leur parole, à ne point
« nier un dépôt. Ils se retirent ensuite, et
« s'assemblent de nouveau pour prendre en
« commun un repas ordinaire et innocent. »
Ces dernières paroles répondent évidemment
au préjugé populaire qui accusait les Chrétiens
d'immoler, dans leurs assemblées, un enfant
dont ils se partageaient les membres pour les
dévorer (interprétation absurde de la doctrine
Eucharistique).





MALGRÉ LES OBSTACLES.

Bientôt l'Église étendit ses conquêtes en dehors des limites du monde romain. Nous avons déjà nommé la Perse, avec son martyrologe sanglant. La province de l'Adiabéne était alors presque tout entière chrétienne, par son contact avec l'Arménie et l'Osroène. Surtout dans les provinces occidentales, où la population sirienne affluait, acceptant la Foi nouvelle. La longue liste des évêques de Perse se compose presque exclusivement de noms syriens. Plutard, le Nestorianisme s'introduisit dans le sein de cette chrétienté et y fit de grands ravages, s'y perpétuant jusqu'à l'invasion du Mahométanisme. L'Ar-

ménie était évangélisée par S. Grégoire l'Illuminateur, descendant en ligne latérale du sang royal des Arsacides. Les Ibères, habitants de la Géorgie actuelle, reçurent aussi la Foi, vers l'année 326. Une captive chrétienne devint l'apôtre de cette nation, qui se convertit à la vue des miracles que Dieu opérait par son intercession. L'Abyssinie convertie vers la même année, par deux jeunes Syriens, Edèse et Frumence, résista aux efforts de l'empereur Constance, qui y envoya des missionnaires ariens. Dans cette période, le Christianisme avait également fait de grands progrès en Arabie, comme l'on voit par la tentative de Constance pour y introduire l'Arianisme. Au rapport de Philostorge, l'Inde elle-même ne serait pas restée étrangère à ce grand courant, qui entraînait le monde vers la doctrine de l'Évangile. Au IV.^{ième} Siècle on y trouvait une église déjà ancienne. L'extension du Christianisme n'était pas moindre en occident. Les Germains à l'exception des Saxons, qui se distinguèrent par leur obstination dans le culte des idoles se soumirent au joug de la Foi, assez facilement. Mais toutes les tribus allemandes qui émigrèrent dans les provinces occidentales de l'empire reçurent à l'exception des Francs et des Angles-Saxons, un Christia-

nisme mutilé, défiguré par les erreurs d'Arius.

La persistance avec laquelle tous ces peuples, excepté les Visigoths et une partie des Lombards, s'attachaient à cette hérésie, même au milieu des populations catholiques, paraît avoir sa cause dans la liaison naturelle existant entre l'Arianisme et le Polythéisme. Comme ils

avaient été primitivement convertis par les Ariens, ils ne s'élevèrent pas à l'idée d'une Église unique et la même pour tous les peuples et pour tous les individus. Les Goths furent les

premiers Germains baptisés. Venus de la Scandinavie, ils avaient apparu, dès l'an 215, sur la rive gauche du Danube. Etablis sur ce fleuve, et sur les côtes ouest et nord du Pont-Euxin, ils étaient devenus, pour l'empire, de formidables ennemis, formant deux grandes tribus sous deux dynasties : celle des Ostrogoths s'étendait du Dniester au Don ; celle des Visigoths, du Dniester à la Theiss. Des prisonniers, qu'ils avaient ramenés de leurs excursions devastatrices en Grèce et en Asie-Mineure, implantèrent chez eux le Christianisme. Au Concile de Nicée figurait déjà un évêque des Goths. Quoique depuis Ulphilas, l'Arianisme ait prédominé chez les Goths chrétiens, il s'y trouvaient pourtant des catholiques en si grand nombre, que S.

Jean-Christostôme fit bâtir une église à Constantinople, à l'usage des soldats de cette race qui servaient dans les armées romaines, et y laissa célébrer le service divin, dans leur langue, par des prêtres de leur nation. Des Visigoths, le Christianisme, mêlé à l'hérésie Arienne, passa aux peuples qui leur étaient alliés, aux Ostrogoths, aux Gépides, puis aux Vandales, aux Alains et aux Suèves. La destinée du Catholicisme, dans les provinces méridionales de la France, sous le Sceptre arien des princes visigoths, fut pleine de vicissitudes. Le Catholicisme ne triompha définitivement dans cette lutte, que quand le trône de Toulouse, après une durée de quatre-vingt-neuf ans, tomba sous la domination de Clovis. Un récit de la persécution, que les Vandales ariens d'Afrique exercèrent contre les Catholiques, serait ici un hors d'oeuvre. Cette église désolée ne devait pas se relever de ses ruines. La tyrannie des Maures mahométans succéda à celle des Vandales, et la longue interruption du culte catholique, dans ce pays, ne cessa qu'après que les armes du « roi très chrétien » eurent laissé la terre d'Afrique à la France et à la Religion.

Cependant l'Évangile faisait des progrès dans les Îles Britanniques. La conversion des

Scots en Irlande s'opérait au commencement du V.^{ème} siècle, sous l'influence de S. Patrick (ou Patrice), qui naquit à Boulogne en Picardie. A l'âge de seize ans, pris par un capitaine Scot, qui rôdait sur la côte gauloise, il fut emmené captif en Irlande, où il dut garder les troupeaux de son maître. Au bout de six ans, trouvant les moyens de s'enfuir, il repassa dans les Gaules, se rendit au monastère de Tours, où S. Martin avait fondé une célèbre école, et y étudia pendant quatre ans, *les sciences et les moeurs chrétiennes.*

La Bretagne septentrionale, l'Ecosse actuelle, était alors possédée par les Pictes, peuple émigré de la Scandinavie. Ceux du sud furent convertis vers l'an 412, par Vinian, un évêque Breton; ceux du Nord n'eurent que 150 ans plus tard S. Colomban pour apôtre. L'invasion des « Barbares, » dans toutes les parties de l'empire romain, plaçait l'Église en face de peuples nouveaux, auxquels elle devait faire successivement accepter son influence. Elle avait, dès l'origine, à conquérir toute une société païenne, régulièrement constituée. La civilisation (?) offrit plus de résistance à l'action de l'Église que la barbarie. Le paganisme romain, vaincu par Constantin, qui chercha à le faire

disparaître des lois, des mœurs, des institutions, de l'éducation, de la littérature, produisit une réaction puissante, sous Julien l'apostat. Les sophistes, qui entouraient cet empereur, purent, un instant, espérer que la Religion Chrétienne succomberait, sous l'ensemble des mesures concertées avec tant de suite contre elle. Un philosophe (?) Maxime, un rhéteur Libanius essayaient de ressusciter le culte et la poésie des dieux d'Homère. Quittant le sceptre et le couteau du sacrificateur, Julien lui-même trouvait le temps d'écrire des traités de polémique, où il prétendait prouver que Théognis, Orphée, Phocilide et Isocrate étaient des politiques, des législateurs et des moralistes bien supérieurs à Moïse et à Salomon. S. Cyrille d'Alexandrie se chargea de réfuter ces élucubrations ; il le fit avec une verve, une logique, une éloquence qui ne laissaient rien à répliquer. Parmi les apologies de ce temps et de tous les siècles chrétiens, la plus grandiose et la plus complète de l'Église, « sont les XXII » Livres de la Cité de Dieu, c'est à dire de la Cité de la vraie liberté, opposée par S. Augustin à la Cité du monde, au Paganisme. La Religion Chrétienne se montrait sans crainte, et gagnait à être connue, depuis la conversion de

Constantin. La grandeur de ses promesses, la beauté et la gravité de ses lois, la pureté de sa morale, la magnificence de ses cérémonies et de ses fêtes séduisirent en peu de temps les coeurs. Les peuples, étonnés et confus des égarements où la superstition les avait entraînés, s'empressaient de rendre hommage à la Religion, et se convertissaient en foule ; des villes entières abattaient leurs temples et bâtissaient des églises. Sans doute, dans ce mouvement universel se trouvait enveloppé un nombre considérable d'âmes faibles et timides, que l'exemple général, la protection officielle accordée au christianisme, et d'autres motifs extrinsèques, plus qu'une conviction solide, plus qu'une action de la grâce, attiraient à l'Église. S. Augustin, S. Jérôme etc. Signalent, dans leurs écrits., le relâchement qu'avait introduit cette invasion, au commencement du V^{ème} siècle, dans la société chrétienne, de tant de néophytes qui y apportaient les habitudes et les moeurs païennes. La Foi y rencontrait un nouveau danger, dans son triomphe même. Ne semble-t-il pas, que l'Église emprunte sa force aux tempêtes et aux orages déchainés contre elle ? Pour n'avoir plus de persécutions générales, le IV^e et V^e siècle ne manquèrent

point de ces épreuves, qui retrempent les courages, ravivent la Foi et font surgir les grands caractères. Par la Conversion de Constantin, toutes les routes de l'Empire avaient été ouvertes aux évêques chrétiens. Q'Arius, que Macedonius, que Nestorius, ou Eutyches etc., attaquent un des dogmes fondamentaux de la Foi ; et les grandes assemblées de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse, de Chalcédoine foudroient l'hérésie et le schisme. Parallèlement à cette génération croissante d'erreurs, quelle fécondité parmi les docteurs catholiques, appelés à les combattre ! Dans ces deux siècles, le génie sembla se léguer comme un héritage, et se perpétuer, au sein de l'Église, dans les noms illustres des Ambroise, des Augustin, des Jérôme, des Athanase, des Basile, des Grégoire de Nazianze, des Chrysostôme. De tant d'autres Docteurs d'Orient et d'Occident, toujours armés pour défendre la Foi et l'unité catholique, nous nommons encore les S. S. Ephrem, Epiphane de Salamine, Epiphane de Pavie, Cyrille, Grégoire de Nysse, Hilaire. Une école théologique, attentive à chercher dans l'histoire des arguments, pour affaiblir l'autorité du Saint-Siège au profit d'opinions locales, a prétendu trouver des faits favorables à sa cause, dans

quelques évènements particuliers du IV^e et du V^e siècle. C'est avec une ardeur qui tenait de la passion, que la question de savoir : « si le Pape « est Supérieur au Concile général, ou le Concile général au Pape ? » a été agitée. Le seul énoncé de la question ne renferme-t-il pas une hypothèse inadmissible ? Il faudrait trouver un Concile général qui eût été séparé du Pape, ou un Pape qui eût été séparé du Concile général, pour se placer sur un terrain acceptable. Ne sont elles pas deux idées impossibles ? Un Concile ne peut être oecuménique sans le Pape ; comment donc raisonner sur une séparation hostile des deux pouvoirs, quand, par le fait même de cette séparation, l'un des deux cesserait d'être ? A propos de la prétendue chute du Pape Libère etc. on a engagé aussi le débat « sur l'infailibilité du Pape en matière de « doctrine. » On a trop écrit. Car un mot de Jésus-Christ suffit pour dominer toute la controverse ; le mot adressé à S. Pierre : « J' ai « prié pour vous, afin que votre foi ne dé- « faille point ; lors donc que vous aurez été « converti, ayez soin d'affermir vos frères. » — Le développement des institutions monastiques suivit, dans cette époque, le progrès général de l'Église. S. Augustin attachait lui-même son

nom à des règles monastiques, destinées à devenir le code de sainteté d'une multitude de générations religieuses. Le travail des mains, auquel ils se livraient assidument, leur fournissait non seulement leur nourriture, si frugale et si pauvre, mais même de quoi faire des aumônes abondantes. Ainsi les moines d'Arsinoë envoyaient, pour les indigents d'Alexandrie, des bateaux chargés de blé, que leur patient labeur arrachait au sol brûlant du désert. S. Augustin rend le même témoignage des moines de la haute Afrique. Le nombre des solitaires s'était si fort accru, dès la fin du V^e siècle, que dans la seule ville d'Oxyrinque, dans la basse Thébaïde, on en comptait jusqu'à dix mille, et vingt mille vierges. Sur les bases fondamentales, établies à la fin du premier siècle, le gouvernement de l'Église se développait librement. Les Légats apostoliques, envoyés dans les divers royaumes, étaient comme le rayonnement du pouvoir central de Rome, où l'autorité du Saint-Siège attirait à elle les grandes causes, soulevées dans l'étendue du monde chrétien. Les efforts des évêque de Constantinople, pour élever leur siège au-dessus de toutes les églises de l'Orient, échouaient contre la ferme et constante résistance des sou-

verains Pontifes, malgré le crédit des empereurs grecs. La discipline se maintenait dans une prudente et sage rigueur. L'exemple de l'empereur Théodose, humblement prosterné sur le parvis de la cathédrale de Milan, aux pieds de S. Ambroise, avait en quelque sorte illustré la pénitence publique. Déjà alors, dans un temps où la société politique, ébranlée par l'invasion des Barbares, n'offrant de tous côtés, que licence, arbitraire et désordre, l'unité du gouvernement, quand même elle n'eut pas été la loi fondamentale et divine de l'Église, devenait un besoin impérieux, pour conserver, au milieu des convulsions du monde, le principe d'autorité, survivant aux tempêtes, et réparant toutes les ruines des révolutions.





EN AVANT.

Des nations placées jusque-là en dehors de la civilisation antique, isolées du mouvement intellectuel, politique et religieux, imprimé par le Christianisme, viennent prendre place sur la scène du monde. C'est à dire que la troisième époque de l'histoire de l'Église s'ouvre au moment où l'empire d'Occident, écroulant, laissait la place à des peuples nouveaux. Aux yeux des Goths, des Germains et des Francs, l'Église présentait le spectacle d'une société à part, qui n'avait point été vaincue avec la société romaine. Aussi l'influence de la Religion Chrétienne, ne fit que s'accroître, par ce grand évé-

nement politique. Les évêques se trouvaient placés à la tête du monde nouveau, qu'ils dominaient par la supériorité d'une hiérarchie plus forte que toutes les institutions. Les provinces d'Occident étaient échues en partage à des Barbares, dont le nom seul était un sujet d'effroi, pour la race romaine, partout opprimée parce qu'elle était la plus faible. Ayant à remplir un rôle de protection, de miséricorde et de paix entre les vaincus, l'Église fut à la hauteur de sa mission. Entre l'élément barbare et les anciennes nationalités, les Papes et les Evêques devinrent le lien; préparant la fusion entre les races, ils furent les Pères de la civilisation moderne. Ce travail politique, Gibbon l'a peint, en disant: « notre Société a été formée par les évêques, comme une ruche par les abeilles. » Les peuples reconnaissants l'investissaient d'une sorte de toute-puissance, même temporelle, à mesure que l'Église répandait ses bienfaits. Et c'est ainsi que la Papauté, au moyen-âge, dominait les rois et les peuples, par la suite nécessaire et comme par la logique même des événements, non par aucune usurpation de pouvoir. L'Occident se trouvait partagé, après la chute de l'Empire, sous le rapport politique: les Vandales Ariens occupaient l'Afrique; les

Suèves et les Visigoths étoient maîtres de l'Espagne; les Francs et les Bourguignons s'étoient établis dans les Gaules, les Anglo-Saxons dans la Grande-Bretagne, les Hérules et les Ostrogoths en Italie. L'Orient conservait encore la domination des empereurs de Constantinople; mais les intrigues de palais, les luttes intestines, l'affaiblissement de l'autorité, signes d'une décadence sans remède, commençaient à marquer la triste période, qu'on a flétri du nom de Bas-Empire. Les Perses, maîtres des provinces de l'Arménie et de la haute Syrie, continuaient, contre le Christianisme, le système de persécution poursuivi avec tant de fureur par Sapor II. Le Pape, S. Simplicius n'avait pas quitté Rome au milieu de tant de bouleversements. Les Francs étoient le premier des peuples barbares à courber la tête sous le joug de la Foi. Cette nation, destinée à de si grandes choses, devait compter, parmi ses glorieuses prérogatives, le privilège de s'appeler « la Fille aînée de l'Église. Dans les Gaules les Francs comptaient alors toute une génération de saints évêques, à la tête de leur clergé. Un Concile, tenu à Arles (476) contre l'hérésie du Pélagianisme, donne les noms de S. Patient de Lyon, S. Sidoine Apollinaire de Clermont, S. Euphro-

ne d'Autun, S. Eutrope d'Orange, qui y assistaient. (La convocation de ce Concile avait été nécessaire par l'erreur d'un prêtre de la province d'Arles, nommé Lucidius, que les doctrines de Pélage avaient séduit). On y renouvela les anathèmes déjà prononcés, en d'autres circonstances, contre les propositions fatalistes de ce sectaire. « Anathèmes à celui qui soutient
« que les damnés n'avaient pas durant leur vie
« reçu de Dieu les moyens de se sauver : que
« les hommes sont précipités dans la mort
« éternelle, par la prescience divine. Anathème,
« à qui prétend que Jésus - Christ n'est pas
« mort pour tous les hommes, et qu'il ne veut
« pas que tous les hommes soient sauvés. »
(On reconnaît dans ces formules, le texte à peu près identique des erreurs renouvelées depuis par les Jansénistes). Les Conciles sont les grandes assises de l'Église. C'est dans leur sein que se discutent les lois qui la régissent ; que se promulguent les règles de la discipline, les mesures qui intéressent le salut des peuples, que se résolvent les difficultés, les conflits d'opinions, les objections soulevées par les novateurs et les hérétiques. L'Église a toujours attaché le plus grand prix à la liberté de ses réunions solennelles, où l'on pourvoit, avec l'assistance du Saint

Esprit, aux besoins des fidèles. Par une Lettre décrétale, adressée à tous les évêques d'Espagne, le Pape Hormisdas ordonnait, a. o: que des Synodes provinciaux devaient être célébrés au moins une fois chaque année, « parce que « c'est un moyen très efficace de conserver la « discipline. » Selon que les circonstances l'exigeaient, l'on ne manquait pas de déterminer des mesures à prendre *regardant l'esclavage et les esclaves*. Il serait trop long d'énumérer ici toutes ces assises séculaires, et en transcrire les institutions et les lois à *ménager peu à peu, par les voies de douceur et sans mesures violentes, l'extinction de l'esclavage dans les sociétés chrétiennes*. Partout, et non seulement dans l'Église Gallicane, qui se développait merveilleusement, sous l'influence des saints évêques, les Gaules se partageant entre les trois dominations: de Clovis, dans la partie septentrionale; de Gondeband, dans la Bourgogne, et d'Alaric II, roi des Visigoths, dans la partie méridionale; tandis que le premier aspirait à fonder la Monarchie des Francs dans l'unité. Sa conversion au Christianisme ne put effacer entièrement, dans son ame ardente et ambitieuse, toutes les traces de la barbarie. Dans son récit naïf, S. Grégoire de Tours à transmis des détails

de cruauté, qui montrent quelle tâche ce fut, pour l'Église, d'humaniser, de civiliser, de Christianiser complètement cette barbarie originale. Pour arriver même à une perfection relative, on conçoit qu'une telle oeuvre devait exiger des siècles. Clovis avait du moins reconnu le vrai principe de toute civilisation : la Foi chrétienne ; il en avait reconnu la règle vivante, l'Église. Le reste n'était plus que l'affaire du temps. Non content d'avoir conquis à la Foi la nation des Francs, Saint Remi travaillait à réunir au Catholicisme la fraction arienne des Bourguignons. Dans la ville de Lyon, Capitale du roi Gondebaud, il avait ménagé (501) une réunion des évêques les plus distingués des Gaules. Ces prélats se rendirent près de Gondebaud, dans sa maison de campagne de Sarbiniacum (Serviny). Entre Clovis et le roi des Bourgondes, les hostilités avaient déjà commencé. Gondebaud s'en plaignait aux évêques : « si votre Foi est « la véritable, pourquoi n'empêchez-vous pas « le Roi des Francs de me déclarer la guerre, « et de s'unir à mes ennemis pour me détruire ? « La vraie Foi ne s'accorde pas avec la con- « voitise du bien d'autrui, ni avec la soif du « sang des peuples. » Au nom de ses collègues, Avit répondit : « Nous ignorons pourquoi le roi

« des Francs entreprend la guerre dont vous
« vous plaignez; mais l'Écriture nous apprend
« que les royaumes sont souvent détruits, pour
« avoir abandonné la loi de Dieu. Rentrez
« donc, vous et votre peuple, dans le chemin de
« la vérité et le Seigneur vous accordera la
« paix, etc. » Gondebaud n'eut pas le courage
de se rendre au noble langage. Par des motifs
humains, il demeura dans une cause qui n'a-
vait plus ses sympathies ni ses convictions.
La législation qu'il publia, en 502, « au nom
de Dieu, » n'est pas entièrement exempte de
reproches, mais elle constituait un progrès, à
l'époque où elle paraissait, dans la situation
des Bourgondes. A son exemple, Alaric II pro-
mulgait aussi un code de lois, pour les Visi-
goths, soumis à son empire, la reproduction
presque complète du « Code Théodosien. » Les
changements ou les additions qu'il crut devoir
y faire, furent tous concertés et approuvés
d'avance par les évêques catholiques de ses états;
il leur accorda aussi de tenir un Concile à Agde
en Languedoc, où ils se trouvèrent au nombre
de trente-cinq. Les canons et règlements de
discipline, édictés par ce Concile, sont nombreux
et importants. Aux évêques on y interdit le
droit d'aliéner les biens ecclésiastiques, mais

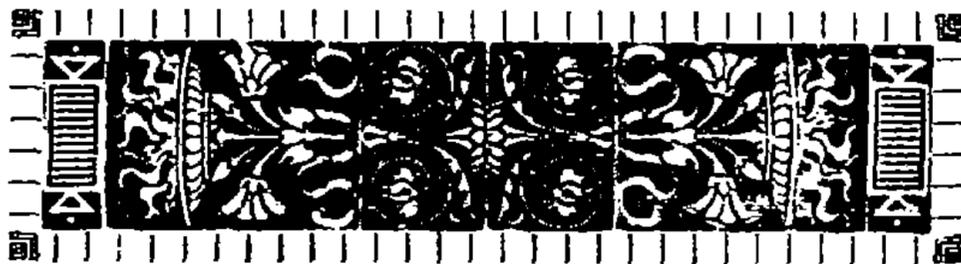
on leur laisse néanmoins *la faculté d'affranchir les esclaves qui se trouveraient sur les terres de l'Église*. Cette distinction, ne montre-t-elle pas, quelle était dès lors l'attention des évêques et des Conciles à *ménager peu à peu, par les voies de douceur et sans mesures violentes, l'extinction de l'esclavage dans les sociétés chrétiennes*? Ces canons furent souscrits par les évêques les plus distingués de la Gaule méridionale, qui assistaient à ce Concile : S. Césaire d'Arles, S. Quentin de Rhodes, S. Galactorius de Lescar, S. Lisier de Conserans.

Cependant Clovis poursuivait la réalisation de son grand dessein, en marchant à la conquête de toutes les Gaules. Alaric II informé des projets du roi des Francs, se montrait d'une excessive rigueur, à l'égard de ceux de ses sujets qu'il soupçonnait de désirer la domination de Clovis. Mais cette sévérité intempestive n'avait fait qu'aigrir les esprits contre un roi arien. La bataille de Vouillé avait complété l'oeuvre de Clovis. Par le Conseil de S. Remi, il réunit à Orléans (511) un nombreux Concile, chargé de travailler au rétablissement de la discipline. Le droit d'asile, accordé aux églises et aux maisons des évêques, y est solennellement confirmé. « Tous ceux qui s'y seront réfugiés,

« y est il dit, ne pourront en être tirés qu'après
« que le réclamant aura juré, sur les Saints
« Évangiles, qu'il ne leur sera fait aucun mal ». On voit que l'Église était toujours attentive à prendre sous sa protection les faibles et les opprimés, aimant mieux couvrir de son manteau des criminels indignes de son intérêt, que de s'exposer à laisser périr l'innocence, victime des passions et de la force brutale. Entre autres, la cinquième canon destine les revenus des domaines que les églises tenaient de la munificence royale, aux réparations des édifices sacrés, à la nourriture des prêtres et des pauvres. et à la rédemption des captifs. Tous ces règlements furent envoyés par les évêques : « à leur Seigneur, le très glorieux roi Clovis, fils de
« l'Église catholique. Si Vous jugez ces décrets
« dignes de votre approbation, l'accord d'un
« si grand Prince avec tant d'évêques assem-
« blés en assurera l'observation. » Et le roi des Francs ratifia toutes les ordonnances du Concile d'Orléans, et les mit au rang des décrets obligatoires dans toute l'étendue de son empire. L'Église, forte de l'union qui régnait entre le Pape et les évêques, poursuivit, en Occident, le cours de ses pacifiques conquêtes, réglant sa juridiction et sa discipline sous la bienfaisante

influence des Conciles, des quels soient ici nom-
més les trois: à Arles, Valence et Lerida, pays
soumis à la domination de Théodoric, roi des
Goths.





ET POURTANT L' ON AVANCE.

L'année 527, l'empereur Justin fit couronner Auguste son neveu Justinien. Celui-ci eut été un prince accompli s'il n'eut uni sa destinée à une femme indigne de lui. Dans le prologue d'une de ses lois, il déclare qu'il a consulté « la très respectueuse épouse que Dieu « lui a donnée. » Mais tous ses efforts n'ont pu parvenir à réhabiliter, aux yeux de la postérité, le nom de la courtisane couronnée. Peu de princes offriraient autant de qualités réunies, si l'on pouvait dégager la figure de Justinien de cette ombre qu'il prit plaisir à attacher lui-même à son histoire. Comme par un

contraste calculé, Théodora avait tous les défauts contraires aux qualités de son époux. Justinien était catholique; elle avait ouvertement embrassé l'Eutychianisme, étant fière, hautaine, traitant avec un superbe dédain les personnages les plus illustres, vendant les charges de l'empire, étant cruelle et sanguinaire, tandis qu'il était bon, affable, et chacun pouvait facilement l'approcher, et implorer ses bienfaits ou sa justice, étant clément, doux et désintéressé. Son oeuvre sans contredit la plus remarquable fut la législation qu'il promulgua et qui forme le « Corps du droit romain, » base de notre jurisprudence actuelle. Depuis long temps le préoccupait l'idée d'une réorganisation législative complète. Il la réalisa dès les premières années de son règne. Dans son édit de 528 il disait; « pour mettre un terme à la longueur
« des procès, et, pour faire disparaître cette
« multitude confuse de constitutions, contenues
« dans les Codes Grégorien, Hermogénien et
« Théodosien, publiés par Théodoric, par ses
« successeurs ou par nous-mêmes, nous voulons
« les réunir toutes dans un seul code, qui sera
« décoré de notre nom glorieux. » Le « Code
« Justinien » fut terminé dans l'espace d'une
année. Il contient le recueil de toutes les con-

stitutions impériales, depuis Adrien jusqu' à l'an 534. L'empereur ordonna aussi la mise en ordre du « Digeste » ou « Pandectes, » compilation dans laquelle le système du droit civil fut établi d'après deux mille traités de jurisprudence. En trois ans, Tribonien et seize collaborateurs que Justinien lui adjoignit, rédigèrent cet ouvrage. Dans les écrits des juriconsultes étaient les éléments d'un pareil travail épars çà et là. Cette division fit sentir la nécessité de réunir en un recueil tous les principes du droit, et donna l'origine aux « Institutes, » que Justinien publia en 533. Enfin les « Nouvelles » ou « Authentiques, » collection des édits publiés par l'empereur, depuis 534 jusqu' en 565, complétèrent l'ensemble de ces grands travaux. Le caractère rigoureux du vieux droit romain disparaît dans cette législation, pour faire place aux principes chrétiens. **Avec une douceur jusque-là inouïe, la question des esclaves y est traitée.** La puissance paternelle perdit les dernières traces de rigueur qu' elle avait au temps de l'ancienne Rome ; cette puissance devint plus raisonnable et plus conforme à la nature. Comment, dans un siècle où tant de

choses déclinaient, Justinien put s'élever à cette hauteur ? Des éminents jurisconsultes répondent : « Vraiment originale est la création
« de Justinien ; mais elle n'est pas la décou-
« verte fortuite d'un esprit supérieur à son siè-
« cle; *c'est une oeuvre chrétienne, préparée depuis*
« *deux cents ans par le travail incessant du Chri-*
« *stianisme, et éclore à une époque où le Chri-*
« *stianisme était tout.* »

L'Évangile faisait de nouveaux progrès parmi les peuples barbares, pendant que Justinien consolidait, par ces établissements, les conquêtes de l'esprit chrétien dans les moeurs et la législation de l'empire. Grètes, roi des Hérules, établis par Anastase sur les bords du Danube, vint (en 528) à Constantinople offrir ses services à Justinien. Il demanda le Baptême et le reçut le jour de l'Épiphanie, (pour cimenter plus fortement l'alliance), avec douze princes, ses parentes, et toute sa cour. L'empereur voulut être son parrain et le combla de présents. Le reste de la nation embrassa le Christianisme, à l'exemple du roi. Dans la même année, les Tzanes, peuplade à demi sauvage du mont Taurus, embrassèrent aussi la Religion Chrétienne, et, s'étant enrolés dans l'armée des Romains, ils les servirent depuis

avec autant de fidélité que de bravoure. Gordas, roi des Huns de la Chersonèse taurique, se convertit également. Il eut aussi l'empereur pour parrain, quand il reçut le Baptême à Constantinople. — En Italie, le successeur de Théodoric sur le trône des Goths, Athalaric, confirmait par une loi les privilèges du clergé romain; et Saint Felix IV veillait avec sollicitude aux intérêts de la Foi dans toutes les provinces du monde catholique. Dans le midi des Gaules, le Semi-Pélagianisme se réveillait, malgré les efforts des pieux évêques de cette contrée. Saint Césaire d'Arles demanda au Pape des conseils. Le souverain Pontife ne trouva rien de plus à propos, pour préserver les fidèles de la séduction, que d'extraire des oeuvres de S. Augustin les passages les plus concluants sur la grâce et le libre arbitre, comme l'expression précise de la tradition et de la doctrine apostoliques. Un Concile à Orange (dans la Gaule méridionale), tenu le 3 Juillet 529, à l'occasion de la dédicace d'une église, dans cette ville, souscrivit les décisions du Saint Père. A la mort de ce Saint Pontife, les inconvénients de l'intervention séculière dans l'élection des souverains Pontifes se firent sentir. La tendance des rois d'Italie à s'immiscer dans ces élections, se prononçait

à chaque nouvelle vacance du Saint Siège. Déjà Théodoric avait cherché à peser sur la choix de Saint Felix IV ; Athalaric, malgré les dispositions favorables, qu' il avait montrées pour l' Église Romaine, voulut imposer son influence au clergé et aux fidèles de Rome pour la nomination d'un Pontife. Un antécédant funeste pour la liberté de l' Église Romaine fut cette usurpation de pouvoir des rois ostrogoths. Devenus maîtres de Rome, les empereurs de Constantinople, et, après eux les empereurs d' Allemagne, suivant cette ligne politique, voulurent s'arroger le droit si non d'élire le Pape, au moins de confirmer son élection. Il fallut de longs et persévérants combats pour que l' Église recouvrit la liberté dont elle jouissait même sous les empereurs idolâtres.

Aussi cette lutte n' a pas été certainement au profit de l'abolition de l'esclavage, au contraire, hélas !.... Pendant que le Pape et les Conciles travaillaient de concert à maintenir les règles de la discipline ecclésiastique, Dieu suscitait un homme destiné à devenir le patriarche de la vie monastique en Occident. Avant Saint Benôit, car c' était lui, de nombreux monastères s' étaient élevés en Italie, sous la double influence de S. Ambroise et de S. Jé-

rôme. Dans le Nord des Gaules, S. Martin de Tours, et dans le Midi Cassien, et en Afrique S. Augustin propagèrent ces pieuses institutions. Au milieu des troubles de l'invasion barbare, cette variété et cette inconstance dans la règle pouvaient amener de grands désordres. Saint Benoît entreprit de les constituer dans l'unité. Malgré le soin qu'il prit de se cacher dans une grotte des Appenins, à quarante milles de Rome, l'éclat de sa sainteté le fit connaître, et son désert se peupla bientôt d'une multitude de fervents disciples, dont les plus illustres furent S. Placide et S. Maur. S. Benoît quitta cette solitude de « Subiacum, » par humilité et par un plus grand désir de la retraite, venant se fixer sur le sommet d'une montagne inhabitée, dans l'ancien Sannium, qui domine la ville de Cassin. Sa réputation l'y suivit. Les religieux s'y multiplièrent au point que leur communauté ressemblait à une ville, peuplée de plusieurs milliers d'habitants. Une longue étude des « Conférences de Cassien » des « Vies des Pères du désert, » de la « Règle de Saint Basile, et l'expérience personnelle jointe à une vertu éminente, le préparait depuis longtemps au travail d'une règle fixe, c'est à dire formulée en un corps de lois, tout ce qui regarde la

vie monastique. S. Benoît n'admet à la profession religieuse, ni *libres-nés*, ni *émancipés*, qu'après de longues et solennelles épreuves. La juridiction de l'abbé est aussi complète que possible ; elle doit s'exercer comme une autorité paternelle, et, suivant la parole de Jésus-Christ, « le premier du monastère n'est que le serviteur de tous les autres. » Cette règle a fait l'admiration des plus grands hommes. S. Grégoire-le-Grand la regardait comme un chef-d'oeuvre de prudence. L'ordre de S. Benoît se répandait dans tout l'Occident. Tour à tour écrivains, prédicateurs, historiens, agriculteurs, ces religieux se chargent du soin de civiliser les peuplades barbares, de sauver du naufrage les modèles de la littérature grecque et latine, de convertir peu à peu à la culture régulière des campagnes et à des moeurs plus plaisibles, les hordes, si longtemps belliqueuses des contrées du Nord. La société moderne a recueilli le fruit de leurs travaux et de leur dévouement, mais la reconnaissance publique n'a pas toujours été à la hauteur des services rendus. Trop souvent on a calomnié ces humbles bienfaiteurs de l'humanité, qui ensevelissaient leur jeunesse et leur vie toute entière au fond des cloîtres, pour conserver à l'admiration de la postérité les

chefs-d'oeuvres des anciens, ou bien qui se disséminaient en colonies agricoles, sur tous les points du territoire, pour apprendre aux races barbares à cultiver les marais et les landes des Deux-Mondes, pour commencer avec la vieille Europe, et à demander au sol toujours fécond, une existence qu'elles avaient cherchée trop souvent dans les hasards, les combats, le pillage et le meurtre. L'influence de S. Benôit s'étend juseu'à nous. Par privilège de merveilleuse fécondité, son ordre eut la gloire de donner à l'Église 35 papes, 200 Cardinaux, 1,164 archevêques, 5,512 évêques, 55,460 religieux vénérés pour leur Sainteté. Le rencontre du saint avec le roi des Ostrogoths, Totila, est trop connue, pour en faire ici la description.

Comme, par le malheur des temps, l'élection des souverains Pontifes dépendait en grande partie de l'agrément du Prince, des ambitieux mettaient-tout en oeuvre pour s'élever à cette dignité suprême. Pendant la vacance du Saint Siège après la mort de Boniface II (531), des transactions simoniacques avaient eu lieu de la part de quelques candidats, et l'on avait exposé publiquement en vente jusqu'aux vases sacrés de l'Église. Le premier soin du nouveau Pontife, saint Jean II, fut de re-

nouveler les ordonnances de Saint Boniface, son prédécesseur, contre la Simonie. Athalaric, qui regnait encore en Italie, confirma le décret du Pape par sa sanction royale. Cependant, par une contradiction inexplicable, il permit aux officiers de son palais de prélever jusqu'à trois mille sous d'or, pour l'expédition des lettres de confirmation des Papes. La taxe des métropolitains est fixée à deux mille et celle des évêques à cinq cents. Le produit de cette contribution inique fut affecté aux pauvres de Ravenne, où les rois Goths avaient leur résidence. La destination des sommes ainsi extorquées ne saurait légitimer un pareil abus de force. Il fallait subir la loi des vainqueurs, les circonstances étant telles, pour éviter de plus grands malheurs. Ces vainqueurs étaient des Barbares, leurs exigences se ressentaient de la fierté de la conquête et de la dureté du caractère natif. Contre ces prétentions abusives, l'Église lutta patiemment, ne cessant de protester contre la violence. Si l'on était tenté d'invoquer la prescription établie sur ces faits, au profit d'un système historique qui cherche à subordonner le pouvoir spirituel des Pontifes à l'autorité civile des Princes, il ne serait pas difficile de prouver que la conduite des rois

goths n'a pu créer un précédent, parce qu'elle était contraire à toutes les règles canoniques et qu'elle ne reposait sur aucun autre droit que sur celui du plus fort. Pourtant, dans ce même temps, Cassiodore, nommé préfet du prétoire, écrivit à S. Jean II, pour lui demander le secours de ses prières et de ses sages conseils : « pour être devenu le juge du palais, je ne « cesserai point d'être votre disciple, car nous « n'administrons avec justice et sagesse qu'en « suivant vos avis. Le siège de Pierre, que tout « l'univers admire, doit protéger d'une manière « plus spéciale ceux qui lui sont plus particulièrement attachés ; gouverneur de l'Italie, cette « dignité même nous donne, en quelque sorte, « droit à une plus grande bienveillance de sa « part. » Le roi qui choisissait pour ministre un homme capable de tenir un pareil langage, pouvait il être l'ennemi déclaré de l'autorité pontificale et de l'abolition de l'esclavage ?





APRÈS L'ÉGLISE DES CATACOMBES.

Lorsque Saint Jean II arrivait à la Papauté, Justinien continuait l'oeuvre de son prédécesseur en Orient, Justin, et opérait de grandes réformes en faveur de la Foi catholique ; cherchant, par toutes sortes de moyens, à attirer les Barbares à la Foi chrétienne, et s'attachant surtout à étouffer les germes sans cesse renaissants de l'Eutychnisme. Pour associer le Pape à ses efforts, il envoya à Rome Hypace, archevêque d'Ephèse, et Démétrius, évêque de Philippes. Malgré l'opposition du peuple de Constantinople, et les séditions que les hérétiques fomentaient partout en Orient, Justinien pour-

suivit le rétablissement de l'unité catholique avec une constance inébranlable. L'an 532 l'émeute des « Verts » et des « Bleus, » ainsi nommée des deux factions du cirque, faillit le renverser de son trône, et ne fut étouffée que par l'énergie de Bélisaire. En Palestine, les Samaritains des campagnes, irrités de la protection ouverte que Justinien accordait aux chrétiens, se soulevèrent et prirent les armes, ils s'emparèrent de l'ancienne Samarie, désolant tous les environs. Dans un combat décisif, Julien, un chef de brigands, resta sur le champ de bataille avec vingt mille des siens; les autres (vingt mille) furent faits prisonniers et vendus comme esclaves en Perse et en Ethiopie. Néanmoins Justinien se réservait de punir sévèrement les villes de la Palestine de leur révolte. Les peuples épouvantés envoyèrent à la cour « la merveille du désert, » l'illustre Sabas, pour détourner l'orage. L'empereur envoya au-devant de ce vénérable vieillard, de quatre vingt-treize ans, une de ses galères. Justinien l'accueillit au palais, comme un ange de paix, et il pardonna, à sa prière, au coupable. « Mon père, » lui dit-il ensuite, « vous avez « fondé plusieurs monastères dans les solitu- « des de la Palestine; demandez-moi pour eux

« des revenus qui puissent assurer la subsistance de vos moines. — « Ils n'ont pas besoin des dons de votre munificence, » répondit le Saint, « leur héritage, en cette vie et en l'autre, est le Dieu qui nourrissait Israël au désert et qui faisait pleuvoir la manne du ciel chaque matin dans la solitude. Il nous suffit, Prince, que vous remettiez aux fidèles de Palestine les impôts de la dernière guerre et que vous nous garantissiez contre les excursions des Sarrasins. »

Pendant que Justinien jouissait du bonheur de faire triompher la vérité dans des luttes pacifiques, les armes victorieuses de Bélisaire délivraient enfin l'Afrique du joug oppresseur des Vandales. Cette hérésie subissait le même sort en Espagne et dans la Septimanie, où les Visigoths l'avaient implantée. Childebert, roi de Paris, l'un des quatre fils de Clovis, vainqueur d'Amalaric, roi des Visigoths d'Espagne, faisait servir son triomphe aux intérêts de la vraie Foi.

Le Christianisme, qu'ils avaient récemment embrassé, n'avait pas encore eu le temps de pénétrer profondément dans les mœurs des Francs. Il fallait aux évêques, que Dieu appelait alors à les diriger, une vigueur et une fer-

meté apostoliques. A cette rude tâche l'épiscopat ne défailloit point. A cette époque, Saint Nicétius illustre le siège de Trèves, et méritait, par son courage épiscopal, le titre d'Ambroise des Gaules. Par ordre de leur maître, les officiers du roi Thierry allèrent le chercher dans le monastère où il résidait, pour l'élever à l'épiscopat. La nuit ayant surpris l'escorte au milieu de la campagne, les cavaliers dressèrent leurs tentes et abandonnèrent leurs chevaux en liberté, au milieu des plaines couvertes de moissons. A cette vue, Nicétius leur dit : « retirez bien vite vos-chevaux « de la moisson du pauvre ; autrement je vous « retrancherai de ma communion. » — Quoi, répondirent ces seigneurs, « vous n'êtes pas « encore évêque, et déjà vous menacez de l'ex- « communication ! » — « Il est vrai, répartit le « Saint, que c'est le roi qui me fait sortir du « monastère, pour m'élever aux honneurs de « l'épiscopat. Mais, je saurais, au besoin, lutter « contre le roi lui-même, pour empêcher l'inju- « stice et défendre les faibles. » Et il courut chasser les chevaux de la moisson. Cette conduite promettait à l'Église un caractère généreux et indépendant, et l'épiscopat de Nicétius ne démentit point ces belles espérances. Trois

personnages de la dynastie royale des Francs donnaient alors au monde le spectacle du mépris des grandeurs terrestres et d'une vie passée dans la retraite et la pratique des oeuvres de piété : Sainte Clotilde, Sainte Radegonde et Saint Clodoald. Peu à peu, leur exemple influait sur les mœurs publiques. Une foule de Saints religieux en formaient d'autres dans des monastères qui se fondaient de toutes parts et dont plusieurs ont donné naissance à autant de villes. Ainsi Saint Evroul, seigneur de la Cour de Childebert, touché de la Grace, distribua ses biens aux pauvres lui-même, se retira dans le forêt d'Ouche, où il convertit plusieurs voleurs qui se firent ses disciples. Tellement leur nombre s'accrut, qu'il y eut jusqu'à quinze cent cellules autour de la sienne, sans compter les treize autres monastères qu'il fonda dans les provinces voisines. Saint Marcoul en établit aussi dans la Neustrie et jusque dans la Grande-Bretagne. Saint Fridolin peuplait l'Austrasie de ces pieuses colonies. Saint Pourcain en Auvergne, Saint Carilèfe dans le Maine, Saint Junien et Saint Léonard fondaient en même temps des abbayes qui prirent leur nom. En Bourgogne, Saint Seine, retiré dans une solitude du diocèse de Langres, élevait un monastère

près de la Source de la Seine, dans le forêt de Ségustris. Ainsi l'Église des Gaules produisait des merveilles de Sainteté dans tous les rangs du monde social. Les Conciles se multipliaient. Ceux, par exemple, de Châlon-sur-Saone (579), de Macon (581-585), de Lyon (583) traitaient simultanément des intérêts *sociaux et des choses religieuses ou disciplinaires*. Celui de Lyon formulait des réglemens, pleins d'une tendre charité en faveur des lépreux. De nombreuses victimes faisait alors la lèpre. Les malheureux qui en étaient atteints, abandonnés par leurs semblables, objet d'une horreur superstitieuse pour tous, erraient dans les campagnes sans vêtements et sans nourriture. Les pères du troisième Concile de Lyon ordonnent qu'à l'avenir, les lépreux de chaque cité seront nourris et entretenus aux dépenses de l'Église, par les soins des évêques. Un logement isolé leur devait être fourni afin qu'ils ne fussent plus vagabonds et ne portassent point la terreur dans les lieux habités. Cette mesure si sage et si bienfaisante se généralisa plus tard sous l'influence de l'Église. Des cérémonies furent indiquées dans les rituels pour la translation solennelle des lépreux dans les cellules qui leur étaient assignées; des communautés religieuses

se formèrent avec la noble mission de mettre leur zèle et leur Charité au service de ces infortunés proscrits. Les Gaules voyaient alors briller le talent et les vertus de S. Grégoire de Tours, dont le nom est mêlé à tous les événements de l'histoire de France, pendant la dernière moitié du VI^me siècle. La période historique si agitée, que traversa ce saint, a été décrite par lui dans un ouvrage : « *Historia Francorum* » ; ce récit s'étend de 417 à 591. Il possède les qualités les plus désirables dans un historien, la bonne foi, la candeur et le courage tranquille qui dit aussi des princes le mal comme le bien. Il reconnaît lui-même, que son style ne vise ni à la pureté ni à l'effet. La faute en est à son siècle où l'étude de la belle antiquité latine avait péri au milieu de l'invasion des Barbares et dans le tumulte des guerres civiles, dans une époque de transition où les races les plus diverses, Francs, Goths, Burgondes, Gaulois, Romains, se rencontraient sur le même sol, et préparaient, par leur fusion, l'unité future de la Monarchie Française. Le travail des législateurs, dans une société formée de tant d'éléments hétérogènes, appartenait naturellement aux évêques, qui étaient les hommes de tous, et dont la voix dominait seule le

bruit des armes et l'explosion des passions encore barbares. Ce grand évêque, l'ame des Conciles de son siècle, le conseiller des rois, le défenseur des opprimés, mêlé lui-même aux événements dont il écrit l'histoire, trouvait encore le temps de composer des ouvrages destinés à nourrir la piété des fidèles : « de la Gloire des Martyres, » « de la gloire des Confesseurs, » « Miracles de Saint Julien, évêque de Brioude ; » « Miracles de S. Martin ; Vies des Pères. » Le peuple y trouvait l'enseignement et l'exemple de toutes les vertus ; enseignement et exemple qui lui étaient sans cesse rappelés par les églises dédiées aux saints, par les fêtes, les hymnes, les processions et les pèlerinages institués en leur honneur, par le récit de leurs miracles. Les oeuvres de ce genre devinrent bientôt la seule littérature des peuples chrétiens. Ami et contemporain de S. Grégoire de Tours, fut l'Italien d'origine, Fortunat, évêque de Poitiers, qui consacrait aussi les loisirs de son épiscopat à la lecture des lettres, laissant onze livres de poésie et de prose, un recueil de mélanges sur divers sujets, entre autre l'hymne « Vexilla Regis, » composé à l'occasion de la translation au monastère de Portiers d'une morceau de la vraie croix, en-

voyé par l'empereur Justin II à Sainte Radegonde. Une série de saints évêques, contemporains de ces deux amis, faisait un contrepoids aux vices et aux désordres d'un siècle, dont Frédégonde réglait au gré de ses haines les destinées politiques. Un scandale caractéristique vint troubler ce concert. Deux frères, Salonius et Sagittaire, le premier évêque d'Embrun, l'autre de Gap, abandonnèrent le soin des âmes et la sollicitude du ministère pastoral, pour se mêler aux agitations des guerres civiles. Sous leurs ordres ils avaient rassemblé une troupe de gens armés qui désolaient les campagnes voisines par leurs brigantages. Oubliant tous leurs devoirs, ils paraissaient souvent à la tête des armées changeant leur mission toute pacifique contre le rôle sanglant des guerriers. Par un Concile de Lyon, en 567, déposés une première fois, ils obtinrent des lettres favorables du Pape Jean III, et furent rétablis sur leurs sièges. Mais le roi de Bourgogne, Gontran, sévit contre eux, parce que le désordre de leur conduite et de leurs moeurs était croissant avec l'impunité. Le Concile de Châlons-sur-Saône (590) renouvela la condamnation portée par celui de Lyon et les remit à la justice séculière. Cependant, l'Orient était toujours agité par des

questions religieuses, et le Pape, Pélage II, soutenait les droits du siège de Rome, tandis que Jean le Jeûneur, patriarche de Constantinople, s'arrogea le titre d'évêque universel. Entre temps, l'Italie était en proie à deux fléaux, la faim et la peste. Rome fut décimée, le Tibre débordé, joignant les horreurs de l'inondation aux scènes de désolation multipliées par la maladie et la faim. Le Pape Pélage II succomba l'un des premiers (590, 8 Février). De sa maison il avait fait un hôpital pour les pauvres vieillards et la mort vint frapper le pasteur au milieu des soins que son ardente charité multipliait pour son troupeau. Saint Grégoire le Grand le succéda, élu d'une voix unanime par le clergé, le Sénat et le peuple Romain. Sa carrière, illustrée par une prodigieuse activité, un dévouement sans bornes, une intelligence supérieure des hommes et des choses de son temps, a été résumée par Bossuet, dont nous citons les paroles : « au milieu des malheurs de l'Ita-
« lie, et pendant que Rome était affligée d'une
« peste épouvantable, Saint Grégoire le Grand
« fut élevé, malgré lui, sur le siège de Saint
« Pierre. Ce grand Pape apaise la peste par
« des prières ; instruit les empereurs, et, tout
« ensemble, leur fait rendre l'obéissance qui

« leur est due ; console l'Afrique et la fortifie ;
« confirme en Espagne les Visigoths convertis
« de l'Arianisme, et Recarède le catholique
« qui venait de rentrer au sein de l'Église ;
« convertit l'Angleterre ; réforme la discipline
« dans la France, dont il exalte les rois tou-
« jours orthodoxes, au dessus de tous les rois
« de la terre ; fléchit les Lombards ; sauve Ro-
« me et l'Italie que les empereurs ne pouvaient
« aider ; réprime l'orgueil naissant des patriar-
« ches de Constantinople ; éclaire toute l'Église
« par sa doctrine ; gouverne l'Orient et l'Oc-
« cident avec autant de vigueur que d'humilité,
« et donne au monde un parfait modèle de
« gouvernement ecclésiastique. » Encore sim-
ple diacre, voyant des esclaves de la Grande-
Bretagne, comme marchandise dans un Forum
de Rome, il avait formé le projet d'évangéli-
ser les peuples de ce pays. Au prêtre Candide,
Son Nonce dans les Gaules, il recommanda
d'acheter de jeunes esclaves anglais d'environ
dix sept à vingt ans et de les lui envoyer
en Italie. Son dessein était de les faire élever
dans les monastères de Rome, pour qu'ils pus-
sent travailler plus tard à la conversion de leur
patrie, Quand ils furent suffisamment instruits
des vérités de la Foi, le Pape les fit partir pour

l'Angleterre sous la conduite de Saint Augustin prieur du monastère de Saint André de Rome, auquel il associa quelques autres moines, dont la vertu et la sagesse lui étaient connues. Pour assurer le succès de cette expédition apostolique qui allait conquérir un royaume à la Foi, Saint Grégoire remit aux missionnaires diverses lettres de recommandation pour les princes et les évêques de la Gaule, étant le nom du Souverain Pontife leur une Sauvegarde puissante. Les missionnaires abordèrent heureusement sur les côtes de la Grande-Bretagne, où ils prirent terre, dans l'île de Thanet. Les Angles et les Saxons, peuples de Germanie, étaient depuis un siècle et demi les maîtres de la Grande-Bretagne, qui s'appela depuis, de leur nom, Angleterre. Ils y avaient établi une confédération nationale (heptarchie); dont un des rois était Souverain. La Sainteté des hommes de Dieu, leur frugalité, leur désintéressement et le don des miracles, que le Seigneur leur accorda, touchèrent un grand nombre d'idolâtres, qui renoncèrent à leurs superstitions et demandèrent le Baptême. (Qu'il y avait alors encore du commerce des esclaves en Italie, se voit aussi dans les lettres de ce grand Pontife, qui faisait son mieux pour en faire acheter la liberté).



L'INFLUENCE DES SUCESSEURS
DE S. PIERRE.

Le moyen âge embrasse le temps écoulé depuis l'établissement des Barbares dans les provinces de l'empire romain d'Occident, au V^{ème} siècle, jusqu'à la renaissance des lettres au XV^{ème}, ce qui lui donne une durée d'environ dix siècles. Les scènes de l'histoire se développent sur un théâtre nouveau, où l'action du Christianisme prend une forme spéciale. Forte des lumières et de la civilisation du monde romain, qu'elle s'était appropriées, forte de sa mission puissante par l'unité de sa solide hiérarchie, l'Église devient à cette époque la tutrice des nouvelles races de l'Europe. Elle

pénètre immédiatement, à ce titre, dans toutes les relations publiques et privées, étend sa juridiction même sur les affaires purement civiles, et se pose dans son Chef, parvenu à l'apogée de sa puissance, comme arbitre et juge entre les princes, les sujets, les peuples et les états. Chacune des races barbares, qui viennent tour à tour sur le sol romain, amène à l'Église une moisson nouvelle. Les nations elles-mêmes viennent au devant des missionnaires. « En ces « jours, la maison du seigneur parut comme « une montagne dominant tous les sommets: et « les peuples affluaient près d'elle. » (Isaïe C. II. v. 2). L'impuissance de chacun de ces peuples à fixer d'une manière stable son trône à Rome, est un fait bien remarquable. Les Hérules ne font que passer l'Italie; l'empire des Visigoths leur succède; les Lombards recueillent leur héritage. Un bras divin, ne semblait il pas les repousser à Milan, à Pavie, à Ravenne, comme pour laisser la place à un autre empire providentiellement préparé? Tantôt ariennes, tantôt païennes, quelquefois catholiques, mais barbares, ces races diverses, par leur contact avec le centre de la Religion, avec les Chefs de l'Église, adoucissaient peu à peu leurs mœurs, effaçaient leur rudesse originelle, et préparaient

cette fusion des vainqueurs et des vaincus, qui a produit enfin la société moderne, *sans l'esclavage*. Ce qui regarde en particulier les populations italiennes, sans défense livrées aux incursions des hordes conquérantes, trahies par ceux qui devaient les protéger, oubliées par les empereurs de Constantinople, prétendant encore s'appeler « empereurs romains » pendant deux cents ans désolées par les Huns, par les Goths, par les Hérules, par les Lombards, elles tournèrent leurs regards, d'un commun accord, vers l'autorité tutélaire des Papes, qui, seule, pouvait leur servir de rempart et d'asile. Au milieu des calamités épouvantables les Pontifes romains étaient devenus le refuge unique de ces malheureux. Cette attitude de la Papauté lui donna dans le monde une importance nouvelle et prépara la souveraineté temporelle du Saint-Siège. C'est peut-être le seul exemple d'un empire créé sans le secours des armées, conservé sans violence, acquis sans l'apparence d'une usurpation. La reconnaissance publique déféra aux souverains Pontifes leur couronne. Cassiodore, sénateur romain, écrivait au Pape Jean II : « C'est vous qui êtes le gardien et le chef du peuple chrétien ; sous le nom de Père vous dirigez tout ; la sécurité publique dépend de

« votre puissance et de votre renommée. »
« Nous n'avons qu'une faible part de sollicitude
« et d'autorité dans le gouvernement de l'état ;
« Vous l'avez toute entière. Sans doute Vous
« êtes le pasteur spirituel du troupeau ; mais
« Vous ne pouvez négliger ses intérêt tempo-
« rels ; il est d'un père véritable de prendre
« soin à la fois, pour ses enfants, et des choses
« de la terre et des choses du Ciel. » Ce lan-
gage, tenu par un des premiers officiers de
l'empire, n'étonne pas, si on sait que l'Italie
en détresse ne cessait d'implorer, mais en vain,
le secours des empereurs. Les peuples péris-
saient de faim et de misère. Les villes étaient
démantelées, incendiées, les campagnes ruinées ;
les habitants violemment dispersés, erraient çà
et là, à la merci des Barbares. La principale
et l'unique ressource de l'Italie, dans une si-
tuation si déplorable, était l'autorité du Saint-
Siège et la charité chrétienne des Papes. Leur
protection était nécessaire non seulement aux
pauvres peuples, mais aux exarques eux-mêmes,
qui, de Ravenne bon gré mal gré, étaient
obligés de l'implorer sans cesse, tantôt pour
subvenir aux frais de l'administration dans les
provinces, tantôt pour apaiser les populations
irritées, tantôt pour négocier avec les Lombards.

En un mot, les Papes étaient devenus, par la seule force des choses, par le besoin impérieux qu'on avait d'eux et de leur autorité, le centre de tout le gouvernement et de toutes les affaires publiques en Italie. C'était comme une souveraineté involontaire, mais réelle et nécessaire. (Voyez « de la souveraineté temporelle du Pape » par Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans). » Saint Grégoire le Grand fut la personnification la plus remarquable, le type le plus noble et le plus touchant de cette souveraineté singulière, qui ne se révélait que par sa bienfaisance et son amour pour les hommes ; et dont la force des choses, le malheur des temps et la reconnaissance des peuples investissaient, en quelque sorte malgré eux, les Pontifes romains. On voit dans l'histoire ce Saint Pape remplir la fonction d'un Seigneur temporel et presque d'un Souverain, pour le gouvernement et la protection de l'Italie, administrant les provinces, pourvoyant à la défense des villes, envoyant des gouverneurs, avec injonction au peuple de leur obéir comme à lui-même. Ainsi p. e. il écrit aux citoyens de Népi. « Nous « avons ordonné à Leontius de se charger du « gouvernement de votre ville. Nous voulons « que sa vigilance s'étende sur toutes choses,

« et qu'il décide et règle lui-même tout ce qu'il
« jugera convenable à votre bien et à la chose
« publique: quiconque résisterait à ses ordres,
« résisterait par là même à notre autorité. » Pour
commander la garnison des places, menacées par
les ennemis de l'empire, il envoie des officiers mi-
litaires. On le voit même, dans plusieurs de ses
lettres, exciter la vigilance et le zèle des évêques
pour la défense des villes, pour la garde des
murailles et l'approvisionnement des places
fortes. Aux chefs de l'armée il donne des or-
dres, avec les Lombards il traite en personne
de la paix, en facilitant le succès des négocia-
tions, tantôt par ses libéralités, tantôt par ses
instances réitérées auprès des Exarques, des
Empereurs, des Lombards eux-mêmes. En un
mot, son autorité est comme le centre du gou-
vernement et de toutes les affaires politiques
en Italie; autorité également respectée des prin-
ces et des peuples, des Romains et des Barba-
res. Ce grand Pape était tellement contraint
par les besoins et les malheurs des peuples, et
par la charité chrétienne qui pressait son cœur,
de s'occuper des affaires publiques, qu'il disait
lui-même que sa vie était partagée entre l'office
de pasteur et celui de pasteur temporel. Voici
encore ce qu'il écrivait à l'impératrice Constan-

tine, épouse de l'empereur Maurice: « il y a
« vingt-sept ans que nous vivons dans cette
« ville, parmi les glaives des Lombards. Mais
« pour vivre avec eux, je ne puis vous dire
« quelles sommes il faut que l'Église Romaine
« leur paye journellement. Pour vous le faire
« entendre en peu de mots, je vous dirai seu-
« lement que, comme l'empereur a soin de
« placer dans la province de Ravenne, auprès
« de sa principale armée d'Italie, un trésorier
« chargé de subvenir aux besoins journaliers
« des troupes, de même je suis à Rome le tré-
« sorier de l'empereur, pour subvenir aux be-
« soins de cette ville, sans cesse attaquée par
« les Lombards. » Les successeurs de S. Gré-
goire le Grand, qui se nommait le premier :
« *Servus servorum Dei,* » héritèrent tout à la
fois de son pouvoir et de sa charité. Grégoire
II écrivait à l'empereur Léon: « l'Occident
« entier a les yeux tournés vers notre humilité.
« Il nous regarde comme l'arbitre et le modé-
« rateur de la paix et de la tranquillité publi-
« que. » Il y a une *véritable souveraineté* depuis
Grégoire II, nommée aussi *souveraineté provi-
soire*. Mais quelque soit son nom. elle était
réelle, existant en fait et droit. Elle avait
l'investiture du temps, de l'usage public et de

la gratitude des peuples. Nul ne la contestait ; l'Orient lui rendant d'involontaires et éclatants hommages, Rome et l'Italie n'attendant plus que l'heure de la Providence Divine, l'heure où cette Institution, solennellement proclamée et confirmée, devait entrer dans le droit public des nations, et prendre le rang élevé, parmi les nouvelles monarchies de l'Occident, *qui répond suffisamment aux desseins de Dieu sur l'Église*, sans pouvoir porter ombrages aux autres-souverainetés. Et comment la France est substituée, dans la protection du Saint Siè-ge, depuis à l'empire de Constantinople ? « Dans « la chute de l'empire, » répond Bossuet, lors-« que les Césars suffisaient à peine à défen-« dre l'Orient, où ils étaient renfermés, Rome « abandonnée près de deux cents ans à la fureur « des Lombards, et contrainte d'implorer la « protection des Français, fut obligée de s'éloi-« gner des empereurs. On pâtit long temps « avant d'en venir à cette extrémité, et on n'y « vint que quand la Capitale de l'empire fut « regardée par ses empereurs comme un pays « exposé en proie et laissé à l'abandon. » Ainsi la France met son épée au service de la Pa-pauté, et elle veut établir, d'une manière défi-nitive, la royauté temporelle des Vicaires de

Jésus-Christ, non contente de lui avoir assuré son indépendance. Au nom de Pépin-le-Bref, Fulrad, abbé de S. Denis, se rend dans toutes les villes cédées ou restituées par les Lombards à l'Église romaine. Il en reçoit les clefs qu'il vient ensuite déposer religieusement sur le tombeau de S. Pierre, avec l'acte de la cession et de l'abandon que le roi des Lombards en faisait lui-même pour toujours au S. Siège ; vingt-deux villes, formant la plus grande partie de l'exarchat de Ravenne, situées pour la plus grande partie le long des côtes de la mer Adriatique, dans l'espace d'environ quarante lieues. Charlemagne continua et acheva l'œuvre commencée par son père. Se rendant à Rome, il fit dresser, par son chapelain Esthénius, l'acte d'une donation plus ample, par laquelle il assurait pour toujours au S. Siège l'exarchat de Ravenne, l'île de Corse, les provinces de Parme, de Mantoue, de Venise et d'Istrie, avec les duchés de Spolète et de Bénévent. La Charte fut placée sur l'autel de S. Pierre, et Charlemagne fit serment, avec tous les chefs Français, de conserver au S. Siège les états qui lui étaient ainsi restitués. Investie officiellement de ce pouvoir, la Papauté faisait acte de souveraineté en reconstituant l'empire d'Occident, au profit de

son illustre bienfaiteur. La reconnaissance des peuples consacrait ce témoignage de reconnaissance des souverains Pontifes, et la postérité bénissait les noms de Léon III et de Charlemagne. Pour lutter avec avantage contre le débordement barbare et les funestes conséquences qu'il eut sur la société, il ne fallait rien moins que l'autorité donnée à l'Église dans la personne des Papes. Les races conquérantes de l'Occident, entièrement étrangères aux sciences, aux arts et à la civilisation, s'occupant de la chasse et de la guerre, ne connaissaient d'autre gloire que celle des conquêtes, et loin de sentir les inconvénients et le désordre de cet état sauvage, elles professaient un souverain mépris pour un genre de vie plus policé. La religion chrétienne adoucit peu à peu la férocité, mais ce résultat fut lent et insensible. Long temps la plupart d'entre eux conservèrent leurs anciennes mœurs. On comprend quels obstacles l'Église eut à vaincre pour agir sur ces peuples sauvages. Il fallut en faire des hommes, avant d'en faire des chrétiens. Tout était désordre dans l'état politique et social des Barbares. Tout s'était abîmé dans un cataclisme effroyable : gouvernement, législation, littérature, sciences et arts. L'Église entreprit de tout

reconstituer, et ce fut son travail incessant durant toute la période du moyen age. Les pauvres esclaves en expérimentaient aussi la bienfaisante influence, comme l'on peut facilement déduire de ce qu'est tracé très brièvement dans les pages précédentes.





COMPLICATION D' OBSTACLES.

A un éclair entre deux orages ressemble l'apparition de Charlemagne. Il favorisait les Canons des Conciles, en ordonnant de les appliquer en pratique. contre la noblesse mérovingienne, etc., contre les cruautés des grands seigneurs à l'égard de leurs esclaves. Dans le VII siècle l'on peut observer le commencement de l'usage de donner la liberté à ses esclaves « *pro remedio animae* ». Après lui, la nuit de l'ignorance qu'il dissipa dans le cours de son règne glorieux, épaissait ses ténèbres. Sans laisser de successeurs, disparaissent Alcuin, Hinemar, Eginhard, Raban Maur, Paul Diacre,

Amalraire, Ratramne, Usuard, Prudens de Troyes, On ne peut disconvenir que sous le rapport de la lumière et de la civilisation, le X^{ième} siècle, comparé aux temps qui l'ont précédé et suivi, ne présente un spectacle triste et affligeant, quoiqu' il ait été souvent exagéré par la passion et la maligneté, et quoique l'ignorance et la barbarie ne s'appliquent pas également à toute la partie de cette période historique. Bientôt les espérances, que le règne de Charlemagne avait fait naître, furent anéanties par la faiblesse de ses successeurs, par les abus du système féodal et par les nouvelles irruptions des Normands, des Sarrasins, des Barbares, dans toute la partie de l'Europe. Ce malheureux concours de circonstances replongea la société dans la barbarie d'où elle commençait à sortir. Rien n'est plus affligeant que le tableau des désordres aux quels le monde fut en proie depuis Charlemagne jusqu' à S. Grégoire VII. Cette période si brillante *au début* (le rétablissement de l'empire d'Occident dans la personne de Charlemagne), fut pour l'Église un temps d'épreuves, qu' elle passait, comme un argument incontestable de plus de son origine divine. L' Orient se détacha de son sein se jeta dans un schisme déplorable qui dure encore.

L'Occident fut en proie à tous les désordres qu'engendre l'anarchie, et ravagé par les Sarrasins et les Normans. Non seulement les moines, mais aussi le clergé séculier tombèrent dans le relâchement ; les liens de la discipline, le goût des études ecclésiastiques s'affaiblirent. La Papauté elle-même fut asservie par les rois toscans et les empereurs d'Allemagne. Dans cette époque, cependant, la protection divine ne l'abandonna point. Armé du pouvoir temporel, le S. Siège ne cessa un seul instant d'être le centre de la vérité, le rempart inexpugnable de la Foi. L'enseignement conserva sa pureté traditionnelle, et l'Évangile continua à faire de nouveau, les conquêtes parmi les Barbares. S. Léon (élevé le 26 décembre 795 sur la Chaire de S. Pierre), fut couronné sur les degrés inférieurs de la basilique Vaticane avec la tiare, représentant la triple royauté de l'épiscopat, de la primauté pontificale et de la souveraineté temporelle (quoique la tiare prit définitivement la forme qu'elle a maintenant sous le pontificat de Jean XXIII en 1413) ; l'origine de la cérémonie, appelée prise « de possession. » Le tribut, appelé depuis le « denier de Saint Pierre, » date du temps : d'Offa, roi des Merciens. Etant en voyage à Rome, à l'occasion de

l'élection du nouveau Pape, il augmentait le tribut imposé précédemment par Ina, pour l'entretien d'un Collège anglais à Rome. Ce qu'est dit ci-devant et ce que sera dit encore sur la décadence pitoyable de cette époque, il faut observer que, après que Baronius écrivait : « Sui asperitate, ac boni sterilitate, ferreum, mali exundantis deformitate plumbeum, inopia scriptorum obscurum » sont y découverts des écrits et des autres monuments, dont ce savant Cardinal ne pouvait pas encore connaître la valeur.

La restauration ne fut complète qu'à dater de S. Grégoire VII. Puisque le règne de Sylvestre II ne fut, pour ainsi dire, qu'une halte pendant la quelle la Papauté reprit son influence et préluda à la résurrection de l'ordre, sous l'influence d'un grand Pontife. » Le monde, écrivait S. Pierre Damien, « se précipite violemment dans l'abîme de tous les vices, et plus il approche de sa fin, plus il voit grossir la masse énorme de ses crimes. La discipline ecclésiastique est presque universellement négligée. Les prêtres ne reçoivent plus le respect qui leur est dû, les saints canons sont foulés aux pieds, et l'ardeur qu'on devrait avoir pour le service de Dieu est uniquement em-

« ployé à la poursuite des biens de la terre.
« L'ordre légitime des mariages est confondu,
« et, à la honte du nom chrétien, on y vit à
« la manière des Juifs ! Où ne voit on pas
« régner la rapine et la fraude ? Qui rougit du
« parjure, de l'impudicité, du sacrilège et des
« plus horribles forfaits ? Il y a déjà long temps
« que nous avons renoncé à toute vertu, et que
« les désordres de toute espèce nous inondent
« de toutes parts. Un mauvais génie précipite
« le genre humain dans un abime de forfaits
« et répand de toutes côtés les haines et la
« jalousie, sources de divisions. Les guerres,
« les armées, les irruptions des ennemis, se
« multiplient à tel point, que l'épée fait périr
« un plus grand nombre d'hommes que les
« maladies et les infirmités attachées à la con-
« dition humaine. Le monde entier est comme
« une mer agitée par la tempête ; les dissen-
« sions et les discordes, semblables à des flots
« irrités, agitent tous les coeurs. L'affreux ho-
« micide pénètre partout et semble parcourir
« tous les pays du monde pour les réduire à
« une affreuse stérilité. » Hélas ! Même le
Clergé ne fut pas toujours à la hauteur de la
mission qui lui était imposée dans des circon-
stances si désastreuses. Jusqu'aux VI et VII

siècles, les évêques n'avaient point été pris parmi les nations barbares. Ils se montraient dignes de leur rôle de civilisateurs et d'apôtres, élus dans les rangs de la société vaincue, façonnés aux études et à la discipline romaine. L'élément « barbare » fut admis dans les rangs de l'Église, à partir de cette époque. Il y introduisit l'esprit guerrier, l'humeur turbulente contre lesquels se dirigeaient les efforts des Conciles. La perturbation apportée dans le mode d'élection vint se joindre à cette cause de désordre. Tout en conservant l'apparence des formes canoniques, qui voulaient que l'évêque, fût choisi par les évêques de la province, le clergé et le peuple de la ville épiscopale, les princes et les souverains temporels s'en arrogèrent le privilège. « On vit alors des prélats, dit un auteur contemporain, « aux quels « il eût fallu la férule d'un précepteur, au lieu « de la crosse pontificale. » Comme il est vrai que les meilleures choses ont leur côté désastreux ! Ainsi les richesses du clergé et le rang de seigneurs quelles donnaient aux évêques fournissaient encore une occasion d'abus ; aux évêques qui oublièrent trop souvent leur mission divine de pasteurs des âmes pour ne songer qu'à leur rôle de grands vassaux et de sei-

gneurs suzerains. La décadence des lettres et l'oubli des saints canons qui en était la suite augmentaient les calamités, et, pour comble de maux, la Papauté était livrée aux caprices de quelques tyrans italiens. Pendant que les indignes enfants du faible et malheureux Louis-le-Débonnaire se disputaient quelques lambeaux de province, les frontières du Midi et du Nord étaient envahies par les Sarracins, les Normands et les Maggyars. Ainsi, l'absence d'un pouvoir impérial fort et respecté laissait les Papes sans défense, livrés aux brutales entreprises des ducs de Toscane et des seigneurs italiens qui se disputaient l'influence à Rome. L'autorité des Souverains Pontifes, violentée par ces princes, ne s'exerçait plus avec indépendance, vigueur et liberté ; et leur règne, souvent abrégé par des morts violentes, n'avait qu'une durée trop éphémère pour qu'il pût suffire à de grandes choses. Ce qui regarde la cause des calomnies qui ont posé sur le caractère et les moeurs privées de quelques Papes de cette époque, les historiens même les plus graves, les ont adoptées sur la foi de Luitprand, auteur passionné et par conséquent suspect. Et il ne faut pas oublier que l'infalibilité des souverains Pontifes, en matière dogmatique, n'eut aucun-

nement à souffrir de leurs vices ou de leurs défauts personnels. La conduite ferme et digne du S. Siège vis à vis les entreprises Schismatiques de Photius, n'était elle pas d'un pouvoir qui veut faire respecter l'autorité spirituelle dont il est investi ? L'unité, enfin rétablie, ne recompensa elle pas le zèle des Papes ? La résurrection de l'empire, dans la personne d'Othon-le-Grand, ne fût elle encore pas une oeuvre de haute politique, accomplie par les Papes du X siècle ? Et ne le voit on pas dans l'histoire : que, si la Papauté partageait le sort général de la société, à cette époque de la décadence, elle était aussi la première à se relever de cet abaissement universel ? Il faut pour tant ajouter, pour être juste, aussi envers un temps si décrié, que tous les éléments de bien, tous les principes de vertu, tous les germes de Sainteté n'avaient pas complètement disparu, et que ce fût un temps, où tous les éléments religieux, politiques et intellectuels, mêlés et confondus, préparaient, par leur fusion, la splendeur du XIII siècle, aussi au profit de l'abolition de l'esclavage.





O ESPÉRANCE, VIE DU COEUR !

Relevée des abaissements du X siècle par Sylvestre II, la Papauté devint, sous les pontificats de Saint Grégoire VII et d'Innocent III, à la plus brillante période du moyen âge. Mais, à quel prix ce triomphe fut acheté ! Quelles luttes la précédèrent ! Si l'on suit attentivement et de bonne foi les événements de cette époque, les faits paraissent incontestables, c'est à dire : les passions, plus ardentes chez les nations jeunes et indisciplinées ; l'extension du droit féodal, qui faisait de chaque seigneur un souverain ; les prétentions des princes sur les élections ecclésiastiques, furent autant d'obstacles

au développement du pouvoir tutélaire des souverains Pontifes ; plus les difficultés étaient grandes, plus elles attestaient la nécessité, au sein de la Société chrétienne, d'une puissance énergique qui réprimât les violences, prévînt les abus, punit les crimes et moralisât le monde. Les Papes répondaient à un besoin et usaient d'un droit que l'opinion publique était unanime à leur reconnaître, en intervenant partout comme médiateurs, entre les princes et les sujets, les peuples et les Etats ; en jugeant, au nom de Dieu, les rois et les nations ; en s'opposant à l'injustice, sous toutes ses formes.

On a répété dans ces derniers temps, sur la foi des écrivains du XVIII^e siècle, que les Papes avaient affaibli et déconsidéré le pouvoir royal, en le soumettant à leurs censures. C'est là une de ces calomnies qui ne résistent pas à l'examen sérieux des faits. Les Papes étaient, au moyen âge, les intermédiaires naturels entre les rois et les peuples, l'opinion publique les ayant investit de la mission de juges et d'arbitres ; et ils justifèrent cette confiance par des vues larges et généreuses, un désintéressement absolu et une ligne de conduite tracée par l'honneur et la vertu. Il est évident que, si les Papes eussent cherché dans l'exercice de

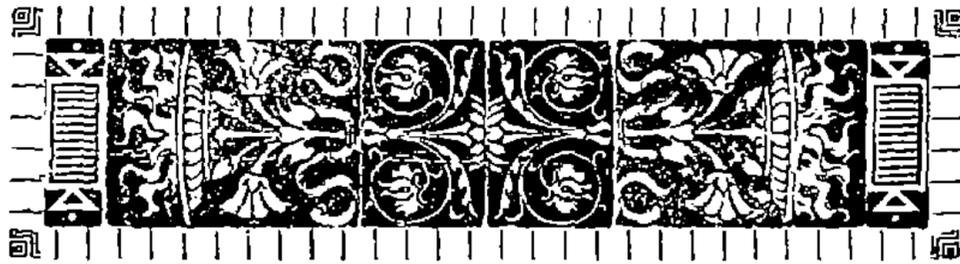
leur mission à servir leurs propres intérêts, à accroître leur influence, ils eussent de préférence embrassé le parti des puissances de la terre. Or c'est le contraire qu'ils firent. Avec les armes de la vérité et du droit, avec la force de la conscience, ils déclaraient, chargés de maintenir, contre les souverains et les grands, les principes immuables de la morale et de la Foi, ne manquant pas un instant à cette noble mission, retranché de la communion des fidèles et déchu du droit de regner tel ou tel Souverain qui avait opprimé ses sujets, violé les lois du Christianisme. Le prince coupable se voyait abandonné de tout ce qui l'entourait, du jour où un décret parail était lancé. Bientôt elle se tournait contre lui, s'il essayait une résistance armée. On fait le procès à la société chrétienne de ce moyen âge toute entière, en voyant dans ces faits une usurpation des Papes. Puisque cette Société avait cru qu'il était avantageux d'avoir, au-dessus des influences de nationalités et de partis, un tribunal suprême où seraient portées toutes les causes royales, tous les grands intérêts. Ce tribunal était celui du Vicaire de Jésus-Christ. Cette base du droit public était tellement respectée, que les princes, frappés ainsi, ne trouvaient d'autre moyen, pour atté-

nuer l'effet d'une semblable condamnation, que de se faire réhabiliter par un antipape. La Papauté dut encore, pour suffire à son immense rayonnement, entretenir des ambassadeurs ou légats permanents près des Souverains. Par le caractère sacré qui distingue son autorité de tous les autres pouvoirs, le S. Siège donnait, aux yeux des peuples, la sanction la plus élevée aux puissances près des quelles il accréditait ses envoyés. Aussi les Cardinaux virent s'accroître leur influence, en recevant la mission exclusive d'élire le Pape, au nom du Clergé, et de l'Église. Devant représenter dans cette élection les trois ordres du Clergé, ils furent divisés en cardinaux évêques, prêtres et diacres. La chancellerie romaine dut également s'accroître pour suffir au besoin d'une correspondance qui s'étendait par tout. L'épiscopat, uni à la Papauté par des liens étroits, formait dans tout l'univers un corps compacte, qui prolongeait l'action des Souverains Pontifes aux extrémités du monde. Aussi, dès le XI siècle est déjà employé la formule : « évêques
« par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint
« Siège apostolique romain. » Ce principe est le fondement et la garantie de l'unité dans l'Église. Le « pallium, » insigne de la dignité

archiépiscopale, n'est conféré que par les Souverains Pontifes. C'est Rome qui érige les nouveaux évêchés dans tous les pays du monde, qui en fixe les limites, qui en délègue seule l'administration. Les Papes ordonnent la convocation des Conciles généraux et qui les président ou par eux-mêmes, ou par leurs légats. Ce sont eux, enfin, qui vers le IX et le X siècle se réservent exclusivement la canonisation des Saints, une discipline qui rend la décision plus auguste et plus inattaquable. La juridiction des chapitres s'élève, avec une puissance, nouvelle, à côté des évêques. Ils formaient autour du siège épiscopal un Concile permanent, analogue à celui des cardinaux près du Souverain Pontife. Puis les évêques « in partibus infidelium » commencèrent à servir de coadjuteurs aux évêques titulaires. Un grand nombre d'évêques d'Orient a été privé de leurs sièges, lors de la chute des deux empires, de Constantinople et de Jerusalem ; ils revinrent en Europe où plusieurs évêques se les enjoignirent. Pour perpétuer et consacrer les souvenirs que elles rappellent et les noms glorieux qui les ont illustrées, l'Église a depuis conservé la coutume de conférer les titres de ces églises, tombées au pouvoir des infidèles.

Les moeurs des clercs ne tardèrent pas, sous l'active et énergique impulsion des Papes, à reprendre la régularité qu'elles avaient perdue dans le cours du X siècle. S. Grégoire VII rendait à la législation canonique sa vigueur primitive. Au XIII siècle le clergé régulier et séculier offrait l'exemple de toutes les vertus. La science et la sainteté ne rayonnèrent jamais d'un plus vif éclat. Aux yeux des vrais chrétiens, cette époque est la plus féconde en oeuvres de Foi, de charité et de dévouement, aussi pour abolir l'esclavage.





MALGRÉ MOHAMMED ET LES ALBIGEOIS.

Sur la société du moyen âge, l'hérarchie de l'Église, ainsi constituée, put agir vigoureusement. A l'extérieur cette action se traduisit par les Croisades contre l'Islamisme et les Albigeois, et par la propagation de l'Évangile dans les contrées encore païennes; à l'intérieur, par un développement et une expansion prodigieuse de l'esprit de Sainteté et de Foi; par les institutions des ordres religieux; par un mouvement intellectuel qui régénéra les études (couvrant le monde d'universités) et constitua un nouvel art chrétien.

L'influence des Croisades sauva le monde

chrétien de l'invasion des Turcs, et apprit aux enfants du prophète ce qu'ils avaient à craindre des soldats de Jésus Christ. En faisant rentrer sous leur suprématie les patriarchats de Jérusalem et d'Antioche, et en resserrant les liens de la hiérarchie presque détruits par le schisme d'Orient, les Croisades accrurent la puissance des Papes. Ces expéditions firent diversion aux entreprises des empereurs et des princes contre le pouvoir temporel du Saint Siège. Les Souverains Pontifes se trouvèrent alors placés à la tête de la confédération chrétienne, comme directeurs suprêmes ; de plus, les croisades donnaient naissance à des principautés nouvelles dont les Papes devinrent les suzerains. Et l'influence politique des croisades ? Elle s'exerça : 1.° Sur les princes, en y trouvant le moyen d'agrandir leurs domaines et de fortifier leur autorité ; 2.° Sur la noblesse. Les ordres de chevalerie, établis en Orient, réfléchirent leur éclat sur l'Europe et furent imités dans tous les Etats chrétiens ; les armoiries devinrent nécessaires, et les noms de famille prirent naissance. 3.° Sur le peuple : les croisades favorisèrent les affranchissements, l'établissement des communes, et la formation d'un tiers-état. 4.° Sur le commerce et l'industrie :

l'art nautique fit des progrès importants, dus à la fréquence des voyages, aux profits qu' on en tirait et aux pratiques empruntées des pilotes levantins. En facilitant les échanges et en ouvrant une carrière plus vaste aux spéculations, la navigation fit participer le commerce aux avantages qu' elle retirait des expéditions d'outre-mer. Les produits de la nature et de l'art, jusque-là inconnus, y apportèrent de nouvelles jouissances et de nouvelles industries. Les villes maritimes, s'emparant du commerce de l'Orient, attirèrent à elles la plus grande partie du numéraire de l'Europe, et quelques unes devinrent de puissantes républiques. L'agriculture s'enrichit de quelques cultures nouvelles, pour servir un jour à la nourriture de tous, du pauvre et du riche. Les croisades avancèrent la civilisation générale pour l'échange mutuel des connaissances usuelles et par les relations nouvelles des peuples entre eux. Les idées de courtoisie et d'honneur passèrent, de la chevalerie, dans les moeurs publiques, et anoblirent la classe des affranchis qui devait en grande partie sa richesse et sa liberté aux croisades. Au génie poétique s'offrirent de nouvelles et grandes inspirations, n'en tirant toute fois que un médiocre avantage. Le talent, ppurtant, se

vit en honneur, et les grands, non contents d'encourager l'art des vers, le cultivèrent eux mêmes. A la poésie fut imprimé un caractère particulier, en y résultant les romans de chevalerie et les chants des troubadours. Les langues vulgaires commencèrent à sortir de la barbarie, par la culture dont elles devinrent l'objet. Les expéditions en Syrie, les relations qu'elles firent naître avec les Mongoles, et les voies qu'elles ouvrirent au commerce ; donnèrent sur l'intérieur de l'Asie des notions plus exactes, et, avec la géographie, l'histoire orientale s'éclaira de quelque lumière. La médecine emprunta aux Arabes la connaissance des simples et le traitement des maladies. La mécanique, les mathématiques, s'inspirèrent des procédés orientaux. Ainsi les croisades eurent, sous de rapports divers, une heureuse influence sur la société européenne *toute entière*.

Un but aussi louable et des résultats non moins avantageux eurent les expéditions militaires, dirigées contre les Albigeois. La négation du principe sur le quel reposait alors la société était le caractère de leur hérésie. La conséquence de leurs dogmes, qui ébranlaient toutes les relations sociales et ouvraient la carrière à la plus honteuse immoralité, étai-

ent le mépris de tout pouvoir, la destruction de la hiérarchie ecclésiastique. Au Chef de l'Église s'unirent les gouvernements pour réprimer les excès. On peut juger de l'étendue et de la profondeur du mal à la grandeur et à la durée de la lutte. Les principes (!?) des Albigeois ébranlaient tous les pouvoirs et menaçaient tous les trônes, et ne tendaient pas seulement au renversement de la Foi. Il promenaient la torche incendiaire sur tout ce que les peuples étaient habitués à respecter et à chérir. Et l'on voudrait que la société chrétienne du XII siècle fut restée tranquille spectatrice des horreurs ! Les princes, les souverains de cette époque étaient unanimes à en demander la répression, et ce n'étaient pas seulement les Papes et les évêques qui réclamaient contre les excès. En organisant contre ces ennemis une croisade, l'Église sauvegardait l'unité européenne, assurait la tranquillité générale et l'avenir des sociétés modernes sans l'esclavage.





L' ESPÉRANCE AUGMENTE.

Les Papes s'étaient préoccupés du soin de propager la Foi, à toutes les époques de l'histoire ecclésiastique, dans les contrées encore idolâtres. La parole évangélique avait successivement agrandi le cercle de son empire, sous l'influence de leur zèle. Au XIII.^e siècle, les conquêtes de l'Évangile ne se bornaient pas aux nations européennes. L'invasion de Gengishan avait révélé au monde chrétien l'existence d'une race plus terrible encore que celle des sarrasins et des Francs. En 1288, un religieux de l'ordre de S. François d'Assise, Jean de Mont Corvin, essaya près des Mongoles une

nouvelle tentative, car ils avaient déjà attiré l'attention de Saint Louis, qui, de concert avec le Pape Innocent IV, leur avait envoyé des missionnaires. Ce saint fils des S. François vit ses efforts ainsi couronnés, qu'il fut nommé, par le Pape Clement V, évêque des pays qu'il avait évangélisés. Kambulick, aujourd'hui Pékin, était son Siège archiépiscopal. Cette chrétienté subsista de 1307 jusqu'en 1369, époque où la domination mongole fut anéantie par une révolution politique. Quelques Nestorius survécurent seuls au désastre. L'entrée de la Chine demeura depuis fermée aux missionnaires, jusqu'à ce que, au XVII et XIX siècle, d'intelligents et héroïques efforts aient ouvert ce champ, aussi par le sang des martyrs tant de fois fécondé.

L'Église, en se développant à l'extérieur, multipliait à l'intérieur les moyens de sanctification chrétienne, la société s'était constituée dans ses lois, dans ses habitudes, dans ses moeurs. Dans toutes les conditions comme dans tous les rangs, cette tendance se traduisit par des prodiges de vertu. Pour satisfaire au pieux désir des multitudes, les solennités chrétiennes se multiplièrent. De « compter avec le Ciel, » de croire perdus les jours qu'on enlevait aux travaux matériels pour les consa-

crer au service du Seigneur, tout cela n'entraîna pas dans les calculs de cette époque. Toutes les fêtes étaient sanctionnées par la Religion. Un cycle religieux devint l'année, chaque phase étant marquée par une solennité. La fête « du Corps de Jésus Christ, sous le nom de Fête-Dieu » devenue si renommée et si populaire, fut instituée d'abord par Hugon, évêque de Liège (en 1220), et rendue obligatoire pour toute l'Eglise par Urbain IV. Pour rendre cette fête digne du Sacrement de Charité, toutes les magnificences du culte furent déployées. Après tout ce que l'on a fait depuis deux siècles pour éteindre la Foi au cœur des générations, de nos jours encore la Fête-Dieu est la fête par excellence. Encore dans des moindres hameaux comme dans des villes opulentes. quand les circonstances du temps le permettent, des arcs-de-triomphe sont dressés au Roi pacifique. Mais que l'on juge de l'enthousiasme, au milieu des populations si profondément catholiques du XIII^e siècle, au temps de l'institution de cette fête auguste ! L'office composé par S. Thomas d'Aquin, un chef d'œuvre de piété, de science et de foi, fut redit par toutes les voix et senti partout les cœurs. De nouveaux hommages furent entourés le sacrement de l'Autel, centre auguste de la

vie spirituelle du monde. Les ostensoirs furent enrichis d'or et de pierreries. La Liturgie de la Messe fut commentée par les plus grands génies. Innocent III lui consacrait son ouvrage pieux « *Mysteriorum Missæ* ».

Le culte de la Mère de Dieu se développait, par un mouvement parallèle, avec une active fécondité. Les chanoines de Lyon instituaient (1140) la fête de l'« *Immaculée Conception.* » En 1389, Urbain IV rendit générale la fête de la « *Visitation.* » Le culte de Marie, ne fut il pas, pour ainsi dire, l'âme du moyen âge ? Comme les serviteurs fidèles de cette Reine de Charité, apparaissent tous les grands hommes de ce temps. S. Dominique lui tresse une couronne de roses, à laquelle toutes les mains ajoutent une fleur. S. François d'Assise la prend pour la « *Charte de ses indulgences.* » S. Thomas d'Aquino lui doit la pureté, soeur du génie. S. Bonaventure la chante comme l'exile son pays, comme l'enfant sa mère ; Albert-le-grand lui demande le secret des merveilles de la nature ; Alexandre de Hales répudie, pour elle, les applaudissements de l'école, les joies de la science et la gloire d'un nom fameux. Et S. Bernard, le Conseiller des Papes, le maître des rois, le tuteur des empires ? Il fait régner la

Vierge sur le monde, en la faisant Reine de son cœur. Marie était, aux yeux des écrivains de cette époque, comme un miroir divin, dans lequel venaient se refléter toutes les idées théologiques et spéculatives, tous les faits de l'histoire, de la nature et de la Religion. « Miroir de la Vierge, » « Flore de Marie, » « Rosier de Nôtre Dame, » « Verger de Marie, » « Couronne d'étoiles, » de tels noms portaient les « Sommes, » qui renferment la Vie de la Mère de Dieu ; et l'habitude d'écrire ses louanges avait fait trouver une désignation spéciale ; on les appelait : « Mariales. » L'image de la Vierge y apparaissait, comme au portail des cathédrales, environnée de tous les chœurs des anges, de tous les rois d'Israël, de tous les saints de la nouvelle loi, de tous les patriarches de l'ancienne. Bientôt la « Casa Santa » à Lorette fut l'objet d'un pèlerinage célèbre, et d'autres oratoires, consacrés à Marie, s'élevèrent sur tous les points de l'Europe catholique, attirant de même les hommages de la foule. Est ce que ces âges ne furent pas heureux, où le monde nous apparaît agenouillé devant Celle qui s'appela dans la langue chevaleresque des nations chrétiennes, « Notre Dame ? » L'image de la

* Vierge se faisait comme la chaste sœur des

pensées du jeune homme ; elle élevait ses espérances et purifiait ses affections ; et comme les passagers saluent le port, ainsi le vieillard la saluait. Toutes les oeuvres, elle les couronnait ; toutes les gloires, elle les dominait ; victorieuse et triomphante, elle reposait sur les verrières des cathédrales, au fond des sanctuaires, dans des flots de lumière. C'est elle que portaient le religieux, sous son manteau de bure, et le chevalier, sous sa lourde cuirasse. C'est elle que le Dante sculptait au faite de son poème. — Par l'extension des ordres religieux, le mouvement de sainteté qui entraînait le moyen âge, fut secondé admirablement. Aux âmes dévoyées, aux pécheurs repentants, le cloître ouvrit ses portes, en même temps qu'il offrit un refuge et un abri aux sciences et aux lettres. La vie se développait autour des monastères ; l'agriculture, l'industrie, les arts prirent naissance à l'ombre des ordres religieux. A mesure que les sentiments de piété et de Foi appelaient un plus grand nombre d'âmes à la pratique des conseils de la perfection évangélique, le XIII^e siècle vit leur nombre s'accroître. La législation ecclésiastique, toujours empruntée d'une prudente réserve, avait pris vainement des mesures pour limiter dans certaines bornes la fa-

culté d'instituer de nouveaux ordres religieux. L'Esprit Saint, en suscitant à l'Église des vocations diverses, savait leur préparer la voie et aplanir pour elles les difficultés. Les établissements religieux se multipliaient pour consoler toutes les souffrances et pour atteindre toutes les misères. Avec les besoins, la charité croissait et prenait toutes les formes pour apaiser toutes les douleurs. Quel tableau bien intéressant ce serait que celui qui retracerait l'histoire de la charité, naissant sur le Calvaire et passant à travers des siècles « en faisant le bien, » comme Jésus Christ son modèle et son Roi! — A côté des milices pacifiques du cloître, des hopitaux, des léproseries, des oeuvres de charité de tout genre, bien entendu aussi au rachat des chrétiens captifs chez les infidèles, se formaient, à la suite des croisades, des ordres militaires qui défendaient de leur épée la Foi que leur frères faisaient briller à l'ombre des solitudes. Par tout où la charité trouvait une larme à sécher, une douleur à soulager, une blessure à guérir, la vie chrétienne se développait ainsi, sous toutes les bannières, sur toutes les plages. Sans doute, la faiblesse humaine imprime son caractère à toutes les oeuvres des hommes, dans le cours des âges et parmi tant

de monastères élevés sur tous les points du monde catholique, il se rencontra des religieux indignes de leur vocation. Mais sans doute aussi : les institutions monastiques ne sont pas moins restées comme le plus beau monument de la Foi, la plus noble création de la charité, la plus parfaite réalisation du dévouement, de la pureté, de l'abnégation évangélique. Leur développement coïncidait avec un mouvement intellectuel qui se traduisit par la fondation des Universités, qu' on appela ainsi parce qu' on y enseignait dans leur ensemble toutes les branches de la science, et l'essor d'un nouvel art chrétien. A certaines époques privilégiées, l'histoire présente ainsi, comme un réveil de l'esprit humain, avide de science, et s'élançant, dans le domaine des lettres et des arts, à la suite de quelques brillants génies. Le signal de cette restauration intellectuelle sortit des cloîtres, où on avait conservé les manuscrits précieux de la littérature classique, avec laquelle les moines étaient si familiers que Vincent de Beauvais, dans son ouvrage qu' on pourrait appeler l'encyclopédie du XIII^e siècle, cite plus de trois mille passages des auteurs grecs et latins. De diriger l'esprit humain dans cette nouvelle voie, les Papes se montrèrent les plus soigneux et,

dans ce but, ils créèrent les Universités, qui plus tard se montraient si souvent ingrates envers eux. Les corporations du moyen-âge avaient leur existence à part, leurs constitutions, leurs dignitaires, leurs lois et leurs privilèges. D'après le même principe, les Universités furent conçues. Pour chaque nation on nommait un « procureur, » chargé de représenter ses nationaux, de les défendre, comme, dans l'ordre politique actuel, les consuls ou les ministres, accrédités près des cours étrangères, y sont les défenseurs officiels de leurs compatriotes. C'est qu'à cette époque l'amour de la science était cosmopolite. Les révolutions ne se sont pas contentées de détruire matériellement un bon nombre de ces institutions du passé ; elles avaient prétendu ensevelir leur mémoire elle même sous le mépris des soi-disant illuminés, qui s'aidaient, dans l'oeuvre de démolition, du fanatisme. Mais, quand dans les esprits la réaction s'opère, que aux passions et aux intérêts surexcités le calme succède, l'historien interroge avec respect ces débris, et il retrouve, énergique, fécond et vivifiant, le principe qui animait la Société passée, les grandes choses dont on avait voulu dégrader le souvenir, sous tant de ruines.

Le XIII^e siècle, enfin vit naître l'art chré-

tien qui réalisait l'idéal de l'architecture religieuse.¹ En dehors du symbolisme naturel, la cathédrale gothique offre un symbolisme religieux et chrétien qui lui imprime son caractère particulier de majesté. Au portail, tantôt le Christ, entouré de ses Apôtres, semble éviter le monde à venir écouter dans son temple la parole de salut et de vie. Tantôt Jésus Christ, apparaît sur les nuées, « avec une grande puissance et une grande majesté, » représentant la puissance de Dieu qui attend au fond du Sanctuaire les pécheurs à la pénitence et les justes à une plus grande perfection. D'autres fois, la Vierge apparaît ayant pour cortège les patriarches, les Rois d'Israël, les justes et les prophètes de l'ancienne loi dont elle inspira la vie et les oracles ; couronnée par les anges, saluée par les confesseurs, les martyres et les vierges. Ne sembl' t' Elle pas ouvrir la porte du salut aux hommes et les attirer vers le divin Fils qu' elle tient dans ses bras ? A la magnificence qui entoure le temple extérieurement, répond l'ordonnance intérieure. La cathédrale gothique est la représentation en pierres de la croix sur laquelle Jésus est mort ; l'abside incline visiblement sur la gauche, comme pour imiter l'inclination suprême du Verbe mourant

sur la croix. Pour figurer les douze Apôtres qui vont porter la bonne nouvelle de l'Évangile aux extrémités de la terre, les piliers de la nef principale sont au nombre de douze. Pour orner la demeure que l'Homme-Dieu s'est choisie au milieu des hommes, la nature toute entière s'est donnée rendez-vous. Une exubérante végétation de fleurs et de fruits offrent au Vainqueur de la mort les chapiteaux historiés. Dominant l'ensemble de ce tableau, les verrières resplendissantes de l'histoire des saints projettent des couleurs vives et variées sur les dalles du Sanctuaire, illuminant l'humble prière des fidèles. Et cette nature muette, ces histoires enluminées empruntent une voix à l'orgue, qui fait retentir de ses mélodies les voûtes ogivales, les berceaux de pierre, les dômes sculptés. Ceux qui élevaient ces édifices n'étaient pas des artistes vulgaires. Et pourtant, leurs noms pour la plus part sont restés inconnus. C'est que leur génie avait pour guide la Foi.





ENCORE DE L'ESPÉRANCE.

Une lutte continuelle entre l'esprit du monde et l'esprit de Dieu a été l'existence de l'Église à travers les siècles. Ces deux principes se retrouvent, sous diverses formes, à toutes les époques de l'histoire. Cependant, le combat de l'Église ne fut jamais plus périlleux, jamais les dangers ne furent plus réels et plus évidents que pendant la durée du Schisme d'Occident. Jusque-là elle avait eu une autorité unique et incontestée, source du pouvoir et sommet de la hiérarchie, centre visible d'action, contre lequel les efforts des sectes venaient se briser. Le Schisme compromit cette autorité.

Alors les fidèles purent hésiter sur le choix du Pontife légitime, rester dans la neutralité, et ainsi demeurer sans guide et sans conseil. Les peines Spirituelles trop fréquemment employées par les Pontifes rivaux, perdirent de leur effet sur les peuples, les liens de la discipline ecclésiastiques se relâchèrent. On s'habitua à mépriser les décisions de la cour romaine. L'oeuvre de destruction aura été préparée par les événements, quand Luther va venir prêcher la révolte contre le Saint Siège. La Papauté se trouva encore en face de tendances hostiles, après que l'élection de Martin V eut rendu la paix à l'Église. Aux Conciles de Constans et de Bâle, tout un système d'opposition fut formulé, par des théologiens dont les noms étaient d'ailleurs recommandables, mais qui se laissaient dominer par la préoccupation des derniers événements et par des préventions nationales. Pour inaugurer un ensemble de doctrines, ne tendant à rien moins qu'à faire de l'Église une sorte de république délibérante, en ôtant l'autorité à son Chef pour la transporter aux Conciles généraux, les circonstances du temps étaient favorables. Les nouveaux docteurs prétendaient : que le pouvoir temporel est complètement indépendant du pouvoir spirituel ;

que les Papes, même dans l'exercice de leur juridiction spirituelle, relèvent des Conciles généraux auxquels seuls il appartient de prendre des décisions, de formuler des lois, d'imposer des règlements, de porter des décrets obligatoires pour les Pape, comme s'il n'y étaient pas les paroles de Jésus-Christ. Tu es Pierre, et sur cette pierre je batirai mon Église.... Pais mes agneaux, pais mes « brebis. » L'appel du jugement du Pape à celui du Concile général avait été le moyen de défense de tous les hérésiarques, réflexion suffisant pour faire apprécier la bonne foi des novateurs de Constance et de Bâle. Une proposition plus erronée et plus dangereuse encore était celle qui, n'attribuant au Souverain Pontife qu'une juridiction épiscopale, lui donnait le titre de Premier des évêques. Les discussions enviemées soulevaient de toutes parts les récriminations les plus odieuses contre la Papauté. Qui ne regrette pas de trouver, dans cette lutte, des noms illustres d'ailleurs par leur piété et par leurs services ? Mais, ne semble-t-il pas qu'à certaines époques de l'histoire un esprit d'erreur et d'aveuglement s'empare des plus nobles intelligences, les égarant dans les voies du mépris et de l'indépendance pour la plus auguste

autorité? Forts d'une tradition constante, d'une possession immémoriale, d'un droit tant de fois et si solennellement reconnu, les Papes ne pouvaient admettre un système qui condamnait toute l'histoire, bouleversait tous les principes, ouvrait à la société européenne des voies inconnues et pleines d'écueils. De plus, puisqu'on pouvait déjà apercevoir le mouvement précurseur du Protestantisme, qui poussait les souverains à s'affranchir de la suprématie spirituelle de Rome, et à concentrer dans leurs mains les pouvoirs ecclésiastiques. Il restait pourtant une tradition respectée par les peuples et plus forte que les argumentations sophistiques des théologiens de Constance et de Bâle. Cette tradition, c'était l'idée même de l'Église, la sauvegarde de sa foi, la base de son autorité. L'histoire des siècles écoulés consacrait la croyance au centre de l'unité, par l'autorité incontestable des faits. Les évêques eux mêmes renoncèrent aux privilèges dont les Synodes de Bâle et de Constance voulurent les gratifier, mais ils ne respectèrent plus les lois canoniques, dont l'autorité des Papes aurait pu seule assurer l'exécution, si elle n'eut été amoindrie par les divisions qui accompagnèrent le Schisme d'Occident.

Les chapitres avaient la prétention de vouloir n'admettre que des fils de gentils hommes. A quels dangers cela pourrait exposer l'Église ! Parceque le ministère épiscopale, conféré la plupart du temps à des membres sortis du sein des chapitres, risquait d'être confié à des sujets indignes. Jamais n'a varié sur ce point l'Esprit de l'Église. Le ministère ecclésiastique n'est le privilège exclusif d'aucune race privilégiée, d'aucune classe de la société. Selon sa volonté Souveraine, Dieu y appelle les grands ou les petits, les noms les plus illustres à côté des noms les plus obscurs selon le monde. A côté des plus humbles pêcheurs de la Judée, S. Paul, le citoyen romain entrait dans le collège apostolique. Où il lui plait, l'Esprit Saint Souffle, et s'il choisit parfois, pour triompher des puissances de la terre, les éléments plus faibles, aussi quelque fois il incline, sous le joug de l'Évangile, les grands de ce monde, en les revêtant de cette faiblesse divine plus forte que toutes les grandeurs terrestres. Les conciles de cette époque, voulant mettre un terme aux prétentions exagérées des chapitres, réservaient le quart des places vacantes parmi eux en faveur des docteurs en théologie, choisis au concours dans toutes les classes de la société. Par

une prescription déjà longue, un autre abus tendait à s'ériger en droit commun. Sous « mille et une » prétextes, la plupart des évêques se prétendaient exempts de l'obligation de la résidence dans leurs diocèses. Des mesures canoniques aussi justes que sévères furent prises pour mettre un terme aussi à cet abus, pour faire cesser la viduité de tant d'églises, abandonnées par leurs premiers pasteurs. D'une manière déplorable, tant de causes de désordre avaient influé sur les mœurs du clergé. Du haut des chaires chrétiennes, les prédicateurs flétrissaient ces scandales. Le recueil de leurs sermons atteste la gravité du désordre et l'étendu du mal. Les fidèles gémissaient de voir le mauvais exemple trop souvent descendre de ceux-là même qui auraient dû s'y opposer et en garantir leur troupeau. La conduite privée des clercs offrait de nouveau un désolant spectacle, comme au temps de S. Grégoire VII. Mais la morale outragée trouva aussi des défenseurs éloquents et zélés, et l'ancienne discipline reprit ses droits oubliés. Quand on songe à ces luttes intestines que l'Église a rencontrées à toute les époques, quand on réfléchit à la perversité humaine, à ses constants efforts pour combattre l'oeuvre de Jésus-Christ sur la

terre, on reconnaît le doigt de Dieu qui la soutient, la conduit, la protège, et l'on suit pas à pas l'accomplissement de la parole divine qui lui fut dite le jour de sa fondation : les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre Elle ; « et l'on comprend pourquoi l'esclavage n'est pas encore totalement disparu sur le globe terrestre.





QUAND MÊME EN AVANT.

Aussi pour les ordres religieux le mot de « réforme » se prononçait, comme il se trouvait déjà prononcé pour le clergé séculier. Les ordres religieux subirent eux-mêmes le relâchement général. Quand Saint Vicent Ferrier, Gerson, (l'opinion que Thomas à Kempis est l'auteur du livre : de l'imitation, gagne du terrain), d'Ailly et les autres docteurs répétaient ce mot de « réforme » et avaient pu voir l'énorme abus qu'en fit Luther, ils auraient protesté de toutes les forces de leur foi outragée et de leur éloquence. C'est qu'en prêchant, à tant de cœurs corrompus, à tant d'âmes cupides, la

conversion ; c'est qu' en admettant la nécessité de mettre promptement un terme au relâchement et aux désordres qui s'étaient introduits dans ce temps d'orages et de troubles, ils ne pensaient nullement à « réformer » les dogmes, la croyance, la foi de l'Église, à jamais invariables dans la suite des siècles, immuables de leur nature. Ils ne prétendaient pas réformer les vérités elles-mêmes, en rappelant les consciences égarés à la méditation des éternelles vérités de la religion. Ils ne songaient point à « réformer » le culte des saints, en proposant aux pécheurs leurs vertus pour encouragement, leur persévérance pour modèle, leur intercession pour appui. Ils ne voulaient nullement « réformer » la doctrine de l'Église sur la grâce, et encore moins « réformer » les Sacrements eux-mêmes, en convoquant les âmes à venir se retremper dans la fréquentation des Sacrements. En un mot, ils prêchaient la réforme des mœurs, réforme en harmonie avec l'esprit de l'Église, réforme pacifique, que le Concile de Trente termina, et qui n'eût rien de commun avec la révolution inqualifiable dont Luther et Calvin se firent les chefs. Si quelques uns des anciens ordres religieux étaient déchus de leur austérité primitive, à côté d'eux s'élevaient des

congrégations qui consolait l'Église par le spectacle de leurs vertus et de leur ferveur, comme celles des Olivétains, des Jésuates, des Hiéronymites, des Minimes, des clercs libres (une nouvelle forme des chanoines réguliers,) des soeurs de Sainte Brigitte. Les ordres mendiants combattaient, à côté de ces nouveaux ordres, aussi avec courage les combats du Seigneur. C'est un touchant spectacle, que ces humbles religieux, enrôlés sous l'étendard de la sainte pauvreté de Jésus-Christ, au sein d'une société avide de toutes les jouissances et de toutes les richesses matérielles. Pour vouer aux sarcasmes populaires ces véritables amis du peuple, de ses misères et de ses souffrances, il a fallu bien des sophismes d'une philosophie sceptique. Ceux qui se nomment eux-mêmes les philanthropes de notre siècle, souriraient peut-être de pitié en entendant rappeler, dans leur naïve simplicité, les services de tout genre que les ordres mendiants rendaient à leurs frères, les pauvres. En voulant pourtant réfléchir à la véritable mission de la charité, on trouvera que c'est la pratiquer dans toute son étendue que de se donner soi-même et sa personne toute entière aux pauvres après leur avoir donné tout le reste. L'histoire de leurs luttes scien-

tifiques, théologiques et littéraires est une preuve incontestable que les soins extérieurs de cette charité n'absorbaient pas tellement ces ordres mendiants qu'un côté de leur intelligence ne restait pas ouvert à l'étude et au mouvement littéraire que se maintenait alors dans le monde. Les ordres religieux durent protester contre ce qu'une tendance trop exclusive offrait de danger, lorsque les esprits, par un entraînement exagéré, allaient se précipiter dans les sentiers de l'Olympe payen. Si leurs efforts demeuraient infructueux, ne faut-il pas en accuser la faiblesse de l'esprit humain, qui ne sait guère se garder de l'excès en tout genre ? Et ne serait-il pas injuste de les accuser d'un parti pris d'ignorance, contre lequel protestent suffisamment leurs savants écrits et leur laborieuse érudition ?

Aussi la prédication évangélique avait alors de nombreux et illustres représentants. Mais, si la prédication de l'Évangile est un puissant moyen de sanctification et de salut pour les peuples, l'exemple de la vertu est encore plus éloquent. A chaque période de son histoire, l'Église a produit une abondante moisson de Saints qui attestent par leur vie l'admirable fécondité de la Foi. A l'époque où nous en

sommes, avec ce coup d'œil historique, c'était le temps des vertus héroïques et des grandes renommées sociales. Ne semble-t'il pas, qu'à mesure que les peuples abandonnent les voies de la ferveur et de la piété, Dieu veut montrer, par des prodiges nouveaux, que la sainteté n'est pas seulement utile à ceux qui en sont revêtus, mais qu'elle a des grâces plus générales pour le bonheur des nations ? Cependant, le mal faisait des progrès effrayants, malgré la protestation vivante de tant de saintes âmes contre l'esprit général de désordre et de relâchement. Le dominicain Egidius de Viterbe disait au Conc. de Latran (en 1517) : « c'est aux choses « sacrées de changer les hommes, et non à « ceux-ci de changer les choses saintes. » Et s'adressant au Pape Jules II, il y ajoutait : « toute votre attention doit se porter sur l'a- « mélioration des mœurs, sur le rétablissement « de la vie spirituelle, sur le moyen de mettre « un frein aux vices, à la volupté, à la pro- « pagation de l'erreur. » Les peuples, en effet, livrés aux aspirations de la sensualité, ne comprenaient plus la sainte mortification de l'Evangile. La superstition, en revanche, acquérait des proportions incroyables, surtout dans les classes inférieures. Partout étaient en hon-

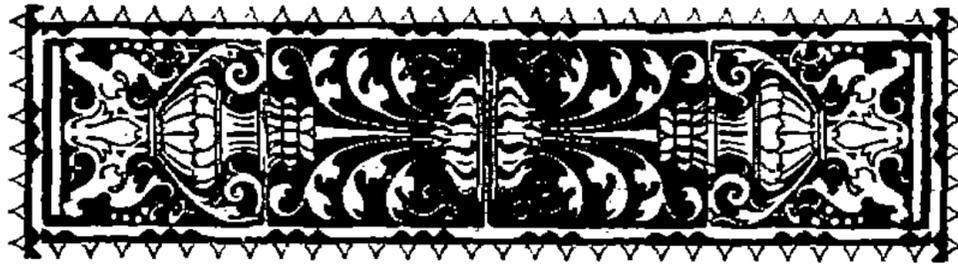
neur les ténébreuses pratiques des arts magiques, de la sorcellerie et de l'alchimie. Innocent VIII rendit des décrets rigoureux contre ces travers de l'esprit humain. A cette décadence dont la vie religieuse était frappée, la discipline pénitentielle n'avait pu échapper. Le désordre était encouragé par l'impunité du crime. Les docteurs catholiques cherchaient à rappeler, dans leurs écrits, la nécessité de la pénitence catholique, de ces rigeurs salutaires aux quelles se soumettaient, avec une docilité édifiante, les chrétiens des premiers siècles. Mais, leur voix n'était plus écoutée. Des interdits et des excommunications des évêques contre les pécheurs invétérés, on ne tenait pas compte. Partout de l'abus, et il semblait que la réaction contre l'Église, c'est à dire contre son esprit, fût d'autant plus énergique que sa victoire avait été plus complète, au par avant. Cependant, des catastrophes épouvantables et terribles venaient de temps en temps réveiller les consciences endormies. Le fléau de toutes les époques, la peste, sous des noms divers, faisait son apparition à des intervalles marquées par la Providence ; la peste noire surtout, fut quelque fois le signal d'un mouvement de conversion. Mais, la réaction se manifesta par des nouveaux ex-

cès, come si le bien lui-même avait dû être revêtu d'un caractère de décadence, et les « Flagellants » parcouraient les villages et les villes, et les « Danseurs » prétendirent, par un principe (!) diamétralement opposé, conjurer les dangers du fléau, en se livrant aux extravagances d'une joie désordonnée. Ainsi, qu'il fallut recourir, contre ces deux excès aux peines les plus sévères. Pour répondre à tant de besoins divers, la science catholique n'était pas alors exclusivement emprisonnée dans le système absolu de la Scolastique. Contre le germe des erreurs, des faux mystiques avec leurs dangereuses tendances, qui séduisirent plus tard même le beau génie de Fénelon, Gerson écrivait : « l'essence du mysticisme c'est de connaître Dieu par l'expérience du cœur. Au moyen de l'amour, qui élève l'esprit jusqu'à Dieu, on arrive à l'union immédiate avec la divinité. Tandis que l'objet de la théologie spéculative est le vrai, celui de la théologie mystique est le bien et la sainteté même. La Scolastique et la mystique correspondent aux facultés par les quelles l'âme connaît et désire, comprend et aime, et qui, les unes et les autres, peuvent conduire à Dieu. La Scolastique doit régler et maintenir la my-

« stique dans les règles de la vérité. Mais il
« ne suffit pas de concevoir Dieu en idée, il
« faut que l'idée de Dieu pénètre et anime
« toute la vie de l'homme, et qu'ainsi la my-
« stique réalise ce que la Scolastique perçoit
« et comprend. » Dans cette sphère toute chré-
tienne, où les facultés s'exercent sur les mystè-
res les plus profonds de la Religion divine,
l'esprit humain n'allait pas rester long temps.
La « renaissance des lettres » allait ouvrir
des horizons nouveaux à son activité. L'étude
des auteurs païens n'avait jusqu'à exercé sur
les écrivains et les poètes qu'une influence se-
condaire, subordonnée aux pensées de la Foi
qui dominaient l'époque. En faisant parcourir
les cercles du purgatoire et de l'enfer, sous la
conduite de Virgile, le Dante avait, dans sa
Divina Commedia, « rendu sensible la subor-
dination de la littérature païenne au sentiment
chrétien. Pétrarque s'était inspiré aux sources
de la plus pure antiquité dans ses poésies aussi
bien que dans ses traités latins. Et si la litté-
rature d'Homère et de Virgile resplendit dans
ces ouvrages, c'est pour mieux traduire son
admiration pour le Dieu de l'Évangile. Le
culte chrétien, l'amour de la Vierge Immaculée
domine encore dans son âme, quand en litté-

rature tout se prépare pour le siècle de Léon X, de même que préludent au génie de Raphaël les peintures de Cimabue, du Giotto, de Dominique Ghirlandajo, de Fra Angeiico, de Masaccio, de Leonard de Vinci, de Perugin etc.





MALGRÉ LA POLITIQUE.

La coïncidence des événements qui transformaient la société du moyen-âge servit incontestablement au progrès des erreurs de Luther. C'est à dire, les événements qui donnèrent un nouvel essor à l'esprit humain, par la renaissance des lettres ; qui ouvrirent des routes inconnues à l'ambition des aventuriers et au génie du commerce, par la découverte de l'Amérique ; qui créèrent un échange rapide de la pensée entre les différents peuples, par l'invention de l'imprimerie ; qui changèrent l'ancienne tactique militaire, par l'usage des armes à feu. Luther parut en Allemagne, en quelque sort,

le Christophe Colomb (Cristoforo Colombo) de la théologie, en croyant que tout devait être nouveau au sein d'une société qui voyait éclater à la fois tant de découvertes nouvelles. Par ces trompeuses apparences, les esprits réfléchis et sérieux ne se laissèrent point séduire. Ils comprirent que la prétendue Réforme n'avait dû ses succès qu'à la complicité de toutes les passions humaines. Entendez Bossuet: « Le succès des protestans n'a rien de miraculeux ni même qui soit leur honorable. Les causes n'en sauraient être ni plus naturelles, ni plus humaines. Que des hérésies qui favorisent les inclinations de la nature corrompue, se soient répandues en peu de temps, qu'y a-t-il en cela de miraculeux ? Qui s'étonnera qu'en ouvrant la porte de tous les cloîtres, en permettant aux prêtres, aux moines, aux religieuses de se marier, il y en ait un grand nombre qui se soient laissé glisser sur cette pente de la concupissance ? En donnant à tous les peuples la liberté de se dispenser des obligations les plus pénibles des lois ecclésiastiques, comme le jeûne, la pénitence, est-ce un miracle que les âmes charnelles, dont l'Église était alors remplie, aient été disposées à recevoir ces instructions charnelles ? En est-

« ce un miracle, que des hommes qui attaquaient
« des mystères incompréhensibles, et qui pa-
« raissent contraires aux sens et à la raison,
« aient entraîné dans l'impiété les esprits cu-
« rieux, superbes, présomptueux, qui sont tou-
« jours en trop grand nombre ? Enfin est-ce
« un miracle, qu'en excitant un zèle mal réglé
« contre les désordres dont l'Église gémissait
« la première, on ait porté une foule de Chré-
« tiens jusqu'au Schisme et à la révolte ? Les
« nouveaux réformateurs ayant trouvé moyen de
« mettre de leur parti la concupiscence, l'or-
« gueil, la vanité, l'indépendance, le zèle in-
« discret, et ayant accommodé leurs opinions
« à des passions si naturelles, si communes et
« si fortes, leurs progrès n'ont rien de plus
« miraculeux que ceux de Mahomet, parcequ'ils
« présentent les mêmes caractères. » La pré-
tendue Réforme n'était pas seulement et uni-
quement un débat purement théologique. Le
côté sociale et politique du luthéranisme mérite
aussi l'attention de l'histoire. Lorsque ces doc-
trines nouvelles eurent introduit le principe du
libre examen dans les questions religieuses, le
monde chrétien du moyen âge fit place à une
société où l'incrédulité remplaça bientôt l'ardeur
des polémiques religieuses. De la sphère de la

foi on transportait alors les idées de la liberté à celles de la politique. Ivres de cette esprit nouveau d'indépendance, les nations de l'Europe septentrionale s'égarèrent dans les routes de la licence. Les idées radicales de liberté restèrent dans les masses, quand le joug salutaire de la Religion eut été secoué. La littérature voltairienne, la philosophie (?) du XVIII^e siècle les exaltèrent. L'inconcevable inaction des rois laissa achever cette oeuvre de destruction. A un moment donné, tous les trônes chancelèrent, quelques uns croulèrent dans le sang. Et quel déluge de crimes, jusque-là inouis inonda l'Europe la couvrant d'échafauds et de ruines ! Au nom de la liberté la barbarie de la civilisation (!), plus épouvantable et plus pitoyable que celle du IX^e et du X^e siècle, promena sa terreur sur les têtes des pauvres mortels. sur l'étroite connexité qui unit les deux époques du protestantisme et de la révolution, on n'a pas encore assez insisté. Le protestantisme fut le berceau de la révolution. Appliqué au monde politique et social, le principe de Luther a bouleversé l'Europe, la jettant dans un abîme, où elle roule sur elle-même sans trouver ni repos ni calme, pas même dans le socialisme et l'anarchie. Quand le protestan-

tisme faisait ainsi irruption dans le monde, au sein de l'Église naissait une réforme salutaire, promulguée par l'autorité légitime, dans une assemblée solennelle. On sentait le besoin depuis long temps, vivement on réclamait la tenue d'un Concile œcuménique, mais chaque jour, les guerres de Charles-Quint et de François I y apportaient des nouveaux obstacles. La Papauté, luttant avec une persévérance énergique contre les difficultés sans cesse renaissantes, réunit enfin l'assemblée de Trente. On acquiert la conviction, pour peu que l'on examine les sessions de ce Concile si célèbre, si immortel, que jamais Synode ne définit et ne développa avec autant de prudence, de précision, de netteté, un ensemble aussi complet des plus importantes matières. Sur un terrain commun, s'y rencontrèrent les extrêmes, se limitant les uns les autres. Les difficultés de tout genre qui se produisaient sous des formes diverses, de la part de chaque nation, les évêques parvinrent à les concilier. Quelle assemblée réunit un plus grand nombre de cardinaux, d'évêques et de théologiens distingués par leur science profonde et par leur piété sincère ? Si tous ces décrets avaient été fidèlement observés, quel progrès dans la civilisation de l'hu-

manité par l'Église ! Des considérations particulières de politique (voyez pag. 6) où d'ambitions, prévalurent, malheureusement, dans quelques états européens et empêchèrent l'adoption des régléments disciplinaires du Concile. — Dans la lutte, engagée entre l'Église et le protestantisme, les membres des anciens ordres religieux n'avaient pas rendu tous les services qu'on aurait pu attendre de leur piété et de leur zèle. Les uns avaient donné le scandale de l'apostasie, les autres étaient restés spectateurs du combat, sans y prendre part. Alors l'Esprit Saint, toujours vivant dans l'Église, produisit un ordre, propre à répondre aux besoins du temps, comme né de la force des circonstances. Devant faire contrepoids dans l'Église sur tout au Protestantisme, cet ordre a toujours effrayé l'imagination des protestants, en n'y voyant qu'un épouvantail, aussi redoutable qu'odieux pour l'humanité. Au sein même de l'Église, bien loin que l'on a se formé toujours un jugement vrai et exact sur cette société des Jésuites, qui a soulevé tant de haines puisqu'elle a constamment attaqué toutes les passions, et parceque la constitution de l'ordre est plus forte et plus nette que toutes celles des autres ordres. L'Or-

dre se répandit avec une merveilleuse rapidité. L'Allemagne, berceau du Protestantisme, s'ouvrit d'abord au zèle des Pères de la société de Jésus. Ils surent y réveiller le goût des études classiques, scientifiques et littéraires, dont les protestants prescrivaient l'enseignement comme une occupation inutile, mondaine et dangereuse. Leurs travaux très nombreux sur toutes les parties de la théologie, de la philosophie, de la grammaire et de la philologie, se répandirent dans tout le monde savant. Les hommes les plus judicieux ont reconnu que la méthode des Jésuites, alliant la science à la religion, et soutenant l'esprit par une sage et paternelle direction, est appropriée à l'instruction de la jeunesse. Est il étonnant que les vertus morales et l'habileté des Jésuites les firent souvent appeler à la cour des princes ? Ainsi ils furent mêlés aux événements politiques du XVII^e siècle. Qui leur en fera un crime ? Les souverains, n'étaient ils pas libres de mettre à profit les conseils des hommes éclairés, par la seule raison que ces hommes ont fait voeu d'employer leur activité et leur zèle pour la plus grande gloire de Dieu ? Des autres nouveaux ordres religieux apportèrent vers le même temps leur concours aux efforts de la Papauté, luttant contre l'esprit

de schisme, propagé par les doctrines extravagantes. Des dignes auxiliaires de l'Église se montraient les Oratoriens, les Lazaristes, les Barnabites, les Somasques, les Théatins. « Les filles de la Charité, » les Carmélites de S. Thérèse, l'Ordre de la Visitation de S. François de Sales, les Urselines renouvelaient les merveilles des saintes contemplations, de l'héroïque dévouement et de l'austérité des premiers siècles. L'ordre des Bénédictins jadis si florissant, si actif, avait été envahi par l'esprit de délabement, mais il produisait une nouvelle branche, suivant, outre la règle commune à tous les Bénédictins, quelques statuts particuliers. Les « Bénédictins de Saint Maur » produisirent bientôt des noms que la science a immortalisés; des géants d'érudition qui réalisèrent les prodiges de patients labours et de savoir. Le dévouement et la charité chrétienne des fidèles ministres de l'Évangile s'étendirent *auszi* aux peuples païens les plus sauvages et les plus éloignés. La société de Jésus, plus qu'aucun autre ordre, montre un zèle héroïque.

Les découvertes des Espagnols et des Portugais en fournirent l'occasion et en facilitèrent les moyens. Par l'institution de la Propagande (S. Congregatio de Propaganda Fide),

fondée sous Grégoire XV, les conversions entreprises par des hardis missionnaires furent encouragées et en quelque sorte régularisées. Les aûmones des catholiques obtinrent une destination régulière. Le Collège, annexé par Urbain VIII, à la Congrégation, devint le Séminaire des missions étrangères. L'exemple du Pape fut imité; des dotations considérables assurèrent l'œuvre; de nombreux ouvriers de toutes les nations catholiques s'y formaient à l'apostolat. La fête de la « Propagande, » où, chaque année, le Nom du Seigneur est glorifié dans toutes les langues de la terre, est une des solennités qui révèlent et expriment le mieux l'idée fondamentale de l'Église catholique.

Dans l'histoire, tout se tient d'une manière vivante. Se fait-il un mouvement dans un sens qui ne retentisse dans toute les directions ? C'est ainsi, par exemple, que les discussions qui s'élevèrent dans le sein même de l'Église, l'institution des Ordres nouveaux, et la lutte contre le protestantisme, excitèrent un mouvement scientifique très prononcé. Les attaques de l'érésie dirigèrent l'attention vers la dogmatique, non pas seulement, comme jadis, au point de vue spéculatif, mais surtout au

point de vue historique. Le p. Denys Petau d'Orleans est sans contredit le plus savant théologien qui ait laissé des ouvrages en ce sens. Il associe l'histoire et la dogmatique, d'une manière large et ingénieuse. Dans la polémique religieuse, il suffit nommer ici Bellermin. Il expose avec précision et impartialité les points controversés et l'état de la question. Ses démonstrations, fondées sur la tradition, sont d'une logique irrésistible et d'une rare abondance. Que l'étude de l'écriture sainte n'était point négligée, comme le prétendaient les réformateurs prétendus, il suffit de citer les noms du Cardinal Bellermin, de Pagnini, du Dominicain Siste de Sienne, de Vatalde, de Menochius, de Cornelius à Lapide, de Maldonatus et de Guillaume Estius. Cette ensemble de savantes et en même temps pieuses études se complétait par les ouvrages ascétiques qui parurent alors, étant un des derniers fruits de l'heureuse influence du moyen âge sur la littérature catholique. Enfin les sens religieux des peuples, la dévotion, la piété, furent alors réveillés et entretenus par la réimpression et les nouvelles traductions des écrits de S. Thérèse, de S. François de Sales, du pieux Louis de Grenade, de S. Jean de la Croix. Et malgré les

efforts du Protestantisme, le sentiment catholique inspirait encore la littérature et les arts. La poésie, ne prit elle un nouvel et religieux essor, lorsque le Tasso la consacra au récit des chevaleresques exploits du moyen âge ; lorsque Caldéron de la Barca, prêtre et chanoin de Tolède, chante l'héroïsme des chrétiens ; lorsque Joséph van den Vondel, un converti du Protestantisme, après une lutte obstinée avec soi-même à l'égard de la doctrine de l'Église sur l'Eucharistie, chanta son chant le plus sublime sur les « Mystères de l'Autel » (Altaargeheimnissen) ? Lope de Vega vouait dans le même temps son intarissable verve, sa féconde imagination, à embellir les sujets les plus graves, c'est à dire à exprimer les idées les plus sublimes de la Foi. Le Titien, le Corrège, les Carrache, Guido Réni, le Dominiquin, les peintres des Pays-Bas et du Rhin continuaient les traditions de Michel Ange et de Raphaël. A la poésie et à la peinture s'associa encore la musique. Le génie de Palestrina rendit à l'Art sa dignité et en assura la conservation, et aussi des esclaves délivrés chanteront à la Palestrina...





À PART LA POLITIQUE
À LA MACHIAVELLI.

Le siècle de Louis XIV et le XVIII^e se présentent. Le premier fut profondément empreint de l'esprit religieux, particulièrement en France, malgré les tendances gallicanes qui dominaient les évêques et la Cour. Fénelon et Bossuet rappelaient les temps des Chrysostôme et des Augustin, au milieu même de leur lutttes théologiques. Au Protestantisme, le traité de Westphalie accorda la tolérance générale qu'il réclamait, les armes à la main, depuis trente années. Le jour de sa décadence fut celui où il eut acquis le droit d'exister. Aussitôt que la controverse fut terminée, il cessa d'être redon-

table. Pour se propager, l'erreur a besoin de l'agitation factice du combat. Le Catholicisme, au contraire, sentit s'accroître son influence. Presque partout se fit une sorte de réaction en sa faveur. Tous les vrais talents lui firent hommage et désideraient s'honorer en le servant. Les sectaires avaient prétendu que l'enseignement de l'Église romaine n'était pas celui des Apôtres. Avec le plus grand soin on étudia l'antiquité sous tous les aspects, et l'on prouva que ces prétentions étaient sans aucun fondement. L'oeil de Bossuet apercevait, à l'horizon de l'avenir, une race d'hommes qui cherchaient dans l'athéisme un asile pour leurs désordres, une forteresse pour leurs passions. Pour réaliser ces appréhensions du génie, le XVIII^e siècle se chargea. Aussi éloigné de la vraie sagesse que de la Foi véritable, le philosophisme se répandait. Voltaire et Jean-Jacque Rousseau, également fameux, quoique des talents complètement opposés, popularisaient, par leurs écrits, leur haine contre l'Église. Les doctrines extravagantes de ces deux pauvres mortels qui s'imaginaient (« post. quintam ») d'être *les génies des génies*, en pénétrant dans les masses, y déposèrent les germes de la haine.

La révolution parcourut l'Europe épouvan-

tée. Cependant, la Providence Divine veillait sur les destinées de l'Église. Les autels de Sion sont relévéés par un conquérant, dont le nom et la gloire ont rempli le monde. Quand il essaie, plus tard, de lutter contre l'auguste Pontife qui s'est assis sur le siège de S. Pierre, il tombe.... en remplant le monde du bruit de sa ruine. Énivré par ses victoires, il avait oublié que c'est Dieu qui élève les puissances et que il brise les instruments rebellés à ses desseins. Ensuite, le monde entre dans les voies où il marche encore à l'heure qu'il est. Et tandis que la politique humaine (voyez pag. 6) traverse des horizons inconnus, les sincères enfants de l'Église sont sûrs que son Fondateur ne les abandonnera pas. De l'avenir le passé répond. Des symptomes d'un retour à la Foi ne se manifestent ils pas ? L'Église, aussi féconde que jamais en oeuvres de salut, vient de produire des institutions que l'antiquité même eût enviées. La « Propagation de la Foi » ne porte elle pas la lumière de l'Évangile et le Nom de Jésus-Christ aux extrémités des Deux-Mondes, en brisant les chaines de l'esclavage parmi les gentiles ? Le sang des martyrs, ne coule-t-il pas sur des plages lointaines en y faisant germer la semence du Salut, pour abolir

totallement l'esclavage et faire fleurir la liberté de l'Évangile? Le culte de Marie se développe, en réunissant les plus nobles coeurs et les plus hautes intelligences dans des associations puissantes. Un mouvement religieux entraîne les esprits vers l'étude sérieuse et plus approfondie (à tête reposée) de la doctrine chrétienne. Et ce mouvement est irrésistible, malgré les tendances vers le matérialisme, ou du triple culte à Bacchus, à Venus et à Caccus. La presse, dont les productions licencieuses et impies avaient perverti la Société du XVIII^e siècle, mit en service du Vrai, du Bien et du Beau les moyens de propagande. Le Clergé vient de plus en plus partout à la hauteur de sa mission sublime: ses prédications, son zèle, ses instructions, ses vertus et ses écrits réconcilient de plus en plus *la science, la vraie science, avec la vraie Religion*. Tout fait voir que, quelles que soient les destinées que notre Père Céleste prépare au siècle qui va finir, l'Église y occupera une large place et y exercera une haute influence, malgré la paix de Münster en Westphalie, où les « hommes politiques » qui gouvernaient alors, crurent avoir beaucoup fait, en séparant leur action de celle de l'Église; et malgré que l'Angleterre donnait

alors le spectacle de fureurs auxquels se livre un peuple qui a perdu la vraie Doctrine, et avec elle le respect pour l'autorité légitimé; et malgré tant d'autres « petites choses » trop nombreuses pour « un coup d'oeil ». Qu' il suffit, entre autres, de citer ce qu' à dit Fénelon, dans un mémoire secret à Clement XI : « Une expérience de Soixante-cinq ans (écrivait en 1705) démontre qu' il ne faut plus « espérer de ramener la secte jansénienne par « la voie de la douceur. Si l' on n' y emploie « pas des remèdes vigoureux, il n' y a point « de danger que l' Église n' ait à craindre. Jamais, même dans le temps de sa plus rapide « invasion, le Calvinisme n' a eu tant de partisans et de défenseurs. La Belgique, la Hollande sont infestées du poison des nouvelles « erreurs. Le Duc de Médina-Coeli favorise l' introduction des livres jansénistes à Naples. « Cette doctrine pénètre jusqu' en Espagne; à « Rome même, le Cardinal Casanate passe pour « y être attaché. En France, le Cardinal de « Nonailles est tellement circonvenu par les chefs « de la Secte, que, depuis dix ans, rien ne « peut le déprendre de leurs pièges. Un grand « nombre d' évêques suivent son exemple; il « en est cependant encore qui confirmeraient

« la plupart des autres dans le bon chemin, si la
« multitude n'était pas entraînée dans le mau-
« vais parti par les meneurs. Que dire des or-
« dres religieux ? Presque tous les Dominicains
« dépassent les bornes, posées dans les congréga-
« tions « de Auxiliis », et conspirent avec les
« Jansénistes pour soutenir la grâce nécessitante.
« Les Carmes déchaussés prêchent opiniatre-
« ment la même doctrine. Les Augustins séduits
« par le beau nome de leur patron, adhèrent
« insensiblement à l'Augustin d'Ypres. Les
« Chanoines réguliers de Sainte-Généviève sont
« animés du même sentiment. Les Bénédictins
« de Saint-Maur et de Saint-Vannes réunissent
« tous leurs efforts pour faire triompher le
« Jansénisme. Les Prémontrès ont manifestés
« leurs sentiments avec tant d'ardeur, que, dès
« le commencement de la controverse, on les
« à surnommés en Belgique les « Jansénistes
« blancs ». Les Oratoriens de M. de Bérulle
« insinuent les mêmes erreurs, tant par des
« écrits dogmatiques, comme la théologie de
« Juénin, que par les thèses dans les écoles et
« par la direction des dames de la Cour. Les
« plus savants d'entre les Capucins belges pre-
« naient si peu la peine de dissimuler, que les
« supérieurs ont été obligés de révoquer de

« leurs charges les lecteurs et les gardiens. Les
« Récollets offrent les mêmes exemples. Il n'y
« à pas jusqu'aux missionnaires de Saint-Lazare
« si éloignés de cette faction, tant qu'ils se sou-
« vinrent des avvertissement de Saint Vincent
« de Paul, qui ne deviennent mous et tiédes, et
« semblent incliner, peu à peu du même côté.
« Je connais un Séminaire où le professeur
« dissémine le venin du Jansénisme. Il n'y a
« que les élèves de Saint Sulpice qui aient à
« coeur de repousser cette contagion. Aussi le
« Cardinal-Archévêque les estime et les aime
« très peu. » La révolte du Jansénisme multi-
pliait les scandales. En 1723 (le 27 Avril), sept
prêtres hollandais nommaient, de leur propre
autorité, un archevêque janséniste à Utrecht,
siège vacant depuis la mort de Codde (1710),
déposé par le Saint Siège, à cause de son atta-
chement à la Secte. Les Vicaires apostoliques
envoyés depuis en Hollande, s'étaient vu for-
cés d'abandonner leur mission. Les partisans
de Codde et de Quesnel n'avaient jamais voulu
se soumettre à leur juridiction, ne reconnais-
sant que les Vicaires généraux nommés par
Codde, ou par le Chapitre d'Utrecht. Ce Cha-
pitre prétendait avoir le droit de gouverner
pendant la vacance du siège, en nommant les

pasteurs, en délivrant des lettres dimissoires, et en exerçant toutes les autres fonctions de l'administration ecclésiastique. Tandis que la cour romaine jugeait que le chapitre d'Utrecht, ayant été éteint depuis le changement de religion en Hollande, et ayant cessé d'exister pendant longtemps, les prêtres qui prenaient le titre de Chanoines d'Utrecht, ne pouvaient être considérés comme formant le chapitre métropolitain. Vers la fin du XVIII^e siècle, les Provinces Unies devinrent un lieu de refuge pour les Jansénistes en France. Si les citées de l'illustre archevêque de Cambrai prouvent éloquemment la nécessité d'une autorité forte, immuable, infaillible, pour réprimer les scandales, redresser les écarts, réparer les erreurs, confirmer tous les frères dans la Foi et dans l'Unité ; de telles « petites choses » font voir aussi pourquoi il y a encore un nombre trop grand des gémissants dans l'esclavage, pour ci et pour là, sans compter les petites choses de la politique (Voyez p. 6). L'idée de phrases, comme : « le but sanctifie les moyens, » est de Macchiavelli. De là aussi le principe (?) dans la politique, appliquée parfois-en tant de choses avec succès : *Si fecisti nega.*





CHEMIN FAISANT.

Alors, comme au par avant et depuis, jusqu' à l'heure qu' il est, l'Église avait des soulagements et des consolations. Trois noms soient encore cités, avant de finir ce « *quelque chose pour tout le monde* » : les Papes Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII. Tous les trois bien connus à les générations qui luttent actuellement la lutte de la vie ici bas, par leur lettres Encycliques toujours mémorables, où l' on sait à peine que plus admirer « soit la fermeté, soit la constance, soit la sagesse », en Latin « de l'âge d'or ». Pendant leur Pontificat, l'oeuvre admirable de la Propagation de la Foi, sortie

tout armée des cœurs nobles et pieux, envoyait des missionnaires apostoliques et des soeurs missionnaires aux contrées les plus lointaines du monde, tout en faveur de l'abolition de l'esclavage, malgré la politique. (Voyez page 6). Et tandis que ces justes vivaient et vivent de la Foi qu'ils portent, avec la grace divine, si loin, les lettres et les sciences trouvent en même temps continuellement des vrais amis pour les réconcilier avec cette Foi, selon l'esprit et la vérité de ces lettres encycliques, qui proclament si sublimement la vraie liberté, la liberté de l'Évangile. Grégoire XVI, fit-il entrer dans le sacré Collège, comme autrefois Léon X avait introduit Bembo et Sadolet, le philologue Mezzofanti et le savant Angelo Mai, Pie IX et Leon XIII savaient aussi bien choisir des prélats comme il faut, parmi ceux qui savent répondre dignement au sophisme d'une érudition malsaine, et des hypothèses gratuites, que l'on voudrait faire proclamer comme des vérités scientifiques contre la saine logique de l'homme qui *pense* à tête reposée, n'admettant que trois termes dans un syllogisme.

A propos du successeur de Saint Pierre, le S. Père Léon XIII, qui n'avra un digne succes-

seur que quand la Providence divine le permettra, pour la solution convenable de la question sociale, de la question des ouvriers, la question brûlante en Europe et ailleurs, afin que les ouvriers des « œuvres serviles » ne retombent dans un'esclavage, dans une servitude pas chrétienne, encore la note suivante.

Malgré le nombre des expositions internationales, et quoique l'on vit rapidement, grâce au vapeur et à l'électricité, la célèbre exposition au Vatican des dons des Catholiques sincères de tous les pays où ils vivent et travaillent, à l'occasion du Jubilé sacerdotale de ce Pontife souverain par la grace du Père Céleste. Parmi tous ces dons filiales du monde Catholique (malgré les paroles de Burke: nuls hommes sont moins chrétiens que la plupart des Catholiques), ce qu'était le plus touchant pour l'âme de notre Pontife magnanime, ce fut une sorte d'Album avec cent cinquante noms des honnêtes dames de Brésil, attestant qu'elles ont achetés autant d'esclaves, pour leurs donner la liberté convenablement chrétienne, à l'occasion de cet événement que fait époque dans les annales de l'Église, et du Pontificat. Quelques mois après, la loi de la liberté pour les esclaves fut publiée, et exécutée (?) malgré la politique, (voiez page

6) dans ce vaste pays de l'Amérique méridionale. Des difficultés locales, très difficilement surmontables, empêchaient sans doute de procéder si tard à la proclamation de cette liberté, malgré l'abolition de l'esclavage dans les États-Unis de l'Amérique du Nord. Entre parenthèse, qui ne sait pas, que tout ce qu'il y a de bon et de salutaire, de Vrai, de Bien et de Beau dans ce que l'on appelle le Protestantisme, c'est prêté de l'ancienne Église catholique ? Et ainsi se l'explique aussi ontologiquement, comme psychologiquement et historiquement, pourquoi des Gouvernements protestants des pays plus ou moins protestants, ils aussi contribuaient à l'oeuvre si éminemment évangélique de l'Évangile, avec sa liberté, son égalité et sa fraternité pour tous les individus du genre humain. Selon tout ce qu'ont trouvé des hommes érudits, comme le p. Marchi, le Comm. J. B. de Rossi etc., dans les Catacombes de Rome, aucune pierre sépulcrale indique la condition de l'esclavage, ni des affranchis, tandis que les élèves (alumni) et les fils adoptifs fréquemment sont lisibles.

Liberté ! La parfaite (?) liberté (?) exige : que l'on ne soit subjugué à aucun joug, à aucune supériorité, à aucune suppression, à au-

cune loi, en un mot : que l'on soit indépendant d'autre volonté, hors de son propre vouloir ; en d'autres paroles ; que l'on peut penser, parler, et agir comme l'on veut ; que soit fait selon le désir de sa propre volonté, sans que ni lieu, ni temps, ni aucune circonstance, parmi l'histoire contemporaine, mettent des obstacles insurmontables. Est ce que le monde, la société, donne ou même peut donner une telle liberté aux êtres raisonnables, aux hommes ? Aucun des siècles passés prête une réponse plus complète à cette question, comme le siècle dont la fin s'approche. On a voulu et on veut bouleverser les trones et chasser « les Régents, » parceque l'on ne veut plus obéir. La République est la parole de la liberté. Le peuple choisit (?) des représentants. L'on veut délivrer l'imprimerie de tous ses liens, et en partie l'on y est déjà réussi. L'on se vant que les liens de la Religion, d'elle aussi ont été rompus, comme si la vérité égale à l'erreur. Mais, les hommes, ont ils acquit par ça *la liberté* ? Et les représentants du peuple, est ce qu'ils sont libres ? Ne doivent ils pas souvent se soumettre à la majorité, soit qu'elle soit d'une voix seulement, de l'Assemblée ? Et les électeurs des députés, sont ils libres en chois-

sissant ? Les conducteurs des partisans, n'exercent-ils pas, trop souvent, un peu trop d'influence, soit qu'elle soit seulement morale (?) sur les électeurs, pour la plus part dépendants d'eux ? Et le peuple, est-il, avec tout ça, *libre*, libre de passions humaines, libre d'impôts, délivré du joug des lois, du joug de la pauvreté, de l'indigence, du manque de bien, de choses nécessaires à la vie ? Et la mort n'y est elle plus, ni plus de responsabilité devant Dieu et devant les hommes, ni plus de récompense dans cette vie et dans la vie d'outre-tombe, ni plus de vérité ? Est ce donc égal et tout à fait la même chose : de croire, penser, parler et agir comme l'on veut ? La tyrannie de la Démocratie, par exemple, n'est elle pas, pour le parti le plus faible, une tyrannie très injuste et non moins fort abominable ? Déjà aux jeunes enfants l'on ose dire quelque fois : que les hommes doivent être libres comme les oiseaux dans l'air. Mais, l'homme, le plus indépendant, n'est il pas encore l'esclave de l'air qu'il respire ? Et les oiseaux, ne dépendent ils pas de l'ordre de la nature, créé par la Bonté, la Sagesse et l'Omnipotence du Père céleste ? Comme l'on vocifère parfois : paix ! paix ! paix ! tandis qu'il n'y a point de la paix vérace ;

ainsi des charlatans crient (au delà de *si*) liberté ! libertinage de la liberté ! et pourtant, *la* liberté, il n'y a pas. *La* liberté, la plus raisonnable de ce monde, c'est *la* liberté de l'Évangile. Le Christianisme n'est point si restrictif, qu' il se détermine à quelques nations, gouvernées par les mêmes formes de Gouvernement. L'Église catholique présente sa charité à tout le monde, embrassant *les siècles, les générations* des peuples. Le plus grand interpréteur de l'Évangile, le troisième Apôtre, Saint Paul, à son tour ainsi développé par un Saint Augustin, le fils de Sainte Monique, qu' un Saint Thomas d'Aquin l'a suivi dans sa Théologie philosophique et dans sa Philosophie théologique, écrivit dans son Epître aux Colossiens : « où il n'y a ni gentil ni Juif, ni cir-
« concis ni incircconcis, ni barbare ni Scythe,
« ni esclave ni libre ; mais où Jésus-Christ est
« tout en tous (C. III v. 11). Et ayant désar-
« mé les principautés et les puissances » (des ténèbres qui nous tenaient assujettis, à cause du péché dont nous étions souillés, et que la loi ne faisait que multiplier, comme nous venons de le dire) « il les a menées hautement
« (comme en triomphe à la face de tout le mon-
« de, après les avoir vaincues en lui-même » (par

sa croix, et nous avoir mis en liberté). (C. II. v. 15). Et aux Romains, (C. XIII. v. 2 etc.) : « Celui donc qui résiste aux puissances, résiste « à l'ordre de Dieu, et ceux qui y résistent at- « tirent condamnation sur eux-mêmes. Il est « nécessaire de vous y soumettre, non seulement « par la crainte du châtement, mais aussi par « la conscience. » Et aux Corinthiens (II. ép. C. III. v. 17) : « où est l'esprit du Seigneur, là est aussi la liberté. » Et aux Galates (C. IV. v. 31) : « pour nous, (mes) frères, nous ne som- « mes point les enfants de la servante, mais « de la libre ; et c'est Jésus-Christ qui nous a « acquis cette liberté. » Et le Prince des Apô- tres, interprétant, lui aussi, ce qu'écrivait S. Jean dans son Évangile (C. VIII. v. 36, 31, 34) : « Si donc le Fils (de Dieu) vous met en liberté « (et vous affranchit de l'esclavage du péché), « vous serez alors véritablement libres. Jésus « dit donc aux Juifs qui croyaient en lui : si « vous demeurez (fermes dans la foi que vous « avez en moi) et dans (l'observation de) ma « parole, vous serez véritablement mes disci- « ples. Jésus leur répondit : en vérité, je vous « dis que quiconque commet le péché est escla- « ve du péché ; » fait savoir dans sa I^{ère} Let- tre : (C. II. v. 9) : « Vous êtes la race choisie,

« l'ordre des prêtres rois, la nation sainte, le
« peuple conquis, afin que vous publiez les
« grandeurs de celui qui vous a appelés des
« ténèbres à son admirable lumière (de la li-
« berté). » Et dans sa Lettre II. (C. II, v. 19),
« tenant des discours d'insolence et de folie...
« leur promettant la liberté, quoi qu'eux-mê-
« mes soient esclaves de la corruption, parce-
« que quiconque est vaincu, est l'esclave de
« celui qui l'a vaincu. » Et S. Paul encore
(C. V. v. 13) : « Car vous êtes appelés mes
« frères, à un état de liberté (et je crains que
« des faux apôtres ne vous la fassent perdre).
« (Ayez donc soin de la conserver et) prenez
« garde que cette liberté ne vous serve pas
« d'occasion pour vivre selon la chair ; mais,
« assujettissez vous les uns aux autres par une
« charité vraiment spirituelle. » Egalité ! Une
parfaite égalité, parmi les pauvres mortels dans
ce monde, peut elle exister ? Point du tout.
Avec l'égalité du droit devant les lois d'ici
bas, l'inégalité de l'état et de la position dans
la société, et de la différence de fortune ne
sont point anéanties. Tandis qu'il y a des
pauvres et des riches, des ignorants et des
plus ou moins érudits et savants, des impolis et
des plus ou moins civilisés, des malheureux et

des plus ou moins heureux, et comme ils n'y naissent pas deux enfants, de force corporelle tout à fait du même valeur et de capacités mentales sans aucune différence ; le mot *égalité*, n'est il pas une parole sans signification, prêtant une idée, comme un songe de nuit ? — Fraternité ! C'est la parole per excellence du Christianisme, la parole par éminence de l'Évangile. Mais, comment cette parole, divinement sublime a été appliquée dans « Les Deux Mondes, » les annales des siècles passés et l'histoire contemporaine en racontent les vicissitudes. Donc, liberté, égalité, fraternité ?..... Un sonnet sans défauts, ne vaut il pas seul un long poème ?..... Sans Chauvinisme, ni Fétichisme, ni Césarisme (?)

.





En finissant. (*)

Il n'est point le but de ces pages dispersées et recueillies, de citer un nombre plus grand de documents particuliers, spéciaux et spécifiques, pour répondre indirectement à la question préfixée, regardant le problème, à faire cesser et finir en Afrique un trafic si misérable que c'est plus que *le comble*, dans les contrées où

(*) Aux R. p. « Trinitarii, » qui bientôt, comme on l'espère, selon leur Bulletin (N. 1), se vont offrir avec de la charité chrétienne, à la délivrance de l'esclavage en Afrique, un salut profondément cordial : Courage ! Le courage des neuf mille martyrs de leur Congrégation, nobles victimes d'une Oeuvre si sublement chrétienne ! Foi, Espérance, Charité !

il est accompagné d'un autre horreur, c'est à dire, de l'anthropofagie; et pour devenir, là aussi, à l'abolition de l'esclavage. Il n'est non plus du cadre de ces feuilles, de répondre, comme une anticritique et une anti-réplique, à la critique et à la réplique, d'une prétendue science, trop souvent fournies de railleries indecentes, pour ne pas dire pornographiques, parfois lâches et frivoles, à tête reposée (?)... (l'anarchie dans le Domaine de la vraie science). Encore, vis à vis d'un tel scepticisme, emprunté à les fantasies bizarres des libres penseurs de la Grèce ancienne, du temps quand ils n'y étaient pas *des maisons de Santé*; nous voulons, quand même, être non seulement chrétiens, mais aussi humains et, autant que possible, tolérants et convenablement excusants, les faiblesses humaines, et la bonne foi de qui que ce soit, sans distinction de personnes. Nous avons connu, entre autres soi-disant-libres penseurs, un des plus renommés d'eux, un professeur à une Université qui pourtant en étudiant beaucoup la Physiologie, de l'homme, en négligait d'étudier la Psychologie, en invoquant *l'autorité*, non seulement de Lavoisier et de Robert Mayer. mais aussi de Charles Darwin, se vantant pas peu, d'être « un libre penseur,

« jusqu' à prétendre: que Dieu n'a pas fait
« l'homme, mais que plutôt les hommes ont
« fait Dieu ». Un jour, demandé: comment
expliquer, selon les hypothèses sceptiques, pas
assez scientifiquement prouvées, du Darwinisme,
le fait constaté et réalisé scientifiquement, c'est
à dire: que l'on peut toujours distinguer *le
sang humain parmi le sang des animaux*; et
comment il se fait que, si *les pensées de l'homme*
ne sont que des opérations matérielles, *en pensant*
des objets, distinctement et différemment co-
lorés, l'appareil cérébral pourtant n'a pas ces
teintes, ni ces teintures, selon l'expérience scien-
tifique? Et Monsieur le Professeur et Docteur
n'a jamais pu répondre, jusqu' à l'heure qu'il
est, à cette objection scientifique contre les
prétentions d'un matérialisme rebutant qui re-
bute, dégoûte, décourage, en faisant désespérer,
jusqu' à se suicider. Le suicide *moral* est déjà
très-commun. Qui ne le sait pas? Comme ce
soi-disant libre penseur ne pouvait pas répon-
dre, nous n'avons pas proposés à lui d'autres
problèmes inexplicables, selon les hypothèses
du matérialisme carré.... Entre autres, le cas,
quand le système nerveux d'un homme est tout
à fait paralysé, pendant quelque temps. tandis
que son esprit continue et poursuit, malgré

cela, à s'imaginer, à juger, à raisonner, aussi bien qu'avant la paralysie, comme l'histoire de la Médecine et de la Chirurgie, aussi contemporaine, l'enseigne dans ses Annales fidèles. Et qui ne sait pas, que l'esprit de l'homme (l'âme), dans une violente affection, peut rompre les chaînes de la paralysie ?

C'est pour tout cela, que nous ne voulons pas retourner à la critique sceptique du matérialisme, des paroles d'usage du dictionnaire des libres penseurs : folie, crétinisme, superstitions, intolérance, manie, fourberie, parodies maniérées, finasser des subtilités, persiflage, sophismes, hypnothisme, suggestion plus ou moins hystérique, bigotteries, et le reste... Car, excusez, si c'est trop peu ! Allons donc ! Et au lieu de répéter les paroles immortelles : « laissez les morts enterrer (ou ensevelir) les morts; nous voudrions plutôt prier : « notre Père qui êtes dans les cieux, Intelligence Suprême, Bienfaiteur encore ignoré de tant d'aveugles mortels, révélez Votre Bienfaisance de plus en plus à la reconnaissance, et pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font, et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons nous-mêmes à ceux qui nous ont offensés. — Peut-être pas à mai propos, nous-nous rappelons ici

là quintessence de quelques sentences du célèbre Milton (quoiqu' il n'appartient pas à ceux qui voudraient rédiger, réduire, résumer tous les livres imprimés à un seul livre) : « ne niez
« pas, qu' il est très important, aussi bien pour
« l'État que pour l'Église, à regarder comment
« se conduisent des livres.... Quand ils sont
« des malfaiteurs, ils doivent être reclus, com-
« me des hommes malfaisants. Car, des livres
« ne sont pas des choses mortes.... Un bon
« livre renferme des pensées, rassemblées et
« embaumées pour nourrir une vie, incompa-
« rablement plus haute que la vie d'ici bas. »
En citant ce génie, il doit être noté, que lui-
aussi reconnaissait l'Église comme la Protec-
trice de la science ; que la Vraie Religion est
le phare et le guide de la science ; elle n'en
coupe pas les ailes, mais en dirige le vol. La
philosophie peut et doit être essentiellement
chrétienne. En s'opposant à la Foi, elle (la
Philosophie) s'opposerait aussi à la science. Si
les soi-disant-libres penseurs *pensent*, qu' ils
ont le monopole *du savoir*, ils ne *pensent pas*,
qu' il y a des catholiques croyants qui *savent*
autant qu' eux. En terminant ce coup d'oeil
sur la prudente autorité de l'Église, sans of-
fenser *les droits* de qui que ce soit, vis à vis

des questions sociales, dont l'abolition de l'esclavage n'est pas une des moins importantes (l'Encyclique, « *Novarum Rerum*, » sur les ouvriers et les ouvrières, appartient aussi à cette ordre d'idées, c'est à dire, pour prévenir que cette classe si utile et si respectable de la Société ne retomberait pas dans un esclavage, plus raffiné qu'au par avant, à l'avenir plus ou moins lointain); voici un document de plus de la sollicitude de Léon XIII à cette égard. C'est une Lettre de S. Em. Monsieur le Cardinal Rampolla del Tindaro, au nom du S. Père, en réponse à l'occasion de la publication de l'opuscule: *Divo Gregorio Magno, P. P. I. Ecclesiae Doctori Sacrum etc.*, publié aussi au profit de l'Oeuvre antiesclavagiste en Afrique. Un des effets du Concile œcuménique de 1869-70.

N. 87810

Rev.do Signore,

Il Santo Padre ha accolto con molto gradimento i tre esemplari dell'opuscolo latino, stampato in memoria del XIII Centenario dell'esaltazione di S. Gregorio Magno al Supremo Pontificato, i quali gli furono offerti con rispettosa

lettera dalla Signoria Vostra. Nel ringraziarla di questo dono Sua Santità rende la meritata lode allo zelo che la sprona ad applicare il prodotto di questa pubblicazione all'opera dell'abolizione della tratta de' Negri, e con paterno affetto Le comparte l'Apostolica Benedizione.

Intanto con sensi di stima mi dichiaro di
V. S. Rev.ma

Roma, 22 Agosto 1890

Aff.mo per servirla
(*Signatura*)

H. J. Biegelhaar.

Roma

P. S. Comme « Quelque chose pour tout le monde, » l'on peut aussi demander : Divo Gregorio Magno etc. dans toutes les librairies des deux Mondes, où l'on est de bonne volonté, et chez l'auteur. Prix deux francs.



Imprimatur

Fr. Joannes Neri O. P. S. P. A. Mag. Socius.

Tarvisii — Imprimatur.



T A B L E



Avant-Propos	page	3
Difficultés à surmonter	»	7
La Constitution de l'Église pour vaincre les difficultés	»	11
Suite	»	16
La Pratique de la doctrine	»	23
Suite	»	30
Confirmation du précédent	»	35
La vraie liberté fait progrès	»	41
Une lettre à propos	»	51
La liberté de l'Évangile se propage	»	61
Continuation	»	75
Malgré les obstacles	»	88
En Avant	»	99
Et pourtant l'on avance	»	109
Après l'Église des Catacombes	»	120
L'influence des Successeurs de S. Pierre	»	132

Complications d'obstacles	page 143
O Espérance, vie du coeur!	» 151
Malgré Mohammed et les Albigeois	» 157
L'Espérance augmente	» 162
Encore de l'Espérance	» 173
Quand même en avant	» 180
Malgré la Politique	» 189
À part la Politique à la Machiavelli	» 200
Chemin faisant	» 208
En finissant	» 218



A PROPOS.
BIEN ENTENDU : À BON ENTENDEUR.



Page 4 lisez : Triomphante - p. 5 : Léon - p. 7 : pierre -
p. 9 : Conquérant - p. 10 : religieuse - p. 13 : etc. grâce - p. 15 :
pourtant - p. 18 : Foi - p. 25 : désuétude - p. 32 : Juifs - p. 33 :
ou - p. 36 : tout - p. 37 : maintenant - p. 44 : etc. Barnabé -
p. 45 : dès lors - p. 51 : etc. déjà - p. 68 : livre - p. 70 : gou-
verneurs - p. 78 : vaquer, différer - p. 79 : dépenses, pourrait,
aux jugements - p. 84 : emprisonnés, cinq cents - p. 86 : éten-
du, cruautés, enflammé, ne conserve - p. 103 : Synodes - p. 104 :
selon, conquis - p. 105 : sont, vous - p. 107 - aimant - p. 109 :
suivant - p. 120 : Foi - p. 128 : favorables - p. 152 : les Papes -
p. 159 : dû - p. 163 : de S. François - p. 164 : une - p. 165 :
exilé - p. 174 : ecclésiastique - p. 181 : vertus - p. 183 : côté -
p. 184 : ferveur - p. 1 : Zouaves.

